

A

Arts plastiques

Guide de l'étudiant

Arts plastiques

Estelle Pagès

Directrice adjointe
Directrice des études
en arts plastiques

Édito

La création se situe au carrefour d'un ensemble de savoirs complexes en permanence convoqués, réaffirmés et transformés.

L'art est pensée et se pense, il se pratique et se regarde, se lit et s'écrit, exprime et s'exprime. La spécificité des enjeux de la création exige donc une singularité de la pédagogie : enchevêtrer et structurer la pratique et la pensée, le faire et le spéculatif, l'expérimentation et le prospectif, l'intuition et le cognitif, l'empirisme et le savoir.


Rester attentif et prospectif sur les enjeux du contemporain tout en étant attaché à la question de l'histoire représente un véritable défi que la Haute école des arts du Rhin relève. C'est pourquoi risquer, explorer, chercher, s'aventurer sur de nouveaux territoires de l'art est au cœur des enseignements et des projets. Dans cette perspective, la recherche dans le champ de la création est particulièrement fondée, car elle permet d'enrichir et de nourrir le parcours de l'étudiant et le rend attentif à l'élaboration d'une réflexion tant pratique que théorique. L'originalité des contenus de la recherche articule autant des enjeux artistiques que des natures expérimentales et innovantes des pratiques de l'art. Il s'agit également d'inventer des formes et les formats en cohérence à ces problématiques de la recherche.

Les enseignements pratiques et théoriques visent à faire émerger une démarche d'auteur dans des champs aussi divers que ceux de l'art contemporain, des formes du design, de la scénographie, du graphisme, de l'illustration, de la performance, de l'installation, du son...

Il s'agit donc de construire une pédagogie originale qui permet tout à la fois d'accompagner le projet de l'étudiant au sein d'un espace critique et d'y apporter les connaissances fondamentales pour se projeter dans un avenir. Tel est l'enjeu majeur de notre formation.

Sommaire

3	Édito	33	Professionalisation
6	Organisation	36	Recherche
9	Règlement des études	37	Le mémoire
10	Dispositions générales	39	Enseignements théoriques
10	Organisation générale des études	42	Année 1
12	Les admissions	44	Art
13	Les formalités administratives	54	Art-Objet
15	Les formalités pédagogiques	60	Scénographie
15	Le système de validation des études	63	Design & Textile
17	Premier cycle	67	Communication
17	Année 1	69	Communication graphique
17	Année 2 et 3	72	Didactique visuelle
18	La présentation au diplôme — DNA	75	Illustration
18	Le document écrit	76	Workshops
18	Le jury du DNA	78	Ateliers
18	La commission d'admission en second cycle	78	Mulhouse
19	Second cycle	81	Ateliers Art-Objet Strasbourg
19	Le mémoire	82	« Les ateliers associés » Strasbourg
20	La présentation au diplôme — DNSEP	86	Vie étudiante
20	Le jury du DNSEP	92	Règlement et sécurité
21	Stages	95	Guide d'utilisation de Taïga
21	Stage au premier cycle	98	Messagerie @hear.fr
21	Stage au second cycle	103	Plans et accès
22	Année de césure		
22	Mobilité		
22	Mobilité internationale		
24	Voyages pédagogiques		
24	Déplacements intersites		
25	Ressources pédagogiques		
25	Les médiathèques		
25	Les ateliers techniques		
25	Le prêt du matériel		
26	Les droits d'auteur		
27	Vie à la HEAR		
27	Les règles de sécurité		
27	Entretien et usage des locaux		
27	Horaires d'ouverture des sites arts plastiques		
27	Les associations étudiantes		
28	Disposition transitoire		
28	Grilles de crédits Mulhouse		
30	Grilles de crédits Strasbourg		

 Retrouvez les chapitres ci-dessous sur le site : www.hear.fr :

Charte de la HEAR : La HEAR>Présentation
Composition du CA : La HEAR>Présentation
Planning général : Agenda
Équipe pédagogique : Arts plastiques > Pédagogie
Relations internationales : à venir
Documentation : La HEAR>Médiathèques
Concerts de l'Académie Supérieure de Musique : Agenda

Organisation

6-7

La Haute école des arts du Rhin est un établissement public de coopération culturelle dont les membres fondateurs et les principaux contributeurs sont l'État — ministère de la Culture, la ville

et la communauté urbaine de Strasbourg et la ville de Mulhouse. Elle reçoit le soutien du conseil régional Grand Est.

Conseil d'administration

Il se réunit quatre à cinq fois par an pour adopter les délibérations qui déterminent les grandes orientations de l'établissement et mettent en œuvre le projet d'établissement. Ainsi l'adoption du budget traduit les orientations prises pour le développement de la HEAR.

Composé de représentants des collectivités publiques fondatrices, de personnalités qualifiées, de représentants élus du personnel — enseignants et agents administratifs et techniques — et des étudiants, il est également le lieu de présentation des projets importants qui animent la HEAR.

Conseil pédagogique

Il réunit des représentants de musique et des arts plastiques. Il a vocation à qualifier et à traiter des projets d'intérêt général relatifs à la pédagogie pour l'ensemble des enseignements dispensés au sein de la HEAR. Il veille à l'harmonisation des cursus de manière à garantir l'équité des études entre les sites et entre les disciplines. Il s'attache à étendre à l'ensemble de la HEAR les pratiques améliorant la qualité et le confort des études.

Enfin, le conseil pédagogique traite spécialement des projets favorisant la mobilité des étudiants entre les arts plastiques et la musique, et entre les différentes disciplines enseignées. Pour cela, il encourage la possibilité pour les étudiants de personnaliser leur formation à travers l'offre globale d'enseignement.

Il se réunit au maximum trois fois par an, dont une fois en compagnie du conseil artistique et scientifique.

Conseil artistique et scientifique

Il a pour objet d'accompagner les orientations de la politique de développement de la HEAR, au niveau national et international, notamment

dans les relations entre les différentes disciplines artistiques (arts visuels, musique, scène) et avec d'autres champs du savoir.

Commissions pédagogiques de site

Elles assurent la coordination des activités pédagogiques menées au sein de chacun des trois sites. Les commissions pédagogiques de site

sont compétentes pour les questions relatives aux études dispensées sur les sites et mobilisant les moyens de chaque site.

Commission de vie étudiante

Trois fois par an, en plus de leur présence lors des commissions pédagogiques, les délégués des étudiants se réunissent avec la direction sur chacun des trois sites pour aborder les questions touchant au déroulement des études. Rassemblés au sein de la commission de la vie étudiante, ils portent la voix de chacun. Certains des délégués sont représentants pour l'ensemble du groupe et des élèves à chaque réunion des instances de la HEAR (conseil d'administration, commission pédagogique de site, conseil pédagogique).

🗨️ **Retrouvez les la composition des différentes instances et les coordonnés de l'équipe administrative sur : www.hear.fr/la-hear/presentation**

Règlement des études 2017 – 2018

L'ensemble des dispositions réglementaires auquel la HEAR est soumise en vertu de son inscription dans le paysage de l'enseignement supérieur européen et de son rattachement pédagogique au ministère de la Culture et de la Communication se trouve inscrit dans le règlement des études ci-après.

Le présent règlement des études de la Haute école des arts du Rhin (HEAR) précise les conditions d'application du décret n° 2014-817 du 17 juillet 2014 relatif à l'organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques — création du diplôme national d'art et de l'arrêté du 8 octobre 2014 modifiant l'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes. Il organise le cadre national de l'enseignement supérieur artistique au regard également du projet d'établissement de la HEAR et du programme défini par les équipes pédagogiques par option des sites d'arts plastiques de Mulhouse et de Strasbourg. Le règle-

ment des études régit l'organisation générale du parcours de l'étudiant au sein de l'établissement.

Voté par le conseil d'administration en date du 21 mai 2015 et après concertation au sein des différentes instances de l'établissement, en commission pédagogique de site et en commission de la vie étudiante, il a valeur réglementaire et est opposable à tous.

Le présent document est mis en application par le directeur général de la HEAR. Dans un souci de parfaite information, le règlement des études est lu et signé par chaque étudiant au moment de son inscription administrative dans l'établissement.

Dispositions générales

La Haute école des arts du Rhin est un établissement de coopération culturelle, dont le fonctionnement des différentes instances pédagogiques (Conseil pédagogique de la HEAR, commission

pédagogique de site et Conseil de la vie étudiante) est défini dans le règlement intérieur et les statuts de l'établissement. Les différentes instances sont décrites dans le Guide de l'étudiant.

Organisation générale des études

La Haute école des arts du Rhin regroupe des enseignements supérieurs dans les champs des arts plastiques, de la communication visuelle, du design et de la musique. Implantée sur trois sites dont deux dédiés aux arts plastiques à Mulhouse et à Strasbourg, elle prépare ses étudiants à devenir des créateurs, auteurs, musiciens, autonomes et responsables.

La Haute école des arts du Rhin sous contrôle pédagogique du Ministère de la Culture et de la Communication dispense, pour les arts plastiques, les trois grandes options art, communication et design, réparties sur les sites d'arts plastiques de Mulhouse et Strasbourg. Le guide de l'étudiant, distribué au moment de la rentrée universitaire à tous les étudiants, permet de prendre connaissance des grandes orientations pédagogiques de l'établissement.

Les études en arts plastiques

Elles sont organisées en deux cycles :

1. Le premier cycle — dite phase Programme — comprend 6 semestres ; il permet à l'étudiant de se positionner dans une option et son éventuelle mention. Ces trois premières années permettent l'acquisition des apprentissages fondamentaux tout en ouvrant sur une pratique personnelle. Ce premier cycle est validé par le par le diplôme national d'art, DNA.
2. Le second cycle — dite phase Projet — comprend 4 semestres. Il permet d'engager une spécialisation et un projet de recherche plastique soutenu par un travail théorique à travers le mémoire. Ce cycle est validé par le diplôme national supérieur d'expression plastique, DNSEP, valant grade de master depuis 2011.

Pour chacun de ces deux niveaux de diplômes, un supplément de diplôme est délivré par l'établissement.

Les diplômes

Art			Communication			Design			DNSEP
Art	Scénographie	Art-Objet	Communication graphique	Didactique visuelle	Illustration	Design*	Design textile	Design graphique**	5 ^e année
Art	Scénographie	Art-Objet	Communication graphique	Didactique visuelle	Illustration	Design*	Design textile	Design graphique**	4 ^e année

Art			Communication			Design			DNA
Art	Scénographie	Art-Objet	Communication graphique	Didactique visuelle	Illustration	Design*	Design textile	Design graphique**	3 ^e année
Art	Scénographie	Art-Objet	Année 2 Communication			Design*	Design textile		2 ^e année
Année 1									1 ^{re} année

- Mentions disponibles sur les deux sites
- Mentions disponibles sur le site de Mulhouse
- Mentions disponibles sur le site de Strasbourg

*Mention délivrée sur le site de Strasbourg jusqu'en 2018.
**Mention délivrée sur le site de Mulhouse jusqu'en 2018.

L'offre de formation

Elle se décline en différentes options — art, design et communication — et des mentions. L'option art est dispensée sur les sites de Mulhouse et Strasbourg.

À Strasbourg, l'option art comprend la mention Art-Objet et la mention Scénographie. L'option design est dispensée uniquement sur le site de Mulhouse et comprend la mention textile. L'option communication est dispensée uniquement sur le site de Strasbourg et comprend les mentions communication graphique, didactique visuelle et illustration.

Les admissions

Admission en année 1

L'entrée en année 1 se fait par voie d'examen d'entrée.

Conditions d'accès en 1^{re} année

- Être titulaire du baccalauréat (général, technique ou professionnel) ou candidat à la session de l'année en cours. Les candidats titulaires d'un diplôme artistique supérieur au bac ou ayant obtenu au minimum 60 crédits ECTS ou plus dans un cursus artistique devront se présenter à la commission d'équivalence;
- Être titulaire d'un titre équivalent au baccalauréat, français ou étranger;
- Pour les candidats non francophones, justifier du niveau B2 en langue française (sur présentation d'une attestation en cours de validité du TCF niveau B2 ou DELF niveau B2).

Des dérogations peuvent être accordées à des candidats non bacheliers, ayant quitté le cursus scolaire et justifiant d'une motivation et d'une pratique artistique. Ces dérogations sont accordées par la direction des études pour une présentation du candidat à l'examen d'entrée.

L'examen d'entrée se décompose en deux temps : un dossier pour l'admissibilité et des épreuves sur site pour l'admission. Le candidat a la possibilité de se présenter :

- À l'examen d'entrée à Mulhouse, pour un cursus en art ou design;
- À l'examen d'entrée à Strasbourg, pour un cursus en art ou communication;
- À l'examen d'entrée des deux sites; dans ce cas, le candidat passera une seule fois les épreuves écrites sur un seul site, soit celui de Strasbourg soit celui de Mulhouse.

Épreuves de l'examen d'entrée

Les modalités de l'examen d'entrée sont fixées chaque année par les commissions pédagogiques de sites selon la réglementation en vigueur prévue par l'arrêté des études du 16 juillet 2013 et sont publiées sur le site internet de l'école au début de chaque année civile.

L'examen d'entrée se déroule en deux parties :

- Une étape d'admissibilité sur dossier;
- Puis une étape d'admission avec des épreuves écrites et un entretien de motivation avec un jury composé d'enseignants de l'établissement.

Les décisions du jury sont prises à la majorité absolue de ses membres. La décision du jury est notifiée au candidat par la direction des études. La décision de refus est motivée. Les résultats sont publiés par voie d'affichage à l'école et sur le site internet de l'établissement.

Admission en cours de cursus, par voie d'équivalence

Chaque année, la direction de l'établissement, après consultation de la commission pédagogique du site concerné, se réserve la possibilité de fermer à l'admission par voie d'équivalence une option, une mention ou une année en fonction des places disponibles. Cette voie d'admission en cours de cursus (en années 2, 3 et 4) est étudiée par une commission d'équivalence.

Cette commission est ouverte aux candidats qui peuvent justifier d'un diplôme en art ou d'un nombre de crédits équivalents : 60 crédits ECTS pour entrer en année 2, 120 crédits ECTS pour entrer en année 3 et 180 crédits ECTS pour entrer en année 4.

Des dérogations sont accordées par la direction des études pour une présentation à la commission d'équivalence pour les candidats justifiant d'une expérience professionnelle artistique.

Les modalités d'entrée sont fixées chaque année par l'équipe pédagogique selon la réglementation en vigueur prévue par l'arrêté des études du 16 juillet 2013 et publiées sur site de l'école en début de l'année civile. Un tableau des diplômes est publié chaque année permettant de connaître le niveau d'intégration en cours de cursus.

Commission d'équivalence pour les années 2 et 3

L'admission en année 2 est subordonnée à l'obtention de 60 crédits ECTS et l'admission en année 3 à l'obtention de 120 crédits ECTS.

La commission d'équivalence comporte deux étapes : une étape d'admissibilité sur dossier et une étape d'admission sur site avec entretien de motivation avec le jury de l'option ou de la mention choisie.

L'admission est conditionnée par la décision favorable du jury composé de deux enseignants minimum de l'option ou de la mention choisie, nommé par la direction des études. La décision d'admission ou de refus est notifiée par la direction des études. La décision de refus doit être motivée.

Commission d'admission en année 4

L'admission en année 4 est subordonnée à l'obtention du DNA ou à la validation de 180 crédits ECTS et à l'avis de la commission d'admission. La commission d'admission comporte deux étapes : une étape d'admissibilité sur dossier et une étape d'admission sur site avec entretien de motivation avec la commission d'admission.

La décision d'admission est prononcée par une commission qui comprend trois professeurs nommés par la direction des études. L'un des professeurs est titulaire d'un doctorat. Le président de la commission est désigné par la direction des études parmi ses membres. La décision est prise par la commission d'admission en deuxième cycle à la majorité absolue de ses membres. La décision d'admission ou de refus est notifiée par la direction des études. La décision de refus doit être motivée.

Après l'épreuve d'admissibilité, les documents à remettre à la commission sont les suivants :

- Un document écrit de deux pages minimum comportant les axes de recherches du projet plastique ainsi que la délimitation du territoire de recherche et les intentions du mémoire avec des éléments bibliographiques;
- Un dossier des travaux réalisés.

Les formalités administratives

L'inscription administrative est annuelle. Pour la valider définitivement, les étudiants doivent avoir rempli les formalités d'inscription et s'être acquittés des droits de scolarité.

L'inscription administrative

L'inscription administrative donne droit à la délivrance d'une carte d'étudiant qui accorde le statut étudiant. L'étudiant doit être à jour de son inscription ou avoir engagé une procédure de paiement échelonnée au plus tard le 30 septembre. Un titre de recette pourra être émis à l'encontre de l'étudiant si l'étudiant ne s'est pas acquitté de la totalité des droits d'inscription avant le 31 décembre.

Aucun remboursement des frais de scolarité n'est possible sauf dans le cas d'un candidat reçu à l'examen d'entrée qui n'aurait pas été admis au baccalauréat, de notification tardive de bourse sur critères sociaux du CROUS ou de décision d'exonération partielle des droits d'inscription par la commission constituée à cet effet. En cas de notification de bourse sur critères sociaux du CROUS qui serait proratisée en fonction du nombre de mois restant dans l'année scolaire en cours, la HEAR appliquera le même mode de calcul et remboursera l'étudiant à hauteur du nombre de mois restant dans l'année scolaire. Une attestation de responsabilité civile et dommage aux biens, à ce jour, qui couvre les éventuels dommages aux matériels prêtés par l'établissement est obligatoire et doit être remise à la scolarité.

Droits d'inscription

Les droits d'inscription se composent des frais de scolarité, de la cotisation à la sécurité sociale étudiante, ainsi que celle de la médecine préventive et d'autres cotisations facultatives. Ils peuvent être réglés en une fois par chèque, en ligne ou par virement bancaire ou faire l'objet d'un paiement en ligne échelonné en 4 échéances maximum.

Les frais d'inscription droits de scolarité sont fixés par le conseil d'administration de la HEAR.

Les nouveaux étudiants (années 1 et équivalences) des sites d'arts plastiques doivent s'acquitter d'une partie des droits d'inscription égale au tarif boursier le plus bas pour confirmer leur place à l'issue de la publication des résultats. Le solde est versé à l'occasion de l'inscription définitive.

Les montants de la cotisation à la sécurité sociale étudiante à un des deux centres agréés par l'État pour gérer le régime étudiant — LMDE ou la MGEL — et au service universitaire de médecine préventive sont fixés par arrêtés ministériels.

L'affiliation à la sécurité sociale étudiante est obligatoire pour les étudiants âgés de 20 à 28 ans. Les étudiants âgés de moins de 20 ans avant la date limite de l'année universitaire en cours définie par les textes en vigueur bénéficient de la sécurité sociale de leurs parents.

Les étudiants inscrits ont la possibilité d'obtenir une carte culture dont le montant est fixé par les universités d'Alsace, dont le paiement de la cotisation se fait selon les mêmes modalités que les droits d'inscription.

Les étudiants inscrits sur le site d'arts plastiques de Strasbourg ont également la possibilité d'accéder au Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) dont l'inscription se fait directement au service des sports de l'Université de Strasbourg.

Étudiants boursiers

En application de l'arrêté du 19 février 2010 modifiant l'arrêté du 5 novembre 2009 fixant les conditions et la procédure d'attribution des bourses et aides attribuées aux étudiants des établissements d'enseignement supérieur relevant du ministère chargé de la culture, les étudiants ont accès aux bourses sur critères sociaux et aides d'urgence annuelles attribuées par l'État.

Les étudiants bénéficiaires doivent présenter la notification d'attribution de bourse du CROUS au moment de l'inscription administrative pour pouvoir être exonérés de la cotisation de la sécurité sociale.

Il est appliqué des tarifs droits de scolarité différenciés en fonction des niveaux de bourse du CROUS.

Exonération partielle des frais d'inscription

Les étudiants non boursiers rencontrant des difficultés financières importantes peuvent solliciter une exonération partielle de leur frais d'inscription en déposant un dossier avant le 30 septembre de l'année scolaire. Après examen du dossier déposé et des pièces justificatives sollicitées par un travailleur social mandaté par la HEAR, une commission ad hoc présidée par le(a) Président(e) du Conseil d'administration ou son représentant et composée des deux Directeurs (trices) adjoint(e)s de l'établissement, ou leur représentant, l'Administrateur (trice) de la HEAR ou son représentant statue sur la demande. L'exonération éventuellement accordée ne portera que sur les droits de scolarité versés à la HEAR (à l'exclusion des droits versés à l'Université pour les étudiants musiciens, de la sécurité sociale, de la médecine préventive et d'autres cotisations facultatives) et ne pourra pas conduire à laisser à la charge de l'étudiant des droits de scolarité inférieurs au tarif boursier le plus bas.

La messagerie étudiante

Tout au long de leurs études, les étudiants disposent d'une adresse électronique @hear.fr, qui leur est communiquée au moment de leur inscription administrative.

L'administration de la HEAR transmet uniquement sur cette adresse électronique toutes les informations d'ordre pédagogiques et administratives.

Les formalités pédagogiques

L'inscription pédagogique

Le contrat d'études fait partie de l'inscription pédagogique de l'étudiant à partir de la deuxième année. Ce document, semestriel, permet à l'étudiant, à partir de la 2^e année, de construire, au sein d'un ensemble d'unité d'enseignement, son parcours en fonction des obligations pédagogiques établies et validées par le coordinateur ou professeur référent de l'option choisie. Il inscrit les 30 crédits nécessaires à la validation du semestre et permet de retracer le parcours de l'étudiant tout le long de son cursus. L'inscription pédagogique, sur le site de Strasbourg, consiste à formaliser dans un contrat d'études le choix des parcours et des enseignements qui est validé par le coordinateur ou le professeur référent. Il doit être rendu au service de la scolarité dans le premier mois de la rentrée universitaire. Sur le site de Mulhouse, un planning à l'attention des étudiants d'une année et d'une option donnée engage l'étudiant à suivre le cursus dédié.

Les absences et l'assiduité

Les étudiants sont tenus de respecter les horaires de cours et de les suivre avec assiduité. Après avis du coordinateur ou du professeur référent et suite à deux avertissements écrits, les absences non justifiées et répétées peuvent entraîner l'exclusion définitive de l'étudiant de l'établissement. Cette exclusion est décidée de manière collégiale, puis validée par la direction des études. En cas d'absence — maladie ou difficulté particulière — l'étudiant est tenu d'en informer le service de la scolarité et les enseignants concernés. À son retour, il est tenu d'apporter les justificatifs adaptés au service de la scolarité.

Le changement d'option et de siteChangement d'option ou de mention

Le changement d'option ou de mention peut se faire au plus tard dans le mois suivant la rentrée du semestre 3, 4 et 5.

L'étudiant remplit un document qui énonce les raisons de ce changement. Il doit s'assurer de l'accord préalable du coordinateur ou professeur référent de l'option d'origine et de l'option souhaitée. La direction des études valide définitivement le changement. L'étudiant sera donc évalué pour le bilan dans l'option ou la mention dans lequel il est nouvellement inscrit. Le formulaire est à retirer, puis à remettre une fois renseigné, au service de la scolarité.

Changement de site

Lorsque l'étudiant souhaite changer de site d'étude, il doit se manifester préalablement auprès du service de scolarité de son site. L'étudiant sera automatiquement reçu par un jury de l'option ou de la mention demandée. Il présente un dossier artistique et les motivations qui le conduisent à souhaiter changer de site et d'orientation. Le dossier doit être fourni trois semaines avant la rencontre avec le jury.

En fonction de son projet artistique, de sa motivation et des places disponibles, son changement est validé par le jury. Son entrée est rendue effective à la rentrée scolaire, à condition que tous les crédits ECTS soient bien acquis sur le site d'origine.

Le système de validation des études

Les crédits ECTS

Les directives adoptées en 1989 et en 1992 (89/48 CEE et 92/51 CEE) ainsi que la directive 2005/36/CE du 7 mai 2005, instituent un système général de reconnaissance des diplômes et consolident le dispositif juridique de reconnaissance des qualifications professionnelles pour l'exercice des professions réglementées dans l'Union européenne. Ce cadre réglementaire permet de poser un certain nombre de principes de manière à œuvrer pour une lisibilité des

formations. C'est dans ce cadre que le système des crédits ECTS est mis en place.

L'ECTS est un système d'accumulation et de transfert de crédits centré sur l'étudiant, qui repose sur la transparence des résultats et processus d'apprentissage. Il vise à faciliter la planification, la délivrance, l'évaluation, la reconnaissance et la validation des diplômes et des unités d'apprentissage ainsi que la mobilité des étudiants.

1 ECTS repose sur un volume de 25 à 30 heures semestrielles de travail, comprenant la présence en cours et le travail personnel. Les enseignements sont regroupés en unité d'enseignement (UE) qui sont constituées de plusieurs enseignements. Une année universitaire est répartie en deux semestres de 14 semaines et comprend 60 crédits soit 30 crédits semestriels. Les crédits sont attribués par les enseignants de manière individuelle et/ou de manière collégiale lors du bilan semestriel. Ils ne s'obtiennent qu'après achèvement du travail complet en fonction des compétences et des connaissances requises. La participation aux colloques, workshops, séminaires, voyages fait partie du cursus de la formation, permet de nourrir le projet de l'étudiant et donne lieu à l'attribution de crédits ECTS.

Le contenu de chaque cours avec son mode d'évaluation, la bibliographie et les informations pratiques sont accessibles sur la plateforme Taiga.

Le système de notation

Le relevé de notes est un document semestriel rempli par les enseignants qui rend compte du cursus de formation de l'étudiant avec l'ensemble des cours suivis, les crédits affectés et les appréciations des enseignants.

Les crédits alloués aux différents cours ne sont pas fractionnables.

- A (Excellent) correspond aux notes de 16 à 20/20
- B (Très bien) correspond aux notes de 14 ou 15/20
- C (Bien) correspond aux notes de 12 ou 13/20
- D (Assez bien) correspond à la note de 11/20
- E (Passable) correspond à la note de 10/20
- FX (échec/travail supplémentaire nécessaire) correspond aux notes de 8 ou 9/20
- F (Échec, très insuffisant) correspond aux notes de 0 à 7/20

Une appréciation minimum de E (équivalent de la moyenne) est requise pour l'obtention des crédits concernés, avec la mention « passable ». Dans le cas d'une appréciation Fx, le ou les crédits peuvent être rattrapés selon les modalités prévues à l'article 3 relatives aux rattrapages de crédits.

Les rattrapages de crédits

Tout crédit obtenu est un crédit acquis. Le nombre maximum de crédits ECTS pouvant être obtenu pour chacun des semestres est de 30. Le passage de l'étudiant au semestre suivant est

subordonné à l'obtention d'au moins 24 crédits ECTS, à l'exception : du passage au semestre 3, qui nécessite l'obtention de 60 crédits ECTS, du passage au semestre 6, qui nécessite l'obtention de 150 crédits ECTS, et du passage au semestre 10, qui nécessite l'obtention de 270 crédits, ECTS.

Il est à noter que les rattrapages ne sont pas automatiques; ils sont soumis à l'appréciation du collègue d'enseignants et à la validation du coordinateur ou du professeur référent, en particulier en cas d'absences répétées et/ou de longues durées sans justificatif.

Chaque enseignant met en œuvre, selon un calendrier précis, les modalités de rattrapage. Tout rattrapage de crédit doit être effectué avant le bilan suivant.

Les évaluations

Les évaluations sont inscrites dans le temps pédagogique semestriel et selon un calendrier défini et diffusé à la rentrée scolaire. Chaque étudiant est évalué chaque semestre selon deux principes :

- une évaluation individuelle par enseignant qui attribue des crédits selon des modalités qu'il définit en début de semestre (contrôle continu, devoir sur table, exposé, participation...);
- le bilan : une évaluation collective semestrielle par un groupe d'enseignants situé en fin de semestre.

Les bilans se formalisent par un accrochage ou une présentation orale de travaux réalisés durant le semestre devant un collège d'enseignants, suivis d'une réunion bilan qui attribue les crédits.

Le redoublement

L'année 1 ne peut être redoublée sauf pour raisons médicales ou personnelles justifiées par un certificat médical, après avis du coordinateur ou du professeur référent et validation de la direction des études.

Un seul redoublement est autorisé par cycle après avis favorable du coordinateur ou du professeur référent et validation de la direction des études.

Dans le cas d'un redoublement et sauf dérogation pour projet validé par le coordinateur ou le professeur référent et la direction des études, une présence assidue et active est impérative.

Premier cycle

Le premier cycle comprend 6 semestres valant 180 crédits ECTS. Il permet à l'étudiant de se positionner dans une option et son éventuelle mention. Ces trois premières années permettent l'acqui-

sition des apprentissages fondamentaux tout en ouvrant sur une pratique personnelle. Ce premier cycle est validé par un diplôme DNA.

Année 1

La première année est une année pluridisciplinaire avec des enseignements obligatoires et optionnels qui visent à donner l'ouverture la plus vaste sur les domaines de la création et les bases d'une formation culturelle solide et autonome. Les enseignements plastiques visent à mettre progressivement en place les conditions d'un choix d'option en fin de semestre 2.

Le parcours de l'étudiant à la HEAR se dessine dès son entrée en année 1 et le choix du site d'entrée est déterminant. Les approches pédagogiques particulières à chaque option ou mention sont présentées au cours de l'année. L'étudiant effectue un choix au moment du bilan du semestre 2 qui sera validé définitivement par la commission d'orientation composée des enseignants des options en fonction de ses aptitudes et du nombre de places dans l'option et/ou la mention.

Chaque année, la commission pédagogique en accord avec la direction des études définit pour chaque option/mention, un nombre de places en année 2.

- À Mulhouse : Art, Design et Design textile
- À Strasbourg : Art, Art-Objet, Scénographie, Communication graphique, Didactique visuelle, Illustration.

Pour l'option communication, le choix de la mention, Communication graphique, Didactique visuelle et Illustration, s'effectue en fin de semestre 4.

Chaque année, dans le guide de l'étudiant est publié le nombre de places disponibles par mention de diplôme.

Années 2 et 3

Les années 2 et 3 se caractérisent par un passage progressif d'une phase d'initiation, d'expérimentation jusqu'à la mise en œuvre de propositions plastiques personnelles. Elle se structure autour d'apprentissages et de méthodologies de travail (conduite de projet, recherche d'œuvres de référence, développement d'un regard critique, connaissance historique et des enjeux du monde contemporain, etc.).

Les années 2 et 3 consistent également en l'acquisition de connaissances pratiques et d'outils techniques, conceptuels et plastiques. Ce premier

cycle peut se définir comme une initiation aux fondamentaux de l'option. Il permet d'acquérir tant les diverses pratiques artistiques que la capacité à conceptualiser, en connaissance des outils, des matériaux et dans l'expression formelle et critique des propositions. L'étudiant décline notamment des savoirs en histoire de l'art et art contemporain, en philosophie, en théorie de l'art, en culture de médias, mais aussi une sensibilité à l'analyse de l'image, à la lecture critique et une capacité d'écriture. C'est enfin un moment où l'étudiant est amené à se confronter au milieu professionnel par le biais d'un stage.

La présentation au diplôme — DNA

Le diplôme national d'arts plastiques (DNA) sanctionne une étape dans un processus continu dans l'école ouvrant sur le développement d'une recherche personnelle.

La présentation de l'étudiant à l'épreuve du diplôme national d'arts plastiques est subordonnée à l'obtention de 165 crédits ECTS lors du bilan de fin de semestre 6. Tous les crédits européens correspondant au premier cycle, hors crédits attachés aux épreuves du diplôme doivent être obligatoirement validés avant la présentation au diplôme. Cette dernière épreuve donne lieu à l'attribution de 15 crédits ECTS. Aucun crédit ne peut se substituer à ceux attachés à la réussite des épreuves du diplôme. Les étudiants qui ne disposent pas de 165 crédits ECTS peuvent redoubler à raison d'une seule fois dans l'option et après avis favorable du coordinateur ou du professeur référent et validation de la direction des études. Selon l'arrêté du 8 octobre 2014 modifiant l'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'ensei-

gnement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes, l'épreuve du diplôme national d'art, d'une durée de trente minutes, prend la forme d'un entretien avec le jury comprenant la présentation par l'étudiant d'un projet plastique constitué d'une sélection de travaux plastiques et d'un document écrit sélectionné parmi ceux réalisés pendant les semestres 5 et 6. À l'issue de ces épreuves, le jury délibère sur l'attribution du diplôme national d'arts plastiques et attribue les 15 crédits ECTS correspondants. À l'issue du DNA, l'étudiant a obtenu 180 crédits ECTS, il est donc titulaire du DNA. Dans le cas d'un échec au diplôme, l'étudiant, avec l'avis favorable du coordinateur ou du professeur référent et la validation de la direction des études, est autorisé au redoublement. Les crédits obtenus restent acquis l'année suivante. Sauf dérogation pour projet validé par la direction des études et le coordinateur ou le professeur référent, une présence assidue et active est impérative.

Le document écrit

Le document écrit, dont la forme est volontairement libre, est consulté au moment de la présentation du travail plastique. Il révèle la capacité de l'étudiant à mettre en perspective sa pratique artistique avec un environnement théorique et

plastique. Il invite l'étudiant à étayer ou à élargir son travail par une réflexion nourrie d'exemples et à développer une famille d'affinités. Il esquisse le projet personnel.

Le jury du DNA

Le jury du diplôme national d'arts plastiques est nommé par la direction des études sur proposition des coordinateurs d'option. Il comprend trois membres : deux personnalités qualifiées extérieures à l'établissement et un enseignant de l'établissement choisi dans le cursus considéré.

Le président du jury est désigné parmi les personnalités qualifiées sur proposition du coordinateur et validé par la direction des études. Des suppléants sont nommés dans les mêmes conditions. Les décisions sont prises à la majorité absolue.

La commission d'admission en second cycle

L'admission en semestre 7 est subordonnée à l'obtention du diplôme national d'arts plastiques et à une décision favorable de la direction des études, sur proposition de la commission d'admission sur la présentation de projets et recherches envisagées par l'étudiant. Cette commission comprend trois professeurs

nommés par la direction des études. L'un des professeurs est titulaire d'un doctorat. Le président de la commission est désigné par la direction des études parmi ses membres. La décision est prise par la commission d'admission en deuxième cycle à la majorité absolue de ses membres.

La décision d'admission ou de refus est notifiée par la direction des études. La décision de refus doit être motivée. Les documents au format papier et PDF à remettre à la commission d'admission sont les suivants :

- un document écrit de deux pages minimum comportant les axes de recherche du projet plastique ainsi que la délimitation du territoire de recherche

et les intentions du mémoire avec des éléments bibliographiques ; Ce document écrit, en fonction de sa construction, peut être également présenté pour le DNA ;

- les projets d'échanges Erasmus, de mobilité et de stage long à l'étranger et/ou en France ;
- un dossier des travaux réalisés.

Second cycle

L'admission au semestre 7 est subordonnée à :

- l'obtention du DNA et des 180 crédits ECTS ;
- l'avis favorable de la commission d'admission en second cycle.

Le second cycle se conclut en cinquième année par le passage du DNSEP art, design ou communication. Ce diplôme conférant au grade de Master est inscrit au niveau I de la certification professionnelle. Le second cycle comprend 4 semestres valant 120 crédits ECTS. Les années 4 et 5 permettent d'affirmer une recherche personnelle. Ces deux années de spécialisation structurent un projet plastique soutenu par un travail théorique à travers l'écriture du mémoire. Le travail personnel s'enrichit et se confronte à des contributions extérieures (expositions, publications, mises en

situation, appels à projets, etc.). Il se nourrit également de séminaires de recherche, de participation à des colloques et des activités de recherche, voyages d'études, workshops et cycle de professionnalisation. L'apport de connaissances de la part des enseignants se présente sous la forme d'un suivi personnalisé, d'un accompagnement en atelier, d'un dialogue et de savoirs spécifiques nécessaires à l'élaboration du projet artistique de l'étudiant.

Au début du semestre 7, l'étudiant doit choisir un tuteur pour son mémoire avec lequel il élabore sa problématique en lien également avec un enseignant référent de son travail plastique. Il peut anticiper son choix dès la fin du semestre 6.

Le mémoire

Le mémoire se prépare dès le semestre 7 et est soutenu devant un jury au courant du semestre 10. Il est obligatoire dans le cursus du DNSEP. Il a pour fonction de rendre lisibles les constructions conceptuelles et référentielles qui soutiennent la démarche et la recherche artistique de l'étudiant. La forme prise par le mémoire doit être en adéquation avec le propos. Pour autant, il doit témoigner d'une rigueur et d'une méthodologie accompagnée d'une bibliographie et/ou d'une sitographie et le cas échéant d'une iconographie. Un cahier des charges peut être précisé et communiqué par le coordinateur ou le tuteur en fonction des options ou des mentions.

Le jury de soutenance est composé de deux membres — un représentant de l'école (plasticien ou théoricien) et une personnalité extérieure titulaire d'un doctorat —, lesquels membres siègent également à la soutenance plastique.

À l'issue de la soutenance du mémoire, le jury établit un rapport écrit qui est communiqué aux autres membres du jury lors de la soutenance plastique du DNSEP.

L'évaluation du mémoire porte notamment sur la pertinence du choix du sujet, la capacité du candidat à adopter un point de vue critique, la justesse des références bibliographiques et de leurs articulations au projet, la qualité du travail rédactionnel et celle de l'entretien avec le jury. Il correspond à 5 crédits sur 30 crédits.

Chaque option ou mention peut préciser les exigences concernant la préparation, la méthode, le volume attendu et le calendrier précis d'élaboration du mémoire. Le rendu des mémoires se fait auprès de la scolarité en fin du semestre 9 ou au début du semestre 10.

Il est demandé à chaque étudiant trois versions papier du mémoire, ainsi qu'une version PDF, ainsi réparties : une pour le tuteur du mémoire, une seconde pour le président du jury, la troisième en dépôt à la médiathèque du site de scolarité de l'étudiant. Le fichier PDF pourra être envoyé aux autres membres de jury pour consultation et cette version numérisée sera également conservée pour consultation à la médiathèque.

La présentation au diplôme — DNSEP

L'obtention d'un minimum de 240 crédits ECTS est obligatoire pour le passage en semestre 9. Le rattrapage des 6 crédits manquants a lieu obligatoirement durant le semestre 9. La présentation de l'étudiant au DNSEP est subordonnée à l'obtention de 270 crédits, ECTS.

Il est possible à plusieurs étudiants de se présenter collectivement à l'épreuve d'attribution du diplôme. Le jury peut apprécier la part personnelle de chaque candidat par son mémoire, ou, si nécessaire, par la rédaction d'un texte individuel que chaque candidat lui présente individuellement.

Le diplôme est constitué de deux épreuves : la soutenance du mémoire au semestre 10 — d'une durée de 20 minutes — qui donne lieu à

5 crédits ECTS et la présentation des travaux plastiques — d'une durée de 45 minutes — qui donne lieu à 25 crédits, ECTS. Aucun crédit ne peut se substituer à ceux attachés à la réussite des épreuves du diplôme.

L'attribution des crédits ECTS du mémoire doit intervenir au moment du jury final, afin de tenir compte de la collégialité dans la délivrance du DNSEP. En effet, l'arrêté ne prévoit pas que le jury de mémoire délivre les crédits ECTS à l'issue de la soutenance du mémoire.

Il établit seulement un rapport. Seul le jury de DNSEP composé de cinq personnes est souverain pour attribuer tous les crédits, ECTS.

Le jury du DNSEP

Le jury du diplôme national supérieur d'expression plastique est nommé par la direction des études sur proposition du coordinateur. Il est composé de cinq membres : un enseignant de l'établissement choisi parmi les enseignants et quatre personnalités qualifiées extérieures à l'établissement. Le président du jury est désigné parmi les personnalités qualifiées sur proposition du coordinateur et validé par la direction des études.

Des suppléants sont nommés dans les mêmes conditions. Les décisions du jury sont prises à la majorité absolue. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante. Les membres du jury du diplôme national supérieur d'expression plastique chargés de la soutenance du mémoire, dont l'un est titulaire d'un diplôme de doctorat, sont l'enseignant de l'établissement et l'une des quatre personnalités qualifiées.

Stages

L'organisation des stages est prévue par le décret n° 2014-1420 du 27 novembre 2014 relatif à l'encadrement des périodes de formation en milieu professionnel et des stages et par l'arrêté du 29 novembre 2014 relatif aux conventions de stage dans l'enseignement supérieur. Tout stage doit faire l'objet d'une validation, au moins un mois à l'avance par l'enseignant coordinateur ou référent de l'étudiant.

La demande s'effectue par formulaire qui définit l'objet du stage, sa durée et l'identité de l'organisme et doit être validée par le coordinateur ou le professeur référent. Une convention de stage sera ensuite rédigée par le service de la scolarité et signée par la direction des études en arts plastiques, l'organisme d'accueil et l'étudiant.

Stage au premier cycle

Un stage d'une durée minimum de 2 semaines est obligatoire au cours du premier cycle et fait l'objet de 2 crédits ECTS au semestre 5. En fonction des options et des mentions, ce stage peut se faire par anticipation et de façon fragmentée. Il est vivement conseillé de l'effectuer pendant les périodes de vacances scolaires. L'objectif de ce stage court est d'inscrire les étudiants dans une réalité professionnelle dès le premier cycle.

Un rapport de stage d'une page minimum doit être remis au coordinateur ou au professeur référent de l'option ou de la mention et au service de la scolarité, afin de permettre la validation du stage et l'obtention des 2 crédits, ECTS. L'organisme d'accueil doit également envoyer à la scolarité un rapport d'évaluation à l'issue du stage.

Stage au second cycle

Une mobilité pour un stage long est encouragée pendant le second cycle. L'exigence en termes de durée du stage dépend de l'option choisie, mais également du parcours scolaire de l'étudiant : les étudiants entrés en équivalence sont encouragés à suivre leur cursus dans l'établissement de manière à bénéficier d'encadrements plus approfondis au sein de l'option.

La durée du stage est déterminée en lien avec le coordinateur ou professeur référent de l'option ou de la mention.

À titre indicatif, le stage est obligatoire pour les étudiants en scénographie (1 mois en année 4), pour les étudiants en design (de 3 à 6 mois en année 4) et pour les étudiants en communication graphique (1 mois pendant les vacances scolaires entre les années 3 et 4 et entre les années 4 et 5). Dans le cas d'un stage de plus de 3 mois sur le temps académique, il est validé de 30 crédits ECTS après la soutenance du rapport de stage. D'une manière générale, tout stage doit donner lieu à un rendu qui permet la validation du stage. Ce rendu peut prendre plusieurs formes : un rapport de stage, un livret, accompagnés ou non d'une présentation à l'oral.

Année de césure

La période dite « de césure » permet à l'étudiant de suspendre temporairement sa formation d'enseignement supérieur pour acquérir une expérience personnelle, soit de façon autonome, soit au sein d'un organisme d'accueil en France ou à l'étranger. Elle peut prendre la forme d'une césure en milieu professionnel en France ou à l'étranger, dans le cadre d'un engagement (service civique, volontariat...), d'une césure dans une autre formation, ou d'un projet personnel hors du territoire français. Une convention de stage peut être délivrée par la HEAR, pour une durée maximum de 6 mois dans le cadre d'une année de césure conformément à la réglementation en vigueur de la loi n° 2014-788 du 10 juillet 2014.

L'année de césure est effectuée sur la base d'un strict volontariat de l'étudiant et elle ne comporte pas un caractère obligatoire. Elle ne donne pas droit à l'acquisition de crédits ECTS, et si l'étudiant en obtient lors de son année de césure (année de formation au sein d'un autre établissement), ils ne sont pas capitalisés dans le cadre du cursus à la HEAR. L'année de césure se fait hors de l'établissement. Elle peut se faire après la troisième ou la quatrième année. L'étudiant conserve sa place pour l'année scolaire suivante dans l'option et la mention selon les règles ci-dessous énoncées.

La procédure d'acceptation de la période de césure
L'étudiant doit informer son responsable de men-

tion/atelier/groupe pédagogique de sa décision de prendre une année de césure. La période de césure, si elle respecte les conditions posées, ne pourra pas être refusée.

L'étudiant doit remettre le contrat d'acceptation rempli et signé aux services de scolarité à télécharger dans TAIGA, au plus tard le 15 mai de l'année scolaire en cours, pour une année de césure lors de l'année scolaire N+1. Le contrat est transmis à la direction des études pour signature et remis à l'étudiant fin mai. Pour valider sa réinscription à la HEAR après sa période de césure, l'étudiant doit impérativement informer les services de scolarité de son retour avant le 15 mai de l'année de sa césure.

Droits d'inscription

L'étudiant reste inscrit à la HEAR, paye des frais d'inscription adaptés et garde le bénéfice de la sécurité sociale étudiante sauf dans le cas où il est inscrit dans une autre formation, auquel cas, il est redevable des droits d'inscription dans cet établissement.

L'étudiant boursier peut conserver son droit à bourse s'il le souhaite. Il lui revient de faire les démarches auprès du CROUS et il doit en informer la scolarité. En revanche, cette année n'ouvre pas droit aux bourses délivrées par la HEAR dans le cadre d'une mobilité.

Mobilité

Mobilité internationale

Mobilité en année 1 à 3

Les étudiants souhaitant partir en stage court ou ayant un projet à l'international pendant les vacances scolaires peuvent bénéficier d'un accompagnement du service Scolarité et mobilité internationale.

Mobilité en année 4

Les étudiants peuvent partir en échange, projet ou stage à l'étranger en année 4 sous réserve de validation du projet de mobilité par le coordinateur ou le professeur référent et à l'exception des étudiants entrés en équivalence en année 4. L'échange à l'étranger se prépare dès l'année 3 et doit être validé par le coordinateur ou le professeur référent au moment du bilan du 1^{er} semestre de l'année 3.

Le départ en échange ou stage est conditionné à l'obtention du DNA et au passage en année 4 indépendamment de l'acceptation de l'étudiant par la structure d'accueil.

Mémoire

Tout étudiant partant en séjour d'études ou stage en année 4 doit obligatoirement avoir défini une problématique et un tuteur de mémoire. L'étudiant envisagera avec son tuteur un suivi adapté à sa mobilité.

Calendrier des échanges

Les étudiants doivent remettre leur projet de mobilité indiquant obligatoirement trois choix d'écoles accompagnés d'un portfolio en anglais. À la suite de la décision de la Commission Relations internationales, l'étudiant devra remettre un dossier complet selon les exigences de candidatures des écoles partenaires.

Le départ en école partenaire est soumis à l'acceptation de cette dernière. Dans le cas de refus de l'école partenaire, un autre projet de mobilité sera défini avec l'étudiant en concertation avec le service des relations internationales. Un étudiant qui ne respecte pas le calendrier affiché ne sera pas prioritaire dans l'obtention de sa destination choisie, ainsi que pour l'obtention des bourses versées par la HEAR (bourse ERASMUS +, bourse mobilité HEAR).

Calendrier stage

Pour un départ au 1^{er} semestre de l'année 4, l'étudiant doit déposer son projet de stage au plus tard au mois de juin de l'année 3. Le projet de stage doit être validé par le coordinateur ou le professeur référent. Pour un départ au 2^e semestre de l'année 4, l'étudiant doit déposer son projet avant les vacances de Noël.

Commission Relations internationales

La commission désigne les étudiants selon les places disponibles et les départements ouverts à l'échange dans chaque école partenaire (semestres 1 et 2 confondus) selon les critères suivants :

1. Pertinence du projet de mobilité ;
2. Qualité du dossier artistique ;
3. Compétences linguistiques.

La commission Relations internationales attribue également les bourses Erasmus + et les bourses de mobilité HEAR selon les critères suivants :

1. Respect de la procédure ;
2. Situation financière de l'étudiant (boursier) ;
3. Éligibilité du projet de mobilité à d'autres bourses ;
4. Ne pas avoir déjà bénéficié d'une bourse HEAR.

La commission Relations internationales est composée d'enseignants représentant chaque option et site de l'école ainsi que la direction des études et le service des relations internationales.

Annulation du projet de mobilité

L'étudiant peut à tout moment annuler son projet de mobilité avant que l'école partenaire l'ait accepté. Après acceptation, l'annulation ne peut s'effectuer qu'en cas de force majeure (raisons médicales ou personnelles justifiées) en présentant les justificatifs nécessaires.

Préparation linguistique intensive

Tout étudiant mobile doit suivre une préparation linguistique intensive obligatoire avant son départ. Si cette préparation n'est pas suivie, le projet de mobilité sera automatiquement annulé.

Restriction pour la période et la durée de mobilité

L'équipe pédagogique se réserve le droit de restreindre la période et la durée de mobilité en fonction du projet pédagogique de l'option ou de la mention. Ces spécificités sont publiées chaque année dans le guide de l'étudiant.

Communication avec la HEAR avant, pendant et après la mobilité

Avant son départ, l'étudiant mobile doit obligatoirement prendre rendez-vous auprès du service des relations internationales pour vérifier que toutes les démarches nécessaires (assurance, visa, bourse, etc.) ont été effectuées. Pendant sa mobilité, l'étudiant s'engage à tenir régulièrement informées l'administration et l'équipe enseignante de la HEAR. Il est encouragé à ouvrir un blog facilitant ce partage d'expérience.

En cas de difficulté matérielle ou financière, l'étudiant doit contacter au plus vite le service des relations internationales. Dès son retour, l'étudiant doit prendre rendez-vous auprès du service des relations internationales pour remettre son rapport de séjour. L'étudiant présentera également ce rapport, ainsi que le travail fourni à l'étranger à l'équipe enseignante de son option ou de sa mention.

Validation de la mobilité

Un séjour d'études ou de stage d'un semestre est reconnu dans le cursus de l'étudiant comme équivalant à 30 crédits ECTS, à condition que l'étudiant ait validé le programme d'études ou de stage auquel il s'était engagé. Si l'étudiant valide moins de 25 crédits ECTS, il doit rembourser la bourse ERASMUS +. L'établissement d'accueil valide les crédits ECTS qui sont transférés dans le cursus de l'étudiant à la HEAR. Ce transfert ne peut donner lieu à un bilan et l'étudiant revenu de l'étranger passe donc automatiquement dans le semestre supérieur, s'il a acquis un nombre suffisant de crédits. Les étudiants doivent obligatoirement remettre un rapport de séjour qui est mis à disposition des autres étudiants et enseignants dans les médiathèques et sur la plateforme Office 365.

Voyages pédagogiques

L'initiative des voyages pédagogiques est du ressort exclusif des enseignants. Chaque voyage est soumis à la validation de la direction des études. Les voyages font partie du cursus de l'étudiant et peuvent faire l'objet en fonction de l'année et de l'option d'une obtention de crédits ECTS.

Ce rapport participe à la validation pédagogique de la mobilité. Si l'étudiant ne remet pas de rapport, il lui sera demandé de rembourser les bourses (ERASMUS +, HEAR).

Bourses

Les bourses disponibles sont détaillées dans le guide de Mobilité internationale et des informations précises sont mises à disposition des étudiants au service des relations internationales.

Supplément au diplôme

Toute expérience de mobilité (stage ou échange) sera consignée dans le supplément au diplôme délivré aux étudiants au même moment que le diplôme.

Mobilité internationale post-diplôme

Les étudiants diplômés souhaitant se rendre à l'étranger (résidences, post diplômes, programmes d'été, stages, projets, etc.) peuvent bénéficier d'un accompagnement individuel dans les 3 ans suivant leur diplôme auprès du service Scolarité et mobilité internationale afin de mener à bien leur projet et trouver des financements. Les étudiants souhaitant partir en stage à l'international ne pourront pas bénéficier des bourses de mobilité.

À l'exclusion des frais de repas, la prise en charge par l'école du transport peut être totale ou partielle. Des participations pourront être demandées aux étudiants sur la base des tarifs fixés par voie de délibération au conseil d'administration de la HEAR.

Déplacement intersites Mulhouse et Strasbourg

Au moment de workshops intersites ou de conférences, les déplacements des étudiants sont pris en charge par la HEAR dans la limite d'un aller-retour par événement. À l'occasion de certains événements publics (concerts, expositions, etc.), l'école peut encourager la mobilité intersites en proposant la mise à disposition de moyen

de transport sous condition d'un seuil de participation. En dehors de ces temps, l'étudiant doit remplir un formulaire pour indiquer l'objet de son déplacement qui doit être validé préalablement par un enseignant de chaque site et par la direction des études.

Ressources pédagogiques

Les médiathèques

Les médiathèques de la HEAR mettent à disposition une collection totale de 50 000 documents répartis sur les sites de Strasbourg et Mulhouse : livres, revues, vidéos, documents multimédia, tous empruntables. Des fonds particuliers, tels que les mémoires de DNSEP, les mémoires des étudiants du Centre de Formation des Plasticiens Intervenants (CFPI), la réserve d'art et le fonds ancien sont uniquement consultables sur place. Elles ont pour finalité d'accompagner les étudiants dans leurs recherches et travaux en proposant des références actualisées en lien étroit avec les processus créatifs des différentes options.

Pour l'inscription à la médiathèque, chaque étudiant est tenu de fournir sa carte d'étudiant de l'année en cours de validité. Les emprunts ne peuvent se faire que sur présentation de ladite carte.

Il est indispensable de respecter la durée du prêt qui est précisée dans le guide de l'étudiant. Des rappels réguliers sont adressés en cas de retard pour régulariser le plus rapidement possible la situation. Il est possible, cependant, de faire prolonger les documents, à condition qu'ils ne soient pas réservés par d'autres lecteurs.

En cas de non-restitution des documents, certaines démarches administratives (inscription, remise des attestations de diplôme, etc.) seront suspendues jusqu'à régularisation des emprunts.

En cas de perte ou de détérioration de documents empruntés, le lecteur sera tenu de les remplacer en procédant à l'acquisition d'un exemplaire identique. Faute de remplacement, un titre de recettes de 50 € sera émis à l'encontre de l'étudiant.

Les ateliers techniques

L'accès et l'utilisation des ateliers techniques sont organisés par les enseignants, techniciens ou assistants d'enseignement artistique. En leur absence et en fonction des ateliers, des moniteurs ou des référents dûment formés peuvent encadrer l'accès. Des règles particulières peuvent être édictées pour certains locaux ou ateliers, en fonction du matériel utilisé ou des risques de l'activité pratiquée.

Ces conditions d'accès spécifiques doivent être scrupuleusement respectées. Toutes les informations pratiques sont détaillées dans le guide de l'étudiant et affichées à l'entrée de chaque atelier.

Le non-respect des règles définies peut entraîner l'exclusion temporaire ou définitive de l'atelier par le responsable de l'atelier.

Le prêt du matériel

L'établissement peut mettre à disposition du matériel pour les projets pédagogiques dont les conditions sont définies dans chaque atelier. Au moment de l'inscription administrative, l'étudiant doit fournir une attestation d'assurance responsabilité civile, à jour, garantissant les dommages aux biens, pour emprunter le matériel. Dans le cas de détérioration ou de perte de matériel prêté et d'absence d'intervention de l'assurance de

l'étudiant, un titre de recettes correspondant au montant de la valeur comptable du bien sera émis à l'encontre de l'étudiant.

Les conditions de participation des étudiants aux fournitures et consommables (papiers, terre, bois, encre, etc.) sont fixées par délibération du Conseil d'Administration.

Les droits d'auteur

Clause relative à l'utilisation et au stockage des travaux

La HEAR n'est investie d'aucune obligation de garde et/ou de conservation des œuvres qui sont stockées dans ses locaux. À ce titre, l'étudiant est seul responsable de la garde et de la bonne conservation de ses travaux durant toute la durée

de leur stockage au sein de l'établissement. Il s'engage à les déplacer à l'extérieur de l'établissement, sur demande de l'administration, et au plus tard à la fin de l'année scolaire.

Respect du droit d'auteur

En application de l'article 122-5 du Code de la propriété intellectuelle, il est rappelé que ni le droit de citation ni l'exception relative à l'enseignement et à la recherche ne sont applicables aux œuvres graphiques et plastiques.

Afin de respecter la législation française, l'étudiant qui souhaite intégrer des citations iconographiques dans un mémoire destiné à une diffusion au public, notamment via internet, devra :

1. soit reproduire des œuvres appartenant au domaine public (c'est-à-dire des œuvres dont

les auteurs sont décédés depuis plus de 70 ans) et indiquer le nom de l'auteur ;

2. soit obtenir une autorisation de la part de l'auteur de l'œuvre reproduite, ou de ses ayants droit, ou de la société de gestion collective gérant les droits de l'artiste (ADAGP, SAIF, SCAM, etc.) et indiquer le nom de l'auteur ;
3. soit supprimer la reproduction de l'œuvre reproduite dans les exemplaires destinés à une diffusion au public, notamment via internet, si l'étudiant ne se trouve pas dans les deux situations ci-dessus (1 & 2).

Respect des mentions légales

Tout au long de sa scolarité au sein de la HEAR, l'étudiant sera amené à participer à divers projets (expositions, performances, festivals, etc.), personnels ou collectifs. Ces actions mettant en scène la HEAR devront être communiquées auprès du service communication qui pourra ainsi s'en faire le relais sur les outils de communication interne et externe de l'établissement.

Toute action devra mentionner le cadre pédagogique dans lequel elle s'inscrit naturellement :

- les vidéos réalisées avec tout ou partie des moyens humains et matériels de l'école devront comporter en générique final la mention suivante « Haute école des arts du Rhin (éventuellement le nom de la mention et la ville) » ou le logo de l'école ;

- les documents imprimés avec tout ou partie des moyens humains et matériels de l'école devront comporter la mention « Imprimé à la Haute école des arts du Rhin » et le logo de l'école ;

- les travaux réalisés dans les ateliers d'impressions (gravure, sérigraphie, photographie, etc.) doivent porter la mention de la Haute école des arts du Rhin sous la forme d'un gaufrage ;

- pour toute autre action impliquant un ou des étudiants, leur appartenance à l'école devra être clairement mentionnée dans toute légende accompagnant le cas échéant la diffusion de l'œuvre (prénom + nom, + « Haute école des arts du Rhin » [obligatoire] + « nom de la mention, ville » [facultative]).

- Dans tous les cas, le logo de l'école devra être positionné en qualité de partenaire de l'action /la manifestation.

Les logotypes de la HEAR sont disponibles au téléchargement depuis le site www.hear.fr, rubrique

« HEAR, présentation ». Toute utilisation officielle doit être systématiquement validée auprès du service Communication par e-mail : communication@hear.fr

Vie à la HEAR

Les règles de sécurité

À Mulhouse et à Strasbourg, la HEAR est un lieu privilégié de liberté d'expression dans les limites de la loi, du respect des personnes et du matériel de chacun, de la sécurité des personnes et des locaux, comme de leur conservation. L'étudiant est le seul responsable de la perte ou du vol de ses biens personnels dans l'enceinte de l'établissement.

En cas d'incendie, l'évacuation de l'école se fait immédiatement par tous par l'issue de secours la

plus proche. Chaque enseignant assure l'évacuation du groupe d'étudiants dont il a la charge. Par ailleurs, les étudiants doivent impérativement respecter les règles de sécurité en fonction de la spécificité des ateliers. Le non-respect des dites consignes peut entraîner l'exclusion provisoire ou définitive de l'étudiant.

Cf. le chapitre Règlement et sécurité, les consignes précises y sont détaillées.

Entretien et usage des locaux

En dehors du service de nettoyage, les étudiants sont responsables de la propreté des salles de cours et des ateliers. L'établissement se réserve le droit de demander le montant des réparations ou des frais de remise en état de locaux ou mobiliers

dégradés de manière intentionnelle ou non. Hormis les événements ouverts au public [conférences, expositions, etc.], l'accès à l'école est réservé uniquement aux étudiants inscrits, sauf cas dérogatoire.

Horaires d'ouverture des sites arts plastiques

À Mulhouse, du lundi au jeudi de 8h15 à 20h, le vendredi de 8h15 à 19h.

À Strasbourg, du lundi au jeudi de 7h30 à 21h30, le vendredi de 7h30 à 19h.

Les associations étudiantes

L'association Lalala, à Mulhouse et La Mine à Strasbourg favorisent les liens entre les étudiants de chaque site et entre les deux sites arts plastiques et l'Académie. Très impliquées dans la vie de l'école soit pour les Tranches de Quai à Mulhouse, Avant-première à Strasbourg ou au travers de soirées étudiantes avec la Mine,

les deux associations d'étudiants sont des ressources importantes pour la réalisation des projets des étudiants. Une convention entre l'administration de l'établissement et les Présidents des associations étudiantes de la HEAR, précise chaque année les modalités de fonctionnement.

Dispositions transitoires

Les formations menant aux diplômes de design à Strasbourg et design graphique à Mulhouse seront dispensées pour les étudiants en cours de cursus, jusqu'en 2018.

Grilles de crédits Mulhouse

Année 1 – Semestres 1 & 2

	S1	S2
UE 1 : Initiation aux techniques et aux pratiques artistiques	18	16
UE 2 : Histoire, théorie des arts et langue étrangère	10	10
UE 3 : Bilan du travail plastique et théorique	4	

Année 2 — Semestres 3 & 4 (Art)

	S3	S4
UE 1 : Méthodologie, techniques et mises en œuvre	16	14
UE 2 : Histoire, théorie des arts et langue étrangère	8	8
UE 3 : Recherche et expérimentations	2	4
UE 4 : Bilan	4	4

Année 2 — Semestres 3 & 4 (Design et Design textile)

	S3	S4
UE 1 : Pratique plastique : méthodologie de projet, techniques et mises en œuvre	16	14
UE 2 : Histoire, théorie des arts et langue étrangère	8	8
UE 3 : Recherche et expérimentations	2	4
UE 4 : Bilan	4	4

Année 3 — Semestres 5 & 6 (Art)

	S5	S6
UE 1 : Méthodologie, techniques et mises en œuvre	12	4
UE 2 : Histoire, théorie des arts et langue étrangère	8	5
UE 3 : Recherches personnelles plastiques	6	4
UE 4 : Bilan (semestre 5), stage (semestre 6)	4	2
UE 5 : Passage et obtention du DNA		15

Année 3 — Semestres 5 & 6 (Design et Design textile)

	S5	S6
UE 1 : Pratique plastique : méthodologie de projet, techniques et mises en œuvre	12	4
UE 2 : Histoire, théorie des arts et langue étrangère	8	5
UE 3 : Recherche et expérimentations personnelles	6	4
UE 4 : Bilan (semestre 5), stage, expérimentation des milieux de création et de production (semestre 6)	4	2
UE 5 : Passage et obtention du DNA		15

Année 4 — Semestres 7 & 8 (Toutes mentions)

	S7	S8
UE 1 : Initiation de la recherche. Suivi du mémoire, philosophie, histoire des arts	9	9
UE 2 : Projet plastique. Prospective, méthodologie, production Mobilité, professionnalisation, médiation, stage	20	20
UE 3 : Langue étrangère	1	1

Année 5 – Semestres 9 & 10 (Toutes mentions)

	S9	S10
UE 1 : Méthodologie de la recherche	20	
dont suivi du mémoire		
Passage et obtention du DNSEP		30
Mémoire (soutenance)		5
Épreuve plastique		25
UE 2 : Mise en forme du projet personnel	10	

Grilles de crédits Strasbourg

Année 1 — Semestres 1 & 2

	S1	S2
UE 1 : Initiation aux techniques et aux pratiques artistiques	18	16
Cours pratiques obligatoires	16	6
Modules	8	8
Initiation & perfectionnement technique (S1)	2	
Mise en œuvre des acquis techniques (S2)		2
UE 2 : Histoire, théorie des arts et langue étrangère	10	10
UE 3 : Bilan du travail plastique et théorique	2	4

**Année 2 — Semestres 3 & 4
(Art, Art-Objet et Scénographie)**

	S3	S4
UE 1 : Méthodologie, techniques et mises en œuvre	16	14
Travail en atelier – Workshop		
Initiations		
Plateformes – dessin et autres		
UE 2 : Histoire, théorie des arts et langue étrangère	8	8
UE 3 : Recherche et expérimentations	2	4
Recherches personnelles adossées aux pratiques plastiques et théoriques		
UE 4 : Bilan	4	4

**Année 2 — Semestres 3 & 4
(Com. graphique, Didactique visuelle et Illustration)**

	S3	S4
UE 1 : Pratique plastique : méthodologie de projet, techniques et mises en œuvre	16	14
Travail en atelier – Workshop		
Initiations		
Plateformes – dessin et autres		
UE 2 : Histoire, théorie des arts et langue étrangère	8	8
UE 3 : Recherche et expérimentations	2	4
Recherches personnelles adossées aux pratiques plastiques et théoriques		
UE 4 : Bilan	4	4

**Année 3 — Semestres 5 & 6
(Art, Art-Objet et Scénographie)**

	S5	S6
UE 1 : Méthodologie, techniques et mises en œuvre	12	4
Travail en atelier – Workshop		
Initiations (Semestre 5)		
Plateformes – dessin et autres (Semestre 5)		
UE 2 : Histoire, théorie des arts et langue étrangère	8	5
UE 3 : Stage		2
UE 4 : Recherches personnelles plastiques	6	4
UE 5 : Bilan (semestre 5), passage et obtention du DNA (semestre 6)	4	15

**Année 3 — Semestres 5 & 6
(Com. graphique, Didactique visuelle et Illustration)**

	S5	S6
UE 1 : Pratique plastique : méthodologie de projet, techniques et mises en œuvre	12	4
Travail en atelier – Workshop		
Initiations (Semestre 5)		
Plateformes – dessin et autres (Semestre 5)		
UE 2 : Histoire, théorie des arts et langue étrangère	8	5
UE 3 : Stage, expérimentation des milieux de création et de production		2
UE 4 : Recherche et expérimentations personnelles	6	4
UE 5 : Bilan (S 5), passage et obtention du DNA (S 6)	4	15

Année 4 — Semestres 7 & 8 (toutes mentions)**UE 1 : Initiation de la recherche.**

Suivi du mémoire, philosophie, histoire des arts
Langue

S7 S8
9 9

UE 2 : Projet plastique.

Prospective, méthodologie, production
Groupe de recherche et initiations
Workshops
Mobilité, professionnalisation, CHAAP

20 20

UE 3 : Langue étrangère

1 1

Année 5 – Semestres 9 & 10 (toutes mentions)**UE 1 : Méthodologie de la recherche**

Suivi du mémoire
Séminaire-mémoire ou autre séminaire
Passage et obtention du DNSEP :
Mémoire (soutenance)
Épreuve plastique

S9 S10
20
15
5
30
5
25

UE 2 : Mise en forme du projet personnel

10

Profession- nalisation

33 – 35

Aides à projet

Une aide financière (de 500 € maximum, n'excédant pas 50 % du budget du projet) et méthodologique vise à encourager et soutenir les initiatives étudiantes comportant une dimension publique (expositions, performances, concerts, éditions...).

Cette aide est ouverte aux étudiants des trois sites de la HEAR. Pour être présenté, le projet doit être instruit sous la forme d'un dossier à retirer auprès d'Anne Guyonnet.

Après validation par le service et le coordinateur d'option, chaque étudiant demandeur devra soutenir oralement son projet auprès de la commission d'aide à projet de la HEAR. Le dispositif est étendu aux anciens étudiants.

Les commissions 2017-2018 auront lieu

- 13 décembre 2017 (remise des dossiers : 30 novembre 2017)
- 6 avril 2018 (remise des dossiers : 22 mars 2018)

Contact :

Anne Guyonnet

Administratrice de l'Académie supérieure de musique de Strasbourg

✉ anne.guyonnet@hear.fr

Cycle professionnel — Mulhouse & Strasbourg

Obligatoire pour les étudiants d'année 4, ouvert à tous, un ensemble de conférences et de rencontres permet de renforcer sa future activité professionnelle et de préparer l'après-école. Il offre la possibilité à tous de mesurer à la fois les enjeux statutaires, économiques, juridiques et fiscaux pour effectuer les choix opportuns.

Programme complet des conférences :

📄 **voir sur le site : www.hear.fr, Arts plastiques > Pédagogie**

Stimuler les projets collectifs

La pédagogie de la HEAR propose de nombreuses mises en situation professionnelle : conception d'un journal, organisation d'expositions, production d'objets, réalisation d'un spectacle, candida-

ture à des appels à projets ou concours... Régulièrement, des projets sont imaginés et produits hors les murs avec des partenaires professionnels : éditeurs, industriels, structures artistiques...)

À Strasbourg, le Syndicat potentiel est un espace de création, de rencontres et d'expériences artistiques. Il entretient depuis sa création des relations étroites avec la HEAR et la ville de Strasbourg dans le but de constituer un espace de diffusion d'art contemporain indépendant. À travers plusieurs projets, il accompagne des étudiants-artistes de l'école dans leur professionnalisation. Un programme, disponible à la rentrée, présente ces

propositions pour l'année 2017–2018.

Se renseigner :

Syndicat potentiel

13, rue des couples, Strasbourg

www.syndicatpotentiel.org

Jean-François Mugnier

T. +33 (0)6 63 15 11 82

✉ syndicatpotentiel@gmail.com

Classes CHAAP

Les ateliers CHAAP (classes à horaires aménagés en arts plastiques) s'adressent aux étudiants inscrits en année 2, 3, 4 et 5, sur les sites de Mulhouse et Strasbourg. Accompagnés de professeurs, les étudiants réalisent un projet d'intervention issu de leurs préoccupations artistiques s'articulant avec le programme scolaire des collèges Kennedy (Mulhouse) ou Pasteur (Strasbourg).

leur démarche plastique et à le mettre en œuvre jusqu'au terme de l'exposition encadré de la coordinatrice CHAAP, issue de la HEAR et du professeur d'arts plastiques du collège.

CHAAP à Strasbourg

Chaque intervention est réalisée en 4 séances de 3 heures sur l'année, d'octobre à janvier, les deux premiers jours de semaine, de 14h à 17h. En mai, une exposition montre le projet réalisé par les collégiens au sein de l'école et celui fait dans leur classe.

Coordinatrice : **Marie-Jo Daloz**

CHAAP à Mulhouse

À Mulhouse à partir de novembre huit séances de 14h à 17h30 sont organisées et une exposition des travaux des élèves est réalisée tous les deux ans.

Coordinatrice : **Jan-Claire Stevens**

Outre l'expérience d'un travail de médiation, les bénéficiaires pour les étudiants sont multiples : familiarisation et responsabilisation dans l'organisation et dans la gestion des ateliers, approche de la pédagogie, apprentissage de la communication avec un public spécifique, travail d'équipe. Pour les collégiens c'est l'opportunité de découvrir des univers plastiques contemporains, d'acquiescer une ouverture sur le monde de l'art, et de découvrir le patrimoine et les institutions culturelles en Alsace. Ce travail leur permet d'élaborer un projet issu de

étudiants, devenus commissaires. Avant-première propose des interventions d'étudiants issus des deux sites d'arts plastiques de la HEAR (Mulhouse et Strasbourg) et de l'Académie supérieure de musique de Strasbourg

Vendredi 2, samedi 3 et dimanche 4 mars 2018

À l'initiative des étudiants, Avant-première est un événement qu'ils gèrent et organisent.

Le temps d'un week-end, plusieurs salles de l'école sont ainsi transformées en espace d'exposition, chacun géré pour l'occasion par des

Avant-première

Les espaces d'expositions

Sous la responsabilité d'un enseignant, les étudiants peuvent expérimenter l'accrochage de leurs travaux dans un espace à Mulhouse (la Galerie (Salle 31), le Hall, le Plateau (Salle 21), la Boite noire (Salle 63) et à Strasbourg (le Patio, le Passage, l'Atelier d'artiste et le Cube), tous quatre situés dans le bâtiment principal.

À ces occasions, l'équipe chargée des expositions propose un accompagnement professionnalisant sur les divers aspects techniques de l'accrochage, du mouvement d'œuvre, de la sécurité, de la régie d'une exposition en général.

Pour réserver un espace d'accrochage à Mulhouse :

- La faisabilité des projets d'expositions et le planning des espaces d'expositions sont gérés par Olivier Létang (régie des expositions), sous l'autorité du régisseur général, Fabien Lerdung ;
- Avec l'accord de l'enseignant coordinateur, faire une demande avec présentation de son projet à Olivier Létang au minimum 15 jours avant la date de mon projet ;
- Quand l'autorisation est délivrée, récupérer les clés à l'accueil ;
- Transmettre un texte et un visuel au service Communication (✉ communication@hear.fr), qui pourra annoncer le projet ;
- En amont et au moment de l'installation/accrochage Olivier Létang accompagne et conseille ;
- Pour développer le travail de scénographie et faciliter la mise en espace des travaux, un ensemble de cimaises est mis à disposition. Le mouvement de ces outils doit être impérativement supervisé par Olivier Létang, un professeur ou un membre de l'équipe technique ;
- Tout projet d'installation en dehors des espaces réservés aux expositions doit faire l'objet d'une demande spécifique par courriel au régisseur général Fabien Lerdung, en copie à Olivier Létang ;
- Après l'accrochage, remettre l'espace en état et rendre immédiatement les clés à l'accueil.

Pour réserver un espace d'accrochage à Strasbourg :

- Effectuer depuis Office 365 la réservation (si disponible) de l'espace souhaité ;
- La réservation sera effective une fois qu'elle aura été validée par Antoine Lejolivet ;
- Remplir en deux exemplaires le formulaire qui vous sera envoyé par email ;
- Remettre pour accord un exemplaire à l'enseignant coordinateur, et un autre au bureau des expositions au minimum 15 jours avant la date du projet ;
- Le service des expositions transmet l'information à l'équipe de la loge régie (qui vous donnera les clés sur demande) ;
- Transmettre un texte et un visuel au service Communication (✉ communication@hear.fr) qui pourra annoncer le projet ;
- Au moment de l'installation et de l'accrochage, Antoine Lejolivet accompagne et conseille ;
- Après l'accrochage, remettre l'espace en état et rendre immédiatement les clés à la loge/régie.

La Chaufferie

Galerie de la Haute école des arts du Rhin, la Chaufferie accueille tout au long de l'année des expositions d'artistes invités à résider à l'école, des manifestations liées à des événements culturels auxquels se joignent la HEAR et des projets destinés à entraîner les étudiants à l'accrochage de travaux en conditions professionnelles.

Le programme d'exposition est disponible sur www.hear.fr.

5 rue de la Manufacture des Tabacs — Strasbourg

Contact

Antoine Lejolivet

✉ antoine.lejolivet@hear.fr,

Contacts

Fabien Lerdung

✉ fabien.lerdung@hear.fr,

Olivier Létang

✉ olivier.letang@hear.fr,

Recherche

> Unité de recherche Faire-Mondes

> Unité de recherche Communication visuelle

Didactique tangible
De traits et d'esprit
Lignes de front

> Programme de recherche Espaces sonores

Séminaire Pratiques sonores

🖥️ voir sur le site :
www.hear.fr/la-hear/recherche/

Le mémoire 37 – 38

Obligatoire dans le cursus de DNSEP, le mémoire est un acte de langage. Il a pour fonction de rendre lisibles les constructions conceptuelles et référentielles qui soutiennent les démarches et la recherche artistique de chaque étudiant. Il s'agit pour l'étudiant de compléter et d'éclairer son projet plastique, de montrer qu'il est capable d'évaluer les enjeux à l'œuvre dans sa production et de les discuter. Il convient aussi de rechercher, d'articuler et de mettre en perspective des connaissances selon une méthode organisée, fin de mener une analyse critique, et d'exprimer un propos autonome.

La forme prise par le mémoire doit être en adéquation avec le propos : si elle peut garder une certaine liberté formelle, elle doit cependant témoigner d'une rigueur et d'une exigence constantes. Elle devra ainsi comprendre certains repères élémentaires, tels qu'un plan structuré, des légendes complètes pour l'iconographie, et une bibliographie. La forme écrite du mémoire engage à intégrer un ensemble de conventions orthotypographiques et linguistiques, ainsi que d'usages, littéraires et énonciatifs, sur l'art et la manière de produire et de transmettre des connaissances.

La conception et l'écriture du mémoire commencent au semestre 7, et s'achèvent avec la présentation du DNSEP au semestre 10*. Sa soutenance se déroule devant un jury, conformément aux instructions ministérielles. Le mémoire est suivi par un tuteur choisi par l'étudiant parmi les enseignants de l'école.

Le jury de soutenance est composé de deux membres — un représentant de l'école (plasticien ou théoricien) et une personnalité extérieure titulaire d'un doctorat, lesquels siègent également lors de la soutenance plastique. À l'issue de la soutenance du mémoire, le jury établit un rapport écrit, qui est communiqué aux autres membres du jury de DNSEP.

Critères choisis pour l'évaluation :

- pertinence du choix du sujet ;
- qualité du travail rédactionnel et/ou de la réalisation ;
- capacité de l'étudiant à adopter un point de vue critique ;
- justesse des références bibliographiques et leur articulation au projet ;
- qualité de l'entretien avec le jury.

Chaque option précise ses exigences concernant la préparation, la méthode, le volume attendu et le rythme d'élaboration du mémoire. Art, Scénographie, Design & Textile, Communication graphique, Didactique visuelle et Illustration organisent la soutenance du mémoire plusieurs mois avant celle du diplôme. En revanche, Art-Objet réunit le même jour la soutenance plastique et celle du mémoire. Le calendrier est précisé ci-contre.

Quelles que soient ces dispositions, l'étudiant est préparé à la recherche documentaire et à l'exercice d'écriture dès la première année et doit respecter à son entrée en second cycle l'ordre suivant :

- choix d'un directeur de mémoire
- choix d'un sujet ;
- choix de la forme du mémoire ;
- rencontre régulière avec le directeur et d'autres enseignants ;
- respect des délais de rendu des écrits ;
- entraînement à la soutenance orale.

L'étudiant trouvera des ressources auprès des enseignants de son atelier et des enseignants du collège théorie.

Il obtiendra également des conseils de méthode auprès du personnel du centre de documentation et de la médiathèque. Les bibliothèques prennent une part active dans l'accompagnement des mémoires : méthodologie de la recherche bibliographique, évaluation des sources sur internet, connaissance et utilisation des revues

et présentation d'une bibliographie, sont expliqués individuellement à chaque étudiant à partir de son sujet spécifique, ou en petits groupes, par modules planifiés. D'autre part, les bibliothèques organisent l'accès aux mémoires présentés les années précédentes grâce à une indexation par mots-clefs, ainsi que le fléchage des meilleurs d'entre eux.

À noter : il est demandé à chaque étudiant de transmettre conjointement aux exemplaires papier, la version numérique de leur mémoire qui doit être envoyé à l'adresse :
 ✉ daniele.palomba@hear.fr (Mulhouse) et
 ✉ muriel.boulier@hear.fr (Strasbourg).

	Choix du tuteur (pour les actuels 4 ^e années)	Remise du mémoire (pour les actuels 5 ^e années)	Soutenance (pour les actuels 5 ^e années)
Art	Mulhouse Semestre 7	5 février 2018	Semaine du 5 mars 2018
	Strasbourg Semestre 6**	5 février 2018	13 et 14 mars 2018
Art-Objet	Semestre 7	12 janvier 2018	13, 14 et 15 juin 2018
Scénographie	Semestre 8	16 février 2018	26 et 27 mars 2018
Design	Semestre 7	5 février 2018	Semaine du 5 mars 2018
Design graphique	Semestre 7	5 février 2018	Semaine du 5 mars 2018
Design textile	Semestre 7	5 février 2018	Semaine du 5 mars 2018
Didactique visuelle	Semestre 7 *	11 décembre 2017	1 ^{er} et 2 février 2018
Illustration	Semestre 7 *	11 décembre 2017	30 et 31 janvier 2018
Communication graphique	Semestre 7 *	11 décembre 2017	1 ^{er} et 2 février 2018

* pour les étudiants qui partent en mobilité au semestre 7, le choix sera communiqué à la scolarité avant leur départ

** semestre 7 pour les étudiants entrant en 4^e année par commission d'équivalence

Enseignements théoriques 39 – 41

Humanités

•
Dominique Auerbacher, Anne Bertrand, Édouard Boyer, Cyrille Bret, Olivier Deloignon, Pierre Doze, Nicolas Fourgeaud, Bastien Gallet, Bertrand Gauguet, Anne Immelé, Sandrine Israël-Jost, Anne Laforet, Philippe Lepeut, Joachim Montessuis, Alexandra Pignol, Thomas Soriano, Thomas Voltzenlogel.
 •

Les cours théoriques dispensés par des enseignants spécialistes constituent un enseignement à part entière qui nourrit l'ensemble du cursus de l'étudiant. Leurs apports spécifiques sont destinés à lui fournir des outils conceptuels, à l'aider à investir des savoirs et des méthodes, afin qu'il soit en capacité de porter une distance critique sur ses productions artistiques et situer ses questionnements. Ces cours proposent une approche variée aussi bien dans les contenus (historiques, thématiques, transversaux) que dans les disciplines (histoire de l'art, sémiologie, philosophie, anthropologie...) et l'histoire spécifique aux médiums (photographie, vidéo, graphisme, design, typographie...).

Communauté d'enseignants, le collège théorie est en lien étroit avec les enseignements pratiques. Les théoriciens assistent ainsi aux présentations de travaux qui se font en présence des plasticiens, et participent à l'évaluation des démarches. Les cours magistraux prennent donc en compte les travaux vus en atelier, et les questions soulevées par ces derniers.

La recherche pédagogique avec un groupe réduit d'étudiants fait partie de la réflexion théorique. C'est ainsi que les groupes de travail réinvestissent dans leurs productions propres les appareils critiques acquis lors des cours théoriques.

L'accompagnement théorique continu en atelier, en articulation étroite avec les plasticiens, contribue à une pertinence des problématisations choisies de la recherche, notamment, celles indispensables à l'élaboration du mémoire de fin d'études. Cette mise à l'épreuve de la théorie au regard de la recherche et de l'expérimentation artistique constitue une expérience de pensée in vivo.

Enfin, les étudiants sont invités à assister aux conférences et projections présentées au sein des deux sites de Mulhouse et Strasbourg, ainsi qu'à l'auditorium du Musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg et à la Filature à Mulhouse.

Langues

Pratique de l'anglais pendant les cours

Dans le contexte multiculturel de l'école, certains cours sont entièrement tenus en anglais, ou tout au moins en bilingue, par une équipe enseignante constituée d'artistes ou théoriciens anglophones (cf. It Happens In English).

Cours d'anglais

Les partenaires extérieurs SPIRAL (Strasbourg) et CLAM (Mulhouse) proposent des séances d'auto

formation en langues, dont la langue anglaise (cf. Guide de l'étudiant – Mobilité internationale).

Français langue étrangère (FLE) — Soufia Souai

Les étudiants étrangers souhaitant améliorer leur niveau de français (écrit et oral) ont la possibilité de suivre des cours de français langue étrangère à raison d'une heure et demie par semaine.

Ce cours rentre dans la grille pédagogique et l'évaluation des semestres concernés par l'attribution de crédits.

It Happens In English!

Alexandra David, Zoé Inch, Ilana Isehayek, Mirjam Spoolder, Jan-Claire Stevens

During their period at art school, students at the Haute école des arts du Rhin have a unique opportunity to experiment, research, and learn from each other. The school offers a multi-cultural and linguistic context that is one of the most enriching environments in which to evolve. Classes in English can be found in every department and some teachers follow the student's work individually in English on demand. These are not English classes (those take place at SPIRAL or CLAM, see the Guide de mobilité internationale for details) but sessions in English where students acquire technical, practical and theoretical knowledge in their specific fields, giving their work an opening to international opportunities. Students also get to experience different teaching methods used around the world, often focused on openness, co-teaching and collaborations, allowing students to gain the necessary self-knowledge and confidence to share their work and ideas with ease and enthusiasm. In a trusting and non-judging environment, all communication is in English, regardless of ability or level.

Specific topics and art practices taught in English

Teachers at the Haute école des arts du Rhin all have professional artistic careers outside the school. Each lesson in English therefore depends on the teacher's specialism, regardless the language. Some courses in English, such as the following, are common to both Strasbourg and Mulhouse.

Creative Writing

Students learn to write engagingly whatever the language or topic. Methods used are not only helpful in writing texts in English but also allow students to acquire techniques that can then be applied to writing anything from simple stories to professional job applications.

Oral Presentations

Courses are designed in such a way that students gain ease when speaking in public. They learn how to develop strategies to cope with stressful situations and to discuss their work in an enthusiastic straight-to-the-point manner. Foreign artists, in residence at the HEAR or in the region, are regularly invited to share their on-going research with the students in these classes.

Portfolio Preparation

Portfolio Preparation courses help students create portfolios that are full of creativity and inspiration. Perspective on the work is obtained, allowing a better understanding of future directions. Portfolios can then be used to apply for further studies, studies abroad, or going directly into professional practice. Courses include the writing of a statement, curriculum vitae, motivation letter and can extend to help with communicating work efficiently online.

Bilingual courses

Just as collaborations between students are encouraged at the Haute école des arts du Rhin, teachers also get together, sometimes in two different languages, to teach. Bilingual classes can be found in Strasbourg and Mulhouse.

Credits

Work done in these classes is evaluated differently from class to class. Some courses are affiliated with theory and practice classes, others only with one or the other. Credits are not given for the level or ability in English but for whatever art practice the lesson is related to. Presence, motivation and the effort the students make in using the English language are priorities.

Année 1

42 – 43

•

Mulhouse : Thierry Ballmer, Jean-Pierre Giard, Pascal Bichain, Olivier Létang, Christian Savioz, Alice Marcaille, Claire Morel, Frédéric Riffel, Ivan Fayard, Jan-Claire Stevens, Brice Jeanin, Bastien Gallet, Anne Immelé, Zoé Inch, Didier Kiefer, Céline Monvoisin, Florian Sabatier.
Strasbourg : Mathieu Boisadan, Bruno Carpentier, Guillaume Chauchat, Vincent Chevillon, Marie-Jo Daloz, Alexandra David, Loïc Horellou, Claire Malrieux, Alain Della Negra, Nicolas Fourgeaud, Samuel François, Sandrine Israël-Jost, Nasser Khelifi, Konrad Loder, Thomas Soriano

•

Période de découverte et d'adaptation, la première année est pluridisciplinaire. Elle requiert de l'étudiant beaucoup de travail et d'énergie. Devenir auteur ou créateur, constitue une attitude de vie. La formation en année 1, au-delà de l'assimilation de nombreuses connaissances fondamentales, doit se vivre comme le début de la construction d'un champ de recherches, personnel et autonome, et l'apprentissage d'un engagement de soi au quotidien.

Le parcours de l'étudiant à la HEAR se dessine dès son entrée en année 1 et le choix de site d'entrée est déterminant. À l'issue de l'année 1, l'étudiant choisit son orientation en concertation avec l'équipe pédagogique et compte tenu de son projet artistique et de ses compétences.

Planning des cours

Semestre 1 : cours pratiques et théoriques obligatoires, organisent le premier semestre.

Semestre 2 : il permet de s'inscrire dans un parcours d'évolution plus autonome au sein de l'école. Des modules d'enseignement transversal au choix sont proposés en lien avec un enseignement théorique qui reste obligatoire.

Sur le site de Strasbourg, s'ils le souhaitent, les étudiants d'année 1 peuvent accompagner un étudiant diplômable (DNA ou DNSEP) pour l'assister dans le déroulement de son diplôme.

À Mulhouse, au second semestre, dans le cadre d'un module spécifique, les étudiants d'année 1 doivent accompagner un étudiant diplômable (DNA ou DNSEP) pour l'assister dans le déroulement de son diplôme. L'étudiant travaille à la réalisation d'un document de recherche qui vient nourrir et construire sa réflexion plastique (cela est une obligation dans le cadre d'un module nommé « in situ »).

Pratique et théorique

Enseignés par des plasticiens aux pratiques et engagements multiples, les champs disciplinaires sont entendus à la fois comme outils de perception et d'analyse, terrains d'expérimentation, moyens d'expression et modes de représentation traversés par des codes et une culture. L'étudiant est invité à s'y exercer, à interroger ces connaissances théoriques et pratiques, les approfondir, les détourner afin de se forger des méthodes de travail et des outils conceptuels pour problématiser et développer ses propres recherches.

L'approche théorique vise à ordonner et articuler des idées, s'exercer à comprendre des enjeux, repérer des intentions et construire les bases d'une culture générale ouverte.

C'est là un travail de longue haleine qui se poursuivra et s'approfondira au fil des années suivantes. Cette première année doit être intense, expérimentale, réjouissante et ambitieuse, et cela doit se refléter dans la quantité, la qualité et l'évolution du travail de l'étudiant.

Modalités pratiques et règles de fonctionnement

La pédagogie favorise cours, exercices et apports fondamentaux. Elle combine enseignement de groupe et suivi de projet individuel. Tous les cours sont obligatoires et les horaires à respecter. En cas d'absence, l'étudiant est prié d'en faire connaître le motif dans les plus brefs délais auprès du service Scolarité de son site.

Évaluations

Deux évaluations ont cours : les évaluations sous la forme d'un contrôle continu définies par chaque enseignant au début du semestre et l'évaluation collégiale au moment du bilan semestriel. L'accrochage et la présentation de l'ensemble du travail, appelé « bilan », sont une étape déterminante pour la réussite de l'année 1. L'étudiant présente ses travaux à une équipe d'enseignants. Il est invité à s'exercer à une mise en espace pertinente, à porter un regard critique sur ses recherches et réalisations et à y déceler des lignes de force. Ce premier bilan, réalisé à l'issue du premier semestre, vient encourager l'étudiant à poursuivre ses recherches ou bien l'alerter et pointer certaines difficultés.

Évaluation globale du travail

Le bilan du deuxième semestre évalue l'ensemble des compétences et connaissances acquises. Dans sa notation, le jury prend en compte le travail fourni, la participation et l'assiduité aux cours, les notes et remarques décernées au cours de l'année. Il se prononcera alors sur l'obtention des « crédits » pour le passage en année supérieure. Les décisions du jury sont souveraines. En cas d'échec au bilan final, il peut éventuellement être proposé à l'étudiant de procéder à une seconde présentation fin juin.

L'obtention de 60 crédits ECTS est requise pour le passage en année 2. L'année 1 ne peut être redoublée sauf pour raisons médicales justifiées par un certificat médical, après avis du coordinateur et du collège enseignant et validation par la direction des études.

Modalités de choix de l'option

Les approches pédagogiques propres à chaque option seront expliquées au cours de l'année. Il sera demandé à chaque étudiant d'émettre deux vœux d'orientation minimum au moment du 2^e bilan.

Le choix définitif sera confirmé fin juin, après délibération des commissions d'orientation composées d'enseignants des différentes options en fonction des aptitudes et du nombre de places défini chaque année dans l'option ou la mention.

Art 44 – 53

Les groupes pédagogiques de l'option Art développent des approches différenciées de l'art, des contextes propres à sa diffusion, soutenues par des pratiques approfondies de divers médiums, techniques et matériaux. L'option Art s'appuie sur cet éventail des possibles pour accompagner les étudiants sur des territoires expérimentaux ouverts, personnalisés et exigeants.

Dans un contexte actuel où l'art est perpétuellement redéfini, la pertinence et l'efficacité de chacune de ses manifestations — à la fois formelles et conceptuelles — conditionnent sa validité. Les approches sont multiples d'autant que « l'art est requis de comporter sa propre critique et d'être indissociablement l'œuvre et la réflexion sur l'œuvre ». (Philippe Lacoue-Labarthe).

Cela implique que l'artiste puisse trouver, adapter ou créer, parallèlement à sa production, les lieux et les conditions de la diffusion.

À l'heure où nos sociétés s'installent dans la crise, où les conflits ethniques ravagent des peuples entiers, où des questions de survie et d'écologie sont cruciales, où les pays émergents s'invitent sur la scène mondiale, où la colonisation n'assume pas plus son passé que ses formes nouvelles; à l'heure où les technologies de l'information et de son transport bouleversent nos comportements, l'art est protéiforme, indiscipliné et se doit de résister à tout asservissement.

En respectant les équilibres entre les unités d'enseignement, chaque étudiant pourra organiser son parcours en fonction de ses pratiques et de son projet. Ce parcours fera l'objet d'un contrat d'études validé par les enseignants.

Le premier cycle

Il rassemble sept groupes pédagogiques, six sur le site de Strasbourg (Hors-format, La Fabrique, No Name, Peinture(s), Storytellers et Phonon) et un

sur le site de Mulhouse (Le Plateau). À Strasbourg, un tronc commun est composé de propositions transversales (séminaires, cours théoriques, cours de langue étrangère, workshops, cours techniques, cours transversaux...). À Strasbourg, les étudiants d'années 2 et 3 (semestres 3, 4, 5, 6) sont intégrés dans un groupe en fonction de leur projet et après validation des enseignants. Ceux-ci sont leur référent dans l'option. En fonction du développement de ses recherches, l'étudiant s'oriente vers un travail qui peut mobiliser un ou plusieurs ateliers et plus largement tout autre élément d'enseignement inscrit à son contrat d'études.

Afin de poursuivre le cursus d'étude aboutissant au DNSEP, l'admission en semestre 7 est subordonnée à l'obtention du DNA et à l'admission dans un groupe de recherche, validée par une commission de passage (cf. règlement des études). Au regard de son projet, l'étudiant formalise sa demande au cours du semestre 6 sous la forme d'un dossier (modalités du dossier inscrit dans le règlement des études), période au cours de laquelle le groupe pédagogique où il est inscrit, peut signaler à un étudiant qu'il ne souhaite pas poursuivre l'accompagnement de son travail au-delà du DNA.

Le second cycle

À Mulhouse, les étudiants suivent tous les cours du Plateau. À Strasbourg, les étudiants s'inscrivent dans un groupe de recherche et au minimum dans deux séminaires par semestre. Ils peuvent suivre des cours de la phase Programme dans le cas où ils n'ont pas pu en bénéficier et si ces cours sont un prérequis pour le développement des recherches. Les quatre semestres du second cycle doivent avoir lieu dans le même groupe. Le suivi des recherches plastiques est coordonné avec celui du mémoire.

Plates-formes transversales

Quatre plates-formes sont accessibles à l'ensemble des étudiants de l'option Art, quelle que soit l'équipe dans laquelle ils sont inscrits. A Strasbourg : L'Ours (Pauline Pierson), plate-forme dédiée à l'édition singulière et Phonon (Philippe Lepeult et Joachim Montessuis), plate-forme de travail en art audio. A Mulhouse : SONIC (Yvan Etienne et Brice Jean-

nin), atelier dédié aux pratiques sonores. A Mulhouse et Strasbourg : IMPRESSION(s) (Charles Kalt et Didier Kieffer), pour les étudiants sensibles aux enjeux du domaine élargi des arts imprimés. ICONÉ + voir sur le site : www.hear.fr (Arts plastiques > Art)

Phonon (Strasbourg)

Philippe Lepeult et Joachim Montessuis

Résolument orienté son, Phonon est un groupe de travail transdisciplinaire en art audio. Le son y est envisagé pour lui-même, mais également pris dans des stratégies de combinaison avec d'autres médiums, d'autres pratiques. La voix, l'écriture, la performance, le bruit, le son enregistré,

fabriqués, composés, la musique, le concert (live), la radiophonie (FM, streaming), l'installation, le son scénographié et la vidéo sont autant de lieux où la transdisciplinarité trouvera à s'exprimer, s'expérimenter.

Le Plateau (Mulhouse)

Louidgi Belframe, Édouard Boyer, Yvan Étienne, Ivan Fayard, Bastien Gallet, Jean-Pierre Giard, Anne Immelé, Zoé Inch, Brice Jeannin, Didier Kieffer, Bertrand Lemonnier, Jan-Claire Stevens

Le Plateau articule différents enseignements autour d'un projet commun, pour autoriser et favoriser les projets singuliers de chaque étudiant. En effet, si aucune spécialisation technique ni aucun médium particulier n'est privilégié, la photographie, la peinture, la sculpture, l'intermédia, les arts sonores, la vidéo, la scénographie et les pratiques de l'exposition ont en commun : l'expérimentation des espaces comme enjeu de l'art.

Cette recherche est développée au sein d'un dispositif original qui déploie une série d'espaces appropriés, dont un grand plateau, des cimaises mobiles et un matériel spécifique. Elle se réalise également grâce aux moyens conséquents et aux enseignements propres à l'atelier SONIC (cf. plus haut).

Premier cycle

Les étudiants suivent les cours de l'option et des différents ateliers.

Art et espace

Expérimenter l'exposition, en saisir les enjeux plastiques et théoriques. En alternance, cours théorique et expérimentations de quelques étudiants qui soumettent une proposition d'exposition au débat collectif.

Pratiques sonores et intermédia

Plus qu'une pratique particulière, l'intermédia traite des dispositifs à N supports et des concepts qui en découlent. Au-delà des spécificités des médiums utilisés, cette approche vise à questionner les rapports entre les médias, la notion de contexte, d'in situ, les processus créatifs, les méthodologies de construction de projets, jusqu'à leurs expérimentations dans des espaces variées. Dans ces cours, les pratiques sonores expérimentales sont aussi introduites, questionnées et expérimentées à travers divers aspects.

Les espaces de la photographie

C'est un enseignement qui permet de penser la photographie dans sa capacité à créer des rapports entre les images. Les étudiants expérimentent la chaîne complète de l'image photographique : de la prise de vue à la création d'une édition, d'une exposition ou d'une projection. Cet enseignement est articulé avec une réflexion sur le statut de l'image photographique - à la fois enregistrement et représentation et sur la relation entre l'image fixe et l'image en mouvement. Des workshops et des conférences d'éditeurs, de curateurs et de photographes sont complémentaires des cours.

Dessin

L'acte de dessiner est un processus d'interrogation et de découverte. Dans le cadre d'un support critique, pratique et théorique et à travers une sensibilisation et une expérimentation avec une pluralité des matériels et supports, les étudiants sont incités à une meilleure prise de conscience en ce qui concerne le dessin dans le sens le plus large.

Atelier Peinture et L'Écran

L'enseignement de la peinture prend naissance dans une inscription historique couplée à une pratique particulièrement diversifiée qui favorise la mise en place d'un processus de création conscient et éclairé, adapté à la personnalité de chaque étudiant. Ainsi, l'approche de la peinture passe par l'expérimentation sous toutes ses formes et n'entend rien négliger ni hiérarchiser. « L'Écran » consiste en une imposante surface murale détournée de 336×900 cm qui accueille chaque mois ou presque, sur invitation, une nouvelle œuvre réalisée par un étudiant. Par son imposant format horizontal, panoramique, quasi cinématographique, « L'Écran » prolonge ainsi les recherches picturales déjà abordées.

Atelier volume

L'enseignement du volume s'organise autour de différents ateliers. Un atelier métal, un atelier bois, un atelier moulage, ainsi que d'outils numériques d'impression 3d. L'objectif du volume est moins ici de développer des savoir-faire que de permettre aux étudiants de réfléchir et de penser les matériaux et les outils avec justesse. Les étudiants sont soutenus dans leurs réalisations par un assistant d'enseignement et accompagnés par les enseignants. La question du projet et de son élaboration au travers de maquettes et prototypes, la recherche de solutions transversales et le bricolage sont autant de moments de la recherche que l'atelier volume cherche à valoriser.

L'atelier vidéo

Son enseignement est basé sur le visionnage collectif d'œuvres de divers registres : vidéo d'artiste, cinéma d'exposition, documentaire expérimental, film d'auteur... Dans un second temps, des thèmes sont donnés et mis en œuvre lors de réalisations individuelles ou collectives. Dès l'année 1, et aussi en année 3, des modules vidéos sont proposés en plus des cours afin de développer et de renforcer les projets des étudiants via un échange rapproché avec les enseignants, échange axé sur le processus de création et de recherche, tant référentiel, que technique.

Atelier Images imprimées

Au sein d'une pratique d'atelier, il s'agira de comprendre comment une image, un objet constituant une matrice liée à son origine est appelé à disparaître, se transformer, se multiplier pour composer une nouvelle forme, un autre signifiant. Il s'agira également d'aborder les problématiques de réalisation et d'installations d'une image imprimée pour décider de comment cette image se présente au regard : sous quelle forme et dans quel espace (installation, livre, porte-folio, vidéo...)?

Second cycleArt et espace

Expérimenter concrètement l'exposition, en saisir les enjeux plastiques et théoriques. Interroger la notion de dispositifs avec une attention particulière au contexte d'exposition, à la réception de l'œuvre par le spectateur.

Suivi des projets

Par des rencontres régulières, il s'agit d'entretenir un dialogue critique et de développer une exploration méthodique des hypothèses plastiques et conceptuelles propres au travail de chacun. L'objectif est de favoriser l'autonomie de recherche grâce à des questionnements réguliers et à l'émergence d'un champ référentiel personnalisé.

Séminaire de méthodologie de recherche pour le mémoire

Il s'agit d'exercer collectivement un travail critique en vue de dégager les enjeux des démarches de chacun. L'examen des hypothèses de travail, le travail de définition du champ lexical et le questionnement des formes de recherche conduisent à l'élaboration de la problématique.

Farmteam/Storytellers (Strasbourg)

•
Thomas Soriano ; Manfred Sternjakob
•

Premier cycle : Farmteam

Farmteam s'adresse à des étudiants ayant une volonté d'inventer des histoires avec leur production plastique. Une forte envie de « raconter » des œuvres (description, analyse et interprétation) est nécessaire. Des voyages d'études dans le voisinage « culturel » (Stuttgart, Bâle, Freiburg, Karlsruhe...) favoriseront cet exercice. La production de la narration sculpturale, performative ou picturale est possible, même si le médium audiovisuel reste au centre de la préoccupation. Une analyse sémantique, d'une œuvre « imposée » et d'une œuvre « au choix », et la réalisation de deux travaux personnels aboutis par semestre sont demandés.

Les étudiants inscrits dans Farmteam sont conviés à des présentations de travaux des étudiants de Storytellers. L'enseignement se déroule sur un rythme hebdomadaire, alternant le suivi individuel et le travail en équipe. Après l'obtention du DNA les étudiants peuvent demander une inscription dans

le groupe de recherche Storytellers.

Les étudiant(e)s de Farmteam participeront à la réalisation de Gipfelstürmer, un film expérimental en forme d'opéra. Le tournage, principalement effectué au musée de plein air Vogtsbauernhof, s'étendra sur plus d'un an. Un deuxième film low cost, « Meurtre dans un Paysage idyllique » est également en préparation. Les deux projets, dirigés par Manfred Sternjakob, s'adressent principalement aux étudiants en phase programme.

Second cycle : Storytellers

Storytellers est à la recherche de nouvelles formes de narration. Des séquences de son et d'image sont le fondement des compositions. Le médium artistique est le langage audiovisuel. Le récit s'appuie principalement sur le procédé. Ce procédé de modelage inclut les actions de nommer, de filmer, de visionner, d'écouter, de sélectionner, de structurer, de rythmer, de construire et de déconstruire, de composer, de baptiser et

de rebaptiser. Enfin, nous réfléchirons à une diffusion indépendante. Les étudiants rendront une production semestrielle d'un sujet « imposé » et de deux sujets « libres », ainsi qu'un discours académique concernant leurs travaux plastiques et leurs conceptions artistiques. L'enseignement

se déroule sur un rythme hebdomadaire, alternant le suivi individuel et le travail en équipe. Projet spécifique à Storytellers : préparation, écriture et tournage de projets des films.

Peinture(s) (Strasbourg)

•
Mathieu Boisadan (coordinateur), Anne Bertrand (intervenante théorie).

•
Chaque mois, un artiste ou un théoricien extérieur est invité pour une rencontre privilégiée.

Projet esthétique

Peinture(s) est un groupe où l'initiation aux techniques de la peinture, du dessin et de l'estampe accompagne le développement d'un langage formel propre à chacun. Initié par un professeur, entouré d'un groupe d'étudiants, il s'agit d'accompagner et de réfléchir ensemble la fondation d'un projet artistique. Cela suppose de la part des étudiants inscrits, engagement, maturité et curiosité. Par le passé il y a eu des écoles d'art sans professeurs, sans cours, mais le principe de l'atelier a toujours été fondateur pour favoriser rencontres, débats et apprentissages par la fréquentation des pairs.

L'analyse critique s'appuie sur l'exigence formelle et visuelle des étudiants toutes années confondues et l'accent est mis sur le travail en cours ou réalisé. L'exigence sera définie pour chaque étudiant en fonction de son projet et des moyens à inventer qu'il nécessitera. Le brassage est la nature même d'un atelier artistique où les gestes comme les idées s'échangent et se transmettent. Peinture(s) puise son projet dans la métaphore de ce lieu paradoxal d'exil intérieur qu'est l'atelier et qui concentre le monde pour le traduire en formes. Peinture(s), car la peinture regarde la peinture : L'Allégorie de la peinture de Vermeer, L'Atelier de Courbet, L'Allégorie de la peinture de Vermeer de Malcolm Morley. Peinture(s), car l'ancrage dans un groupe de recherche spécifique est le corollaire nécessaire pour mieux comprendre la richesse d'un monde transversal. Peinture(s)

comme lieu d'échanges des gestes du peintre : il s'agit aussi de développer la sensibilité, le feeling ou le Fingerspitzengefühl. Peinture(s) pour distinguer le bricolage de la technique, savoir distinguer un bleu de manganèse d'un outremer comme un musicien distingue un do d'un si. Peinture(s), car de la grotte de Lascaux aux lofts américains en passant par la cave du Caravage, les pièces à régler la lumière des peintres hollandais et l'usage de la lumière artificielle, la pratique d'atelier est aussi celle d'un lieu qui pose la question du comment de la peinture.

Premier cycle

Les années 2 et 3 seront le moment de la découverte de la grammaire de la peinture, du dessin et de la gravure et de la constitution d'un langage formel, d'une « Bildsprache ». De la préparation d'une toile ou d'une tôle alu, de la peinture à l'œuf à l'acrylique en passant par les techniques à inventer, il s'agit d'expérimenter des techniques et médiums picturaux, de les répéter et de les mettre en mémoire.

Il est demandé aux étudiants de suivre activement les cours d'initiations techniques ainsi que les initiations et les workshops proposés en phase Programme. Ils constituent la colonne vertébrale de cette phase. En complément il sera demandé de présenter in vivo des œuvres selon des points de vue qui seront définis en commun.

Second cycle

Les années 4 et 5 seront la mise en place d'un projet artistique qui s'inventera en toute connaissance des enjeux de la scène artistique actuelle. Réfléchir son contexte à partir d'une pratique est l'enjeu essentiel d'une pratique artistique. La pratique de la peinture face aux médias de masse, de la culture comme industrie, de la télévision et de l'internet comme nouveau Pop art. Cette réflexion devra être menée dans le mémoire initié dès l'année 4 et sera l'objet d'un questionnement régulier. Il multipliera les confrontations par les projets extérieurs à la HEAR et les bilans.

Ces deux phases, menant au DNA et au DNSEP/master, sont accompagnées par des séquences d'analyses critiques et de recherches historiques, biographiques et esthétiques menées par les étudiants, par le professeur et le tout, en relation critique. Elles visent à une perception globale avec des entrées spécifiques. Les séquences déclinées ci-dessous, lorsqu'elles sont proposées en phase Programme et Projet, sont l'objet d'une progression dans les exigences.

20x20 : Dans une présentation Powerpoint chaque étudiant est invité à présenter 20 œuvres (picturales, cinématographiques, littéraires, musicales, etc.) dans un temps de 20 secondes pour chaque œuvre.

Objectifs : Capacité de synthèse, choix radical, constituer une généalogie esthétique.

Phase Programme : présentation publique

Phase Projet : travail complémentaire au mémoire.

Microséminaires : « Les tableaux et leurs titres », « Œuvre unique et série », « Tableau, peinture, image », « Cadrer/composer », « Qu'est-ce la lumière ? » sont des exemples de réflexion sur le sens et la poésie des œuvres. Ils sont abordés sous forme de projections, de débats en groupe. Ces thématiques sont initiées par le travail même des étudiants et la constitution d'un outil critique. Objectifs : Interroger sa pratique, constituer une culture élargie des thématiques, débattre, échanger.

Phase Programme : participation facultative —

Phase Projet : travail complémentaire au mémoire.

Le fil rouge : Chaque promotion se distingue par des problématiques communes. Il appartient, avec les étudiants, de distinguer ce qui fait fil rouge et de les réunir autour de ces questions. (Exemples

menés les années précédentes : « Esthétique de la ruine », « Reflets », « To take an image, to make an image »).

Objectifs : échanger sur des langages partagés, penser ensemble, se confronter aux œuvres du passé.

Phase Projet : travail complémentaire au mémoire.

Ces rendez-vous sont intégrés au cursus des étudiants et la condition de la participation au projet du groupe de recherche Peinture(s). Un travail spécifique pour la préparation aux diplômes commencera dès la rentrée pour les étudiants en année 3 (DNA) et 5 (DNSEP) par la présentation et l'accrochage public des travaux.

Contrat pédagogique

Les étudiants sont invités à présenter régulièrement et en public leur travail selon le calendrier défini semaine après semaine. Le respect de ce calendrier et l'engagement individuel dans un projet sont les conditions du contrat pédagogique qui lie l'étudiant au groupe Peinture(s). Les phases Programme et Projet sont l'objet d'évaluations dont les exigences sont distinctes.

Chaque mois un artiste ou un théoricien est invité à rencontrer les étudiants sur leur lieu de travail. Cette année sont prévus : Maude Marys, Marion Bataillard, Pierre Moignard et d'autres, sous réserve de confirmation.

Présence théorique en atelier Peinture(s)

Anne Bertrand assurera une présence théorique en option Art, atelier Peinture(s), un jeudi matin par mois, de 9h à 12h30. Elle participe, aux côtés du responsable de l'atelier, Mathieu Boisadan, au suivi des travaux plastiques des étudiants, à partir de l'année 2, et en lien avec leur démarche théorique pour les années 4 et 5 élaborant leur mémoire.

Anne Bertrand organise avec l'aide de Mathieu Boisadan la venue du théoricien Federico Nicolao, au second semestre, pour une conférence sur les papiers découpés de Matisse, suivie d'une rencontre avec des étudiants (sur inscription). Elle recevra également les étudiants de l'atelier qui le souhaiteraient en rendez-vous individuels, sur demande, dans le cadre de créneaux temporels dédiés. Elle sera enfin présente au moment des bilans de l'atelier et de la préparation des diplômes.

Semaine type

Les jeudis matin sont consacrés aux rencontres en groupe des étudiants de Peinture(s) toutes années confondues. L'accent sera mis sur la capacité à communiquer un enjeu artistique et à l'échange critique au sein du groupe. Anne Bertrand interviendra une fois par mois, donnant un point de vue d'historienne de l'art et de critique sur les travaux en cours et réagissant, en binôme avec

Mathieu Boisadan, aux besoins des étudiants. Les jeudis après-midi sont consacrés aux rencontres individuelles et/ou par années en alternance avec les projets annoncés ci-dessus (intervention Anne Bertrand, 20×20, microséminaires, préparation aux diplômés). Les vendredis sont consacrés aux ateliers.

La Fabrique (Strasbourg)

•
Sandrine Israël-Jost, Jean-François Gavoty, Stéphane Lallemand et Gérard Starck
 •

La Fabrique accueille un groupe d'étudiants qui développent des pratiques artistiques travaillant l'espace, sa plasticité concrète aussi bien que conceptuelle. La sculpture, centre de gravité des recherches, engage plus généralement un rapport au volume et ses multiples manières d'être perçue et produite. Un volume implique une attention active portée à sa mise en espace — une sculpture scande l'espace, le rythme par dilatation ou contraction, comme le vide un plein. La sculpture est donc envisagée comme un ensemble de pratiques totalement ouvertes qui investissent le jeu des échelles et la tension des formes dans l'espace. Assemblages, constructions, taille directe, modelage ou moulage, mais également toutes sortes d'expérimentations matérielles ou non, construisent des formes ou des récits visuels portés par un « dessin » qui les relie organiquement à l'espace. Leur mise en situation se prolonge naturellement, pour certains projets, dans des développements performés, sonores, filmiques, etc.

L'engagement quotidien à la Fabrique, motivé par les recherches personnelles des étudiants, s'organise autour de modules d'analyse et de méthodologie, de temps d'apprentissage et de rendez-vous collectifs et individuels. Une attention permanente est portée aux enjeux de présentation des travaux, la pratique de l'exposition

liant les propositions plastiques à une spatialité réelle et à des temporalités qu'il faut adapter. Une attention particulière est également portée aux moyens d'archiver et de communiquer les réalisations — exigence de forme (typographie, mise en page, photographie...) et de contenu (dialectique, contextuel, référentiel...). Un cycle d'expositions individuelles se développe pendant l'année, associé à des événements plus collectifs à l'extérieur de l'école. Un séminaire mensuel, qui regroupe l'ensemble des étudiants, aborde la question de l'espace par de multiples registres de réflexion : analyse de théories liées à l'espace, lecture collective de textes, réflexion à partir d'un point particulier de la recherche d'un étudiant, partage de savoirs et de références, etc.

Premier cycle

En années 2 et 3, le travail se répartit entre les cours de théorie, les modules plastiques obligatoires, les initiations transversales, et les pratiques et rendez-vous d'ateliers.

Second cycle

En années 4 et 5, les réflexions théoriques et l'environnement artistique de chaque étudiant s'incarnent dans le mémoire, ce dernier étant articulé aux productions plastiques pour structurer et nourrir un projet personnel ambitieux. L'ouverture à divers espaces de production de l'école, les

cours de théorie et séminaires se poursuivent intensément et complètent les rendez-vous réguliers avec les enseignants.

Il est important de circuler entre les différents espaces pédagogiques de l'école, avec curiosité et exigence, afin de développer des savoir-faire adaptés à la mise en place d'une démarche singulière. L'ensemble de ces pratiques convergent dans les restitutions régulières en atelier.

No Name (Strasbourg)

•
Alain Della Negra, Christiane Geoffroy, Cyrille Bret, Nicolas Fourgeaud, Oh Eun Lee et Jérôme Thomas.
 •

Au sein du groupe No Name, l'enseignement est pensé, pour des étudiants ouverts à la complexité de nos sociétés contemporaines et soucieux de réaliser des formes en adéquation avec celles-ci. Concevoir, documenter, exposer sont essentiels. En poursuivant l'étude du très contemporain, No Name chemine tout contre le politique et le poétique.

No Name propose chaque année un séminaire intitulé « Art, science et société ». Pour accompagner la thématique proposée en 2016/17, les Com-

muns, nous travaillerons en collaboration avec des artistes et des chercheurs, ainsi qu'avec le Jardin des sciences de l'université de Strasbourg. Nous assisterons au colloque Les Communs Environnementaux, à l'école des hautes études en sciences sociales, les 14 et 15 novembre 2016, à Paris. En établissant des liens entre leur recherche personnelle et la question des Communs, les étudiants expérimenteront des formes plastiques pour concevoir et réaliser une exposition collective. Cette exposition préfigurera un nouveau centre d'art contemporain à Maxéville.

Hors-Format (Strasbourg)

•
Dominique Auerbacher, Anne Laforet, Lidwine Prolonge et Francisco Ruiz de Infante.
 •

Le groupe Art Hors-Format est composé d'artistes-professeurs, de théoriciens, d'artistes invités et d'étudiants. Ensemble, ils analysent et construisent des manifestations artistiques qui ne sont pas véritablement immatérielles, mais sont difficilement mesurables en cm ou en kg. Ce groupe se construit, se déconstruit et se

reconstruit chaque année depuis plus de quinze ans pour expérimenter des modes de création, de transmission et d'analyse de l'instabilité. Dans les arts Hors-Format, le temps, l'espace, l'image, le texte, le son, le corps et les rapports à la technologie sont pris comme des matériaux malléables.

Les attitudes et les œuvres Hors-Format sont consciemment actualisées en fonction des environnements techniques, sociaux, économiques, thématiques et/ou physiques, donnés ou construits, afin de les renforcer, de les détourner ou de les combattre. Dans les réalisations Hors-Format, la présence du spectateur est au cœur du projet et va de pair avec la problématisation consciente des circuits de production, de diffusion et de conservation.

Projet pédagogique

Nos formules d'enseignement sont attentives et critiques à l'évolution des techniques anciennes et l'émergence de nouveaux médias. Elles prennent aussi en compte l'évolution de la notion d'auteur (unique, pluriel...) et la relation avec des partenaires scientifiques, techniques ou issus de différents champs artistiques (danse, théâtre, musique, urbanisme, littérature, cinéma...). Il s'agit de déhiérarchiser le rapport aux catégories artistiques et aux savoirs pour tenter de nouvelles formes de création.

Pour rester cohérent et vigilant avec «la contemporanéité», il nous semble indispensable de développer aujourd'hui un programme mouvant de propositions pédagogiques capables d'interroger et de répondre à quelques nécessités spécifiques des arts Hors Format :

Dans le champ théorique et critique

Développer une conscience historique, sociologique, anthropologique, et un regard critique aiguisé dans un terrain artistique où la « critique officielle » manque souvent au rendez-vous. Rester très attentif à la rapidité des bouleversements technologiques des temps présents et aux sens que ceci implique. Développer une attitude curieuse et critique à l'égard des nouvelles formes et lieux de sociabilité. Apprendre à réaliser de façon cohérente son propre archivage et le questionner en fonction du contexte de réception.

Dans le champ de l'attitude

Fortifier la notion de «réseau de collaborations» dans un terrain où le travail de l'artiste isolé n'a pas réellement cours. Être audacieux; si nécessaire, nager à contre-courant tout en restant attentif aux autres.

Dans le champ de l'expérience

Renouveler nos pratiques dans une attention particulière portée aux processus, actions et formes issues de minorités et de marges, ainsi qu'aux expressions du quotidien en apparence les plus communes.

Dans le champ de la production

Apprendre à formuler des «projets» du point de vue conceptuel, technique et budgétaire.

Dans le champ de la technologie et de ses applications

Comprendre et apprendre des techniques à des rythmes différents, selon les exigences et les spécificités de chaque projet. Développer l'utilisation, le détournement et/ou l'invention des dispositifs techniques — parfois lourds ou sophistiqués — tout en élaborant une analyse critique pertinente quant aux objectifs.

Dans le champ de la mise à l'épreuve publique et de la contextualisation

Être conscient (dans l'ère de la diffusion via Internet) de pourquoi, quand, comment, où et à qui nous montrons «l'œuvre».

Être aussi conscient de la nécessité (ou pas) de disposer d'espaces ou de contextes spécifiques de «monstration», et de la nécessité, parfois, de les construire de toutes pièces. Pour les arts Hors Format, la nécessité d'expérimenter la présentation publique des œuvres est fondamentale, car la présence du spectateur est souvent constitutive de l'œuvre.

Dans le champ de la communicabilité des expériences

En raison de l'absence d'objets physiques arrêtés, apprendre à être très précis dans les intentions de façon à pouvoir traduire, documenter et/ou adapter de façon audacieuse des réalisations liées à un contexte souvent éphémère

Une pédagogie collective

La dynamique de groupe est la clef de la pédagogie HF : elle nourrit les recherches des étudiants et développe l'esprit critique, en associant la théorie à la pratique, l'analyse à l'expérimentation, les débats d'idées aux confrontations d'expériences.

La semaine type Hors-Format comporte des temps de rencontre longs, pendant plusieurs heures d'affilée jusqu'à tard dans la soirée. Communs à tous les étudiants inscrits sans distinction de niveau d'études, ils offrent la possibilité de mettre l'accent sur la personnalité artistique de chacun, tout en permettant l'émergence de multiples modes d'interaction. L'effet de ces temps de dialogues, jamais consensuels, est très stimulant pour le partage des connaissances, la construction d'une mémoire commune et la prise de position et la construction d'une autonomie artistique individuelle. Dans le cadre de ces temps forts Hors-Format sont également inventés des «dispositifs de collectif», souvent audiovisuels, sonores et/ou performatifs avec présentations publiques ouvertes à toute l'école, des manifestations échelle 1/1 hors les murs, des programmations d'ordre festiviériste... Les étudiants font ainsi l'expérience des réalités professionnelles dans lesquelles sont pris en compte tous les aspects de la création contemporaine (commissariat, commande, cahier des charges, invention de contextes, etc.).

Temps forts

- «**CLoaca Maxima**». 2 jeudis par mois. Les énergies produites individuellement par les participants à la journée «Cloaca Maxima» (enseignants inclus) seront mises en commun pour constituer un fonds de placement, parfois à haut risque, géré de façon collective. Exercices, commandes, entraînements, commentaires, traductions ou détournements seront le fait d'individus (non isolés) ou d'un groupe (non compacté). On se devra de cohabiter autant que de se combattre, se comprendre, se critiquer; d'être différents, mais solidaires.
- «**Full HF**». 1 jeudi par mois. Il s'agit de travailler sur la base d'une pédagogie complexe et expérimentale durant de longues séances structurées avec des rythmes et contenus changeants. L'organisation des jours «FULL HF» sera établie à partir des discussions ouvertes sur une grille-programme présentée et commentée en octobre.

- «**Atelier de Bricolage Théorétique**», 3 mercredis par mois. Cet atelier propose d'aborder les articulations théorie/pratique dans toutes ses dimensions possibles : genres, formes et façons d'envisager l'écriture... Genres, formes et façons de référencer et contextualiser le travail personnel...
- **Atomisations — à distance —**. 1 jeudi par mois. Atelier activé pour faire l'expérience du travail à distance dans le cadre du groupe de recherche HF. Apprendre à jouer, manipuler, performer, partager, archiver... sans être là.

Autres cours et séminaires

Les professeurs assurent également d'autres cours et séminaires (en solo ou à plusieurs) au sein de Hors-Format, ainsi que des cours transversaux et interoptionnels (séminaires, plateformes, cours théoriques, workshops, etc.). En fonction de leur parcours professionnel, de leur expérience et pratique théorique et/ou artistique, ils proposent des axes de travail et des pistes de recherches complémentaires.

Plus d'informations dans la plate-forme Taïga :

«Par-delà la fiction», «Le club électrogène», «L'image à l'œuvre», «Performances et dispositifs (errances de traduction)», «OverDose», «Check-Point», «Histoire(s) de photo», «La machine à différences», «La vidéo avec H», «Sciences fictions féministes», «Performance Épreuve Action», «Club informatique», «À la poursuite du diamant vert», «La programmation sans ordinateur (ou presque)».

Art-Objet

54 – 59

•
Atelier Bijou : Sophie Hanagarth, Florence Lehmann et Daniel Koch.

Atelier Bois : Stéphane Lallemand et Dominique Brau-Arnauty. Atelier Livre : Ju-Young Kim

et Laura Caillaux. Atelier Métal : Konrad Loder et Jacques Ringelé. Atelier Terre/Céramique :

Arnaud Lang et Sylvain Thirouin. Atelier Verre : Yeun-Kyung Kim et Vincent Chagnon.

Transversal : Jean-François Gavoty et Ilana Isehayek.

•

Premier cycle

Lors du premier cycle, chaque atelier propose un enseignement autour des matériaux, de leur découverte, de leur mise en œuvre expérimentale et de leur observation critique. Au-delà des caractéristiques qui distinguent les six ateliers, ils partagent des références, une pédagogie transversale et une attention à la présence de l'objet dans le champ artistique.

Accueil des étudiants année 2 (semestres 3 et 4)

Le premier semestre commence par diverses initiations proposées par chacun des six ateliers. Ces initiations permettent de prendre la mesure des matériaux et techniques, ainsi que des méthodes de recherche expérimentales qui caractérisent l'approche dans les ateliers.

Chaque étudiant inscrit dans l'un des ateliers doit suivre l'ensemble de ses initiations et s'ouvrir à celles d'autres ateliers. Les changements d'atelier de référence sont possibles pendant l'année 2 et une circulation inter-ateliers est encouragée pendant tout le cursus.

Second cycle

Les étudiants s'inscrivent dans le groupe pour travailler avec la notion d'objet, autour de matériaux déterminés (terre, bois, métal, verre, papier...) ou de catégories d'objets (sculpture, bijou, livre...).

Les expérimentations liées à la matière et à des processus de mise en forme sont fortement caractérisées par les ateliers qui les rendent possibles. Les bases de la production sont en grande partie acquises en phase Programme : autonomie

technique et plastique permettant des manipulations précises, culture artistique et démarche affirmée, sont requises pour l'entrée en phase Projet. L'expérimentation à ce niveau du cursus est tout autant critique et contextuelle que matériologique et technique. Les enjeux de spatialisation, de conscience éthique en situation, le statut des objets, l'utilisation expérimentale de matières propres aux ateliers ou plus décalées, sont au cœur des démarches artistiques développées. Questionnements individuels et collectifs font l'énergie du groupe. La circulation des étudiants s'organise dans des temporalités qui correspondent à la fois aux recherches personnelles, aux rythmes des séminaires, des workshops et des expositions.

Modalités pédagogiques

Les étudiants s'inscrivent dans un atelier et choisissent un tuteur de mémoire. Chaque atelier délimite un champ de recherches ouvert et connecté aux autres ateliers.

Le suivi régulier s'organise autour des responsables d'ateliers sur les enjeux du travail de chacun, nourri d'analyses d'œuvres de références, de l'actualité de l'art et de la culture spécifique portée par chaque atelier. Ce suivi des recherches plastiques est coordonné avec celui du mémoire. Chaque étudiant doit prendre des rendez-vous individuels avec les divers artistes enseignants du groupe Art-Objet. Workshops avec des artistes et théoriciens invités, séminaires de théorie, voyages d'études, concours et partenariats extérieurs, rythment l'organisation pédagogique de l'option.

Initiation à la recherche

Dans le cadre de l'unité de recherche en Art de la HEAR intitulée Faire-Mondes, explorant des pratiques artistiques et critiques en horizon global, un axe spécifique à l'option Art-Objet se développe autour de la « biographie sociale des objets », sur une période quatre ans.

Le séminaire Technoscape qui inscrit cet axe de recherche au niveau pédagogique a vocation à déplier des panoramas techniques pour interroger une classe ouverte d'objets « agissant » dans le champ de l'art.

Cet axe de recherche renforce l'ancrage international de l'option Art-Objet, s'appuyant sur des partenariats avec des écoles supérieures d'art qui regroupent des espaces pédagogiques comparables (Europe, Afrique, Corée du Sud, Chine).

Expositions du jeudi

Chaque jeudi matin s'élabore un temps d'exposition de travaux choisis pour les étudiants d'années 2 à 5. Ce rendez-vous fonctionne avec les exigences d'une exposition collective. Il permet un temps d'expérimentations individuelles et en petit groupe pendant plusieurs semaines en amont de la date de présentation, afin de tester des modalités de présentation des objets réalisés en atelier, de créer et de valoriser des liens entre les travaux de chacun. La discussion porte sur les pièces présentées et sur les partis-pris de présentation. Une liste et un calendrier sont établis à la rentrée avec un groupe d'étudiants qui participe à l'organisation.

Bijou

Du bijou à l'objet manipulable

Qu'il soit objet de pouvoir ou objet d'art populaire, le bijou, petite parcelle de matérialité est un art transportable, dont le lieu est le corps.

Les étudiants inscrits au sein de cet atelier interrogent des notions propres au bijou : sa relation au corps, son langage symbolique, sa préciosité, voire sa fonction décorative. Ils inventent des réponses formelles à l'échelle du corps pour développer une vision contemporaine pertinente et personnelle, inscrite dans le champ de l'art.

Par l'acquisition de techniques spécifiques au bijou, ils réalisent leurs projets personnels et partagent leur travail avec les autres ateliers de l'option Art/Objet. Par la collaboration avec les autres unités d'enseignement en métal, verre, céramique, bois, livre, l'utilisation de divers matériaux liés aux ateliers spécifiques et de différents savoir-faire passés ou actuels, les étudiants découvrent des formes et des expressions inattendues en proposant de nouvelles esthétiques dans le champ du bijou.

Les étudiants de l'atelier sont régulièrement invités à participer à des concours, expositions, workshops proposés par des écoles européennes. L'atelier organise en propre des rencontres et s'exporte hors de l'école.

Méthode d'enseignement et fonctionnement de l'atelier

L'année en atelier est ponctuée de demandes associées à une technique ou à une problématique, elles font ainsi office d'exercices liés directement à la pratique du bijou et participent à l'obtention des crédits d'atelier pour les 2, 3, 4e année. Ces trois premières années en atelier sont la possibilité pour l'étudiant de se constituer une palette d'expérimentations et une connaissance des techniques d'ateliers qui serviront à l'expression de sa production.

À partir d'un projet mental ou théorique, l'objet prendra forme s'appuyant sur l'expérience : Chaque projet est obligatoirement accompagné d'une expérimentation matériologique, ainsi que d'une recherche théorique et graphique, suivi proposé par différents professeurs de l'école, en collaboration avec l'atelier.

Pour compléter leur formation, les étudiants d'année 4 sont encouragés à faire un échange avec des ateliers bijoux d'écoles européennes partenaires, plus particulièrement, l'Université

de Trier/Idar Oberstein (D), Bidenekunstakademie de Munich, Halle (D), la Head-Genève (CH), Fachhochschule de Pforzheim (D)...

Bois

Langues de bois

L'atelier Bois participe et contribue à la pédagogie engagée au sein de l'option Art-Objet. Pour des raisons évidentes de sécurité et de place disponible, l'atelier Bois ne permet pas d'accueillir un nombre trop important d'étudiants.

Les cours y sont dispensés sous la forme d'une approche technique visant à une information des matériaux et de leur mise en œuvre, mais également par une approche plus conceptuelle liée à la nature spécifique du matériau proche du vivant et de son inscription culturelle, sous la forme de rendez-vous individuels assurés par le responsable d'atelier.

La pédagogie mise en place vise à accompagner les étudiants dans leur démarche personnelle, en leur apportant les éléments qui contribueront à leur donner une réelle autonomie, gage de leur future indépendance d'auteur ou d'artiste. S'il est convenu que le matériau privilégié reste le bois, dans l'ensemble de ses approches possibles, il est également envisagé d'utiliser d'autres matériaux ou d'autres moyens d'expression, sans aucune restriction, et ce, en fonction des différents projets qui sont apportés par les étudiants. Un contrat d'études est établi en début de semestre pour valider les choix d'enseignements obligatoires ou optionnels, dans et hors atelier.

Méthode d'évaluation

Suivi individuel du responsable d'atelier et contrôle continu collégial de l'option Art-Objet.

En premier cycle, en complément du suivi individuel des travaux, l'approche du matériau et de ses mises en œuvre (« Le bois dans tous ses états ») sera assurée par Dominique Brau-Arnauty et Nasser Kehlifi, sous la forme d'ateliers en groupes restreints d'une vingtaine d'étudiants au maximum.

En second cycle, le suivi des étudiants est assuré sous la forme de rendez-vous individuels avec le responsable d'atelier qui supervisera l'avancée du travail plastique et de la rédaction du mémoire en collaboration avec les tuteurs. Jeudi après-midi et vendredi matin sur rendez-vous.

Au-delà du travail dans la durée qui s'effectue avec les étudiants inscrits dans l'atelier pour les semestres 3 à 10, l'atelier accueille l'ensemble des étudiants de l'école pour les aider dans leurs projets lors de rendez-vous individuel ou en groupes restreints. D'éventuelles réalisations, qui mobiliseraient des moyens importants, seront étudiées au cas par cas, en fonction de la disponibilité des enseignants, de la faisabilité des projets et du planning, étant bien entendu que les étudiants inscrits dans l'atelier restent prioritaires pour mener à bien leurs travaux. Le travail dans l'atelier doit être articulé avec les autres unités d'enseignements (dessin, théorie, volume...).

Livre

L'atelier Livre est un lieu de recherche, d'expérimentation et d'enseignement spécifique autour du livre, des objets éditoriaux et de leurs corollaires, s'inscrivant délibérément dans le champ de l'art contemporain.

L'atelier Livre amène ses étudiants résidents à explorer le livre dans ses dimensions conceptuelles et matérielles, ses divers statuts et supports, à interroger son histoire, ses développements et

évolutions jusqu'aux expérimentations les plus actuelles. Confrontant savoirs et savoir-faire traditionnels aux enjeux de la création contemporaine, l'atelier Livre envisage le livre comme médium d'expression artistique à part entière, ayant ses spécificités, son histoire, ses théoriciens et critiques, ses lieux et circuits de diffusion, galeries, librairies, ses centres d'art et institutions spécialisées, son public, ses collectionneurs.

Métal

L'atelier Métal est un lieu de réflexion et de production. Basé sur un ensemble d'enseignements transmis en années 2 et 3, l'étudiant est amené à y gérer un projet personnel en autonomie. Le croisement de différentes réflexions comme les aspects socioculturels, économiques, écologiques, etc., engagent l'étudiant dans un débat créatif en créant des passerelles entre les différentes disciplines. L'outil informatique, de plus en plus imbriqué dans la création contemporaine, est intégré dans les enseignements dispensés par l'atelier.

Les métaux avec toutes leurs propriétés spécifiques (conductivité, conductibilité, malléabilité, ductilité, extensibilité, capacité de charge, etc.) sont un point de départ d'un développement plastique. Dans une expérimentation libre avec une diversité de matériaux, l'étudiant est guidé vers une démarche d'ouverture et de curiosité. Une expression personnelle et rigoureuse, attentive à l'actualité artistique, est la condition pour mener à bien tous projets futurs. Le développement des objets manipulables qui confrontent le spectateur avec la structure d'une forme, sa fonction dans l'espace ou son contexte social est une dimension (non exclusive) qui traverse l'atelier. Les objets se déploient entre un langage formel et une expression personnelle.

Fonctionnement de l'atelier

Avant : une introduction obligatoire familiarise l'étudiant avec l'équipement, le matériel et les obligations de sécurité de l'atelier Métal. Des techniques artisanales de façonnage, d'assemblage ou de découpage sont enseignées et pratiquées. Les acquis sont interprétés et confrontés à la production plastique pour amener l'étudiant vers une recherche plastique personnelle.

Après : l'atelier Métal propose un cycle de « micro-séminaires » qui permet de découvrir des sujets spécifiques. Suivi individualisé alterné avec des transmissions et échanges collectifs ; workshops. Le travail dans l'atelier doit être articulé avec les autres unités d'enseignements (dessin, volume, cours théoriques).

Méthode d'évaluation

Continue : bilan semestriel collégial avec les enseignants d'Art-Objet. Langue d'enseignement : français, allemand, anglais.

Terre/Céramique

Cours théorique et pratique le jeudi de 10h à 12h.
Cours d'initiation le mardi de 10h à 12h.
Ces initiations sont obligatoires pour travailler dans l'atelier Terre/Céramique.

Un atelier de céramique est finalement une fabrique de « cailloux », technique vieille de 20 000 ans et toujours d'actualité. Argiles, sables, minéraux divers, oxygène, carbone, finement dosés, habilement mis en forme, se pétrifient au contact d'une forte chaleur en matière pérenne. « La céramique : c'est tellement vieux que c'est moderne ! On en fait des composants de navette spatiale, des couteaux, des prothèses... iPad aussi est une forme de céramique. », Miquel Barcelo. Les cours abordent les questions relatives à la mise en œuvre des projets, mais aussi les questions émergentes du quotidien, de la gestion d'un atelier. Élaboration des projets, suivis et évolutions, pertinence des réalisations, acquisition technique et méthodologique liée au travail des argiles, estimation des coûts de la réalisation d'un projet, mise en situation, en espace du travail. Il s'agit de développer simultanément approche critique et évaluation technique appropriée.

Espace de réflexion et de réalisation dans lequel le médium terre est fortement questionné dans ses usages, ses mémoires, son inscription dans les pratiques contemporaines. Les argiles et leurs dérivés sont expérimentés et manipulés, sous toutes leurs formes (liquide, solide, crue, cuite).

Le jeudi les étudiants de l'atelier Terre/Céramique (années 3 et 4) suivent les cours obligatoires. Cours spécifiques et pratiques, fabrications, cuissons, travail de recherche en laboratoire rythment cette journée, le laboratoire, lieu unique dans une école d'art en France aspire à être un vrai lieu de recherche permettant la constitution des palettes de matières/couleurs à partir de minéraux. Suivi individuel des projets le vendredi matin sur rendez-vous avec Arnaud Lang. L'atelier, espace commun, est soumis à des règles comportementales définies par les responsables d'atelier.

Ces règles sont consignées dans un règlement intérieur d'atelier et leurs respects conditionnent l'obtention des crédits ECTS.

Verre

L'atelier Verre, espace de recherche et de production, permet à l'étudiant de développer un travail à travers des approches tant techniques, que théoriques, d'en comprendre les origines et de le situer dans le champ de la création contemporaine, avec un recul critique.

L'étudiant analyse et approfondit son travail à partir d'une réflexion globale sur la matière, en inscrivant l'usage du verre comme n'importe quel médium dans une production plastique singulière, fonctionnelle ou poétique. L'expérimentation directe est le moteur du projet personnel de chacun.

L'acquisition de savoirs fondamentaux (références artistiques, sciences physiques, sciences humaines, etc.) est nécessaire à l'obtention

d'une autonomie de réflexion et de production. Des séquences hebdomadaires de discussions collectives s'articuleront avec le suivi de projets et de réalisations, en alternance avec l'un ou l'autre enseignant.

Un travail individuel et régulier de recherche théorique (en médiathèque) et d'expérimentation est demandé pour nourrir le travail d'atelier. Il est indispensable de participer aux journées d'étude organisées par l'atelier (visite de sites partenaires, manifestations, etc.). Le travail dans l'atelier doit être articulé avec les autres unités d'enseignements (dessin, volume, apports théoriques, etc.).

Pour les étudiants non inscrits à l'atelier, il n'est pas possible d'y travailler en dehors de la présence d'un des enseignants. Prendre rendez-

vous avec le responsable de l'atelier le jeudi et le vendredi afin de valider tout projet.

Méthode d'enseignement

Les étudiants mènent leurs recherches personnelles, tout en prenant rendez-vous avec les enseignants Yeun Kyung Kim et Vincent Chagnon. Le vendredi matin, les étudiants participent à un séminaire "On en parle" qui permet de soulever les questions de fonctionnement de la vie collective d'atelier, d'aborder des questionnements sur l'art contemporain et le verre, pour réagir à l'actualité

et dégager des perspectives de projets. Expérimentation des différentes techniques de coulage en verre et soufflage, approche d'un processus de travail spécifique au verre en fusion et appropriation des manipulations...

Prérequis

Le suivi du module d'initiation "Soufflé-Coulé" est obligatoire pour les étudiants désirant travailler dans l'atelier Verre.

Scénographie

56 – 57

François Duconseille, Alexandre Früh, Jean-Christophe Lanquetin, Thomas Voltzenlogel, Pierre-André Weitz et Grégoire Zabé.

La vocation de l'enseignement de la scénographie est d'interroger la manière dont les questions d'espace de (re)présentation — entre présentation et représentation — traversent les différents champs de la création contemporaine. La fiction, la place du spectateur, le point de vue de celui qui regarde/perçoit, sont constitutifs du projet pédagogique. Les enseignements se structurent autour de 3 axes : Espaces scéniques, Espaces urbains et Muséographie. En années 2 et 3, les étudiants abordent ces différentes pratiques pour choisir ensuite un champ plus spécifique pour leur diplôme.

Si le théâtre reste l'axe structurant des enseignements, nos questionnements sortent aussi des espaces scéniques conventionnels pour interroger et pratiquer ce qui dans les espaces urbains, virtuels, mais aussi dans l'art contemporain ou la muséographie constitue un champ actif de théâtralité que nous appelons le « scénographique ». Car à y regarder de plus près, il y a du scénographique à peu près partout, dans la vie quotidienne, dans la ville, et dans la plupart des pratiques artistiques... Ce n'est pas un dévoiement de ce que certains considèrent comme étant le métier de scénographe, c'est la réalité des pratiques des gens (pas seulement des artistes), qui mixent les enjeux, se jouent des points de vue, des espaces imaginaires, de l'esthétique, dans les contextes les plus divers, donnant ainsi une dimension de théâtralité à la vie. C'est aussi la réalité d'un enseignement de la scénographie dans une école d'art. Si le monde est une scène, à présent multipolaire, il revient au scénographe de questionner les points de vue et la façon dont les choses sont perçues différemment à partir de positions situées (géographiquement, culturel-

lement, socialement...). Confronter les étudiants à ces problématiques est un enjeu pédagogique et une nécessité professionnelle, en ce sens le programme de « creative research » Play > Urban, construit avec des écoles partenaires de par le monde (Wits School of Art, Johannesburg — La Cambre, Bruxelles...) en est une concrétisation. Au-delà du projet de l'atelier, de ses axes pédagogiques structurants, nous souhaitons que puissent s'y développer des points de vue singuliers, voire atypiques. Le diplôme est alors une occasion rare, espace-temps privilégié dont les étudiants s'emparent pour développer sur 2 années des projets sortant souvent des codes et schémas de (re)présentation préétablis et expérimentant assez librement des questions d'espace et de fiction. Celle-ci reste particulièrement présente comme une nécessité et un plaisir à ce stade du parcours des étudiants, ce qui ne présume en rien de leurs pratiques professionnelles futures, souvent très diverses.

Espaces scéniques

Enseignements dédiés aux questions liées à l'espace de la (re)présentation et à ce qui dans les pratiques de l'espace a à voir avec l'extra-quotidien, la théâtralité. Les enseignements en années 2 et 3 sont structurés autour des fondamentaux de la scénographie. Si la scénographie a une histoire, elle se situe dans le champ théâtral : histoire du décor et surtout du lieu théâtral en tant que machine à regarder, relation entre la scène et la salle, pensée et dispositif de la relation entre l'acteur et le spectateur. Un autre aspect est la question de la dramaturgie, en particulier la relation au texte. Un texte de théâtre, un livret d'opéra, n'est pas seulement un prétexte, il nécessite un travail de lecture approfondie, d'investigation, une prise de

position attentive. Enfin, la scénographie est une pratique contextuelle et collective, qui se déploie dans la relation à un ensemble d'éléments extérieurs, un lieu (ses contraintes et ce qu'il propose), des comédiens, un metteur en scène, un créateur lumière, son, etc., bref une équipe artistique. Les étudiants se confrontent et expérimentent ces dimensions, via des partenariats avec des Théâtres, des workshops, mais aussi lors de projets collectifs au sein de l'atelier. En années 2 et 3, on aborde ces enjeux par une série d'exercices. On se focalise sur la scène de théâtre, sa relation à la salle. À partir de là, on peut s'emparer de ces bases pour les déplacer et en jouer dans les contextes les plus divers.

Espaces urbains

L'atelier cherche à interroger l'espace urbain dans sa dimension scénographique à partir de ce que l'on pourrait appeler la surface : à partir des pratiques des gens, flexibles, qui ne correspondent pas toujours aux critères de citoyenneté, aux manières « consistantes » d'aborder la ville, aux classifications d'une grande part des travaux d'urbanistes. C'est une autre pensée de la ville, à partir de l'éphémère, du performatif, du « proto — chorégraphique ». Travailler à partir de la surface veut dire travailler à partir de ce que l'on voit, de ce qui se passe, de traces volatiles, de couches plus complexes, presque invisibles, qui échappent — observer, intervenir, créer à partir de cela.

En années 2 et 3, on aborde ces enjeux par une série d'exercices. On y analyse le fonctionnement des espaces urbains et la façon d'y inscrire des projets scénographiques. C'est autour de ces questions que s'est construit le programme de recherche Play > Urban. La ville est alors comprise comme un territoire artistique, un espace d'expressions pérennes ou événementielles, la scénographie devient urbaine.

Muséographie — Expographie

Mettre en scène des objets, des œuvres, c'est créer un espace fictionnel pour le visiteur spectateur.

La scénarisation d'une exposition est la rencontre des œuvres, du contexte et du récit qu'il est choisi d'en faire, du concept que l'on choisit de déployer. Parcours, cadrage, lumière, espace sonore, relation du spectateur à l'objet perçu, sont les éléments syntaxiques de ce récit que le scénographe

cherche à transmettre au plus juste du texte inhérent à chaque objet et acte présentés. Ces éléments combinés ouvrent un temps spécifique de lectures et de rencontre avec les œuvres. Ils s'inscrivent dans un espace préexistant (architecture, site) avec lequel le scénographe entretient un dialogue en un temps défini de présentation et en lien au cahier de charges (strate supplémentaire à la recherche historique, scientifique, artistique, etc.) qu'il lui est donné de suivre.

Le scénographe d'exposition part des œuvres, de leur charge émotionnelle et sensible ainsi que de sa perception subjective pour créer leur espace de présentation, réponse dramaturgique d'une pensée à un moment précis de l'histoire. Son action se passe dans le temps court de l'actualité, pour les expositions temporaires, et un peu plus long pour la muséographie qui en est la vision d'une époque. Il s'agit d'interroger les notions de collection, de patrimoine, d'ethnographie, questionner les activités humaines, les mœurs et coutumes et les héritages. Les questions liées à l'histoire culturelle de l'exposition nous intéressent. Et en particulier lorsqu'il s'agit de les traiter dans des espaces et cultures non occidentaux. Manière de questionner les codes, les conventions, dans la relation aux contextes, aux histoires, aux publics. Mais l'on peut aussi s'interroger sur l'uniformisation des pensées muséales à l'œuvre actuellement ; le musée comme lieu universel ? Travailler les questions d'exposition dans les lieux destinés, intérieurs, mais aussi aborder la façon dont la ville peut devenir espace d'exposition, comment l'histoire de la cité s'y lit et s'y expose, comment des œuvres, des actes artistiques s'y inscrivent.

Organisation des études

En parallèle aux cours obligatoires de l'atelier (pratiques et théoriques), les étudiants en année 2 et 3 doivent suivre ces cours partagés avec d'autres options. Ils peuvent aussi en fonction de leur emploi du temps et sans empiéter sur les cours obligatoires suivre d'autres enseignements de façon optionnelle. En années 2 et 3, les étudiants réalisent des stages techniques de durée variable dans différents théâtres et lieux d'exposition de Strasbourg et sa région, qui permettent la confrontation aux réalités des pratiques scénographiques en contexte professionnel (découverte du plateau et du lieu d'exposition, règles techniques de base, expérimentations à l'échelle 1...) Les liens tissés avec le monde professionnel sont

fondamentaux pour inscrire concrètement les enseignements dans la réalité des pratiques. Ils sont présents durant tout le cursus et se concrétisent par des partenariats actifs avec de nombreux théâtres et lieux d'exposition donnant lieu à des stages et des rencontres avec des artistes invités par ces structures.

Design & Textile 63 – 66.

Thierry Ballmer, Damien Doppler, Pierre Doze, Fred Dupuis, Dagmara Stephan, Didier Kieffer, Christelle Le Déan, Bertrand Lemonnier, Olivier Létang, Céline Monvoisin, Nathalia Moutinho, Alexandra Pignol, Fred Rieffel, Frédéric Ruyant, Florian Sabatier, Mirjam Spolder.

L'enseignement du design au sein de la Haute école des arts du Rhin s'organise sur le site de Mulhouse et, pour quelques étudiants en 5^e années, sur le site de Strasbourg. À partir de la rentrée 2018, Design et Design textile seront dispensés sur le seul site de la HEAR à Mulhouse.

Fondées sur une commune approche sensible du monde, les deux mentions Design et Design textile croisent et intègrent les notions de pluridisciplinarité et de transversalité au sein des différents enseignements de l'établissement. Ces deux mentions développent un regard critique auprès des étudiants sur le monde. Elles s'appuient sur une pédagogie de projet fondée sur le faire le rapport à la matière et à sa mise en œuvre, la découverte des matériaux et leur processus de transformations, la rédaction et remise en cause du cahier des charges, la pratique du dessin, l'intégration du graphisme dans les outils d'expressions, du volume, de la photographie, la maîtrise des outils numériques 2D et 3D...

Premier et second cycle

L'enseignement des deux mentions (Design et Design textile) se décompose en deux cycles distincts à savoir :

Le premier cycle Design et Design textile propose pour les étudiants des expérimentations distinctes autour des enjeux liés aux matières et processus de création : les étudiants en 2^e et 3^e années Design aboutissent au DNA Design, les étudiants en 2^e et 3^e années Design textile aboutissent au DNA Design, mention design textile.

Le second cycle, commun aux 4^e et 5^e années

Design et Design textile, développe des projets autour d'un enseignement collectif. Les étudiants aboutissent, selon leur choix et leurs propositions, au DNSEP Design ou Design, mention textile.

Pluridisciplinarité

Les étudiants profitent d'expériences et d'échanges avec le champ de l'art tout au long de leur scolarité. Chaque année, trois sessions de workshops sont organisées. Ces temps de travail transdisciplinaires, art et design, sont ouverts à tous les étudiants toutes années et options confondues. Le travail collaboratif caractérise une grande part de cette option : en partenariat avec des entreprises, des institutions sous la forme de commandes, d'appel à projets ou de projet de recherche et de développement.

Ainsi, Design de même que Design textile évoluent sur des terrains souvent complexes associant des préoccupations tant techniques que symboliques en regard d'usages quotidiens jusqu'à des interrogations plus prospectives. Il s'invente donc quotidiennement et invente le quotidien. Intrinsèquement en mutation, cette discipline se situe au carrefour de la connaissance, de la technique, de l'économie, de la société et de l'humain. Si le métier de designer engage des questions d'esthétiques, d'éthiques, de responsabilité, de choix, il s'inscrit également dans des réalités économiques et de production.

L'empathie, ou l'expérience de l'altérité

Au sein de la HEAR, Design et Design textile favorisent les méthodes qui font dialoguer différentes

cultures de métiers entre designers, artistes, ingénieurs, artisans, anthropologues... Sur des sujets d'étude spécifiques menés en partenariat avec d'autres entités, l'étudiant en design textile est amené durant son cursus à changer de regard et à étudier des nouveaux champs d'exploration. Le partage d'expériences humaines, techniques et méthodologiques est propice à l'innovation. L'expérience de l'empathie au cœur de la relation professionnelle agit comme un étonnant moteur de création. La mise en place de projet croisé démarre dès le premier cycle en partenariat avec l'ENSISA à Mulhouse, l'INSA à Strasbourg et l'Institut d'ethnologie à Strasbourg. Elle se poursuit en second cycle autour d'un programme commun. La pratique du projet se situe au cœur de la péda-

gogie et s'enrichit d'expériences dès le premier cycle, grâce aux liens tissés avec des partenaires culturels ou dont l'activité se situe entre art et industrie. La pratique du projet se développe en outre tout au long du cursus autour de différents sujets d'investigation proposés ou sous forme de travaux personnels jusqu'au DNSEP/master. Elle s'organise selon des formats différents qui peuvent revêtir la forme de workshops ou d'expositions par exemple...

Tout au long de son parcours, l'étudiant s'approprie ces domaines d'expertise afin de développer un regard unique et personnel et se constituer en tant qu'auteur.

Années 2 et 3 : Design

Design

Cette option croise des pratiques artistiques avec des problématiques théoriques, sociétales et politiques pour être en mesure de construire des formes singulières et des approches aux spectres élargis.

La pédagogie de projet est au cœur de la dynamique de l'option : le questionnement sur les projets tant dans la méthode que sur les pratiques de matières et les processus de mise en œuvre au sein d'ateliers composent ainsi des éléments fondamentaux dans le cursus. Parallèlement, les étudiants en premier cycle suivent des enseignements fondamentaux tels que le dessin, la couleur, le volume, le graphisme et des expériences liées à la mise en œuvre de matières telles que le bois, le fer, la céramique, le textile ainsi que des cours théoriques spécifiques.

L'enseignement du premier cycle se décompose en deux ans. Les étudiants en 2^e année design s'initient aux :

- procédés des matières terre, verre, bois et métal,
- pratiques du dessin, de la photo, de la représentation, du numérique
- apprentissage du graphisme,
- techniques d'impressions : gravure, sérigraphie.
- techniques de conception numériques avec le

logiciel solidworks et l'atelier de fablab Des initiations sont proposées par les enseignants et peuvent également accompagner les projets personnels menés par les étudiants.

Ces enseignements sont confortés par des interventions théoriques sur les enjeux du design, des cours d'histoire de l'art... Par ailleurs, une place est laissée au développement du travail personnel de l'étudiant.

Poursuivant les initiations, les étudiants en 3^e année Design assurent leur savoir des techniques en travaillant avec des étudiants ingénieurs de l'Institut national des sciences appliquées (INSA-Strasbourg) et développent avec eux des projets à travers des workshops communs. Cette formation technique des étudiants en design avec la rencontre des étudiants ingénieurs ouvre, en second cycle sur la collaboration active de binôme ingénieur — designer, pour la mise en place d'objets et de projets prototypés.

Les étudiants développent particulièrement leurs travaux personnels et leur capacité à s'approprier un projet initié par le corps enseignant. La troisième année est également l'année de préparation au Diplôme national d'art (DNA) option Design.

Années 2 et 3 : Design textile

La mention Design textile de la HEAR propose un enseignement généraliste basé en premier cycle sur l'apprentissage de techniques fondamentales, tissage, maille, impression, teinture que vient compléter l'enseignement de l'histoire de l'art et du design.

La culture de l'atelier ouvert, spécifique à la HEAR permet aux étudiants de textile d'enrichir leurs pratiques avec la possibilité d'expérimenter des techniques complémentaires tout au long de leur cursus, telles que la gravure, la sérigraphie, le bois, la photographie, l'informatique ou la céramique (sous forme de workshops ciblés).

Imaginer de nouveaux styles de vie à travers la conception d'objets textiles design ou artistiques constitue un des objectifs de la section. C'est dans cette acception large, en porosité avec les enjeux de l'art d'aujourd'hui que le design textile s'envisage au sein de la section.

Apprentissages techniques et sensibles

Les étudiants en année 2 s'initient aux fondamentaux du design textile :

- appréhension des textiles et surfaces souples en général : sensibilisation aux matières et fibres textiles;
- tissage : apprentissage de l'outil métier à tisser, théorie des armures, cours techniques avec l'ENSISA;
- maille : structuration d'une surface;
- ennoblement : teinture, impression, transformations;
- couleur : sensibilisation, apprentissage, manipulation, conception de gammes colorées;
- dessin : dessin textile, mise au raccord, colorisation.

Les étudiants ont l'occasion de développer ces

Années 4 et 5 : une dynamique et des temps communs

En second cycle, et autour d'une problématique sociétale, commune et définie par les enseignants durant deux années, tous les étudiants de l'option partagent des projets et des séminaires. Un accompagnement pédagogique est conduit en fonction de leur projet personnel et de leur mémoire de recherche.

apprentissages en réponse à des sujets donnés tout au long de l'année, notamment sur les thèmes du dessin textile, de la couleur, de l'impression, de la création de collections. Cette année, dès le premier trimestre, «La toile de Jouy : du textile narratif à la BD, ou comment investir de nouvelles écritures décoratives» fait partie de problématiques qui sont engagées.

Les outils ainsi acquis en 2^e année seront précieux pour le développement de projets plus ambitieux en 3^e année exigeant méthodologie et technique. Plus à même de travailler en autonomie au sein des ateliers, l'étudiant qui se prépare au DNA Design, mention textile apprend à faire des choix, approfondir et affiner les connaissances nécessaires à son diplôme.

Champs d'exploration abordés à travers différents partenariats

Art et design : travailler sur des objets textiles portant en eux à la fois des problématiques d'utilités et d'esthétiques sensibles aux enjeux de l'art d'aujourd'hui.

Artisanat et design : approche culturelle du savoir faire à travers la reconnaissance de gestes et techniques ancestrales d'ici et d'ailleurs.

Design et industrie : explorer des process à travers le développement de partenariats avec des entreprises textiles.

Un indispensable regard critique

La création d'objets textiles dans les différents champs du design et de l'art engendre des réflexions autour de l'usage, des méthodes, des techniques et des cultures ou l'objet se pense dans une globalité logique associant problématiques économiques, esthétiques, politiques et éthique.

Une problématique transversale : « Make and manufacturing »

Les années 2016/2017 et 2017/2018 sont consacrées aux enjeux posés lors de la Biennale de design de Saint-Étienne : « Working promesse ». Ce débat est porté par tous les enseignants Design et Design textile et s'appuie sur des collaborations avec des entreprises et des structures extérieures.

À l'ère de la révolution du numérique, l'option engage, à travers cette problématique, les enjeux des outils de production, de l'industrie à l'artisanat. Au premier semestre, quatre séminaires sont organisés autour de rencontres d'artistes, designers, théoriciens et sociologues.

Anthropologie et design

Les mentions Design et Design textile collaborent avec l'Institut d'ethnologie de l'université de Strasbourg. Les étudiants suivent des cours mutualisés permettant d'échanger autour des méthodologies de travail spécifiques et de questionner nos pratiques de la contextualisation et de la compréhension du terrain.

Le design est affaire de langage, tant formel que matériel, et met en œuvre les questions du sensible. Le regard de l'ethnologue croise ici celui du designer pour développer nos méthodes d'analyses, de regard et de positionnement face à nos choix de projets au sein de notre environnement.

Ces cours permettent aux étudiants d'explorer les notions d'empathie, de dialogue et d'écoute avec l'autre... Ces cours ont pour ambition d'éclairer les pratiques de designers, de concevoir et de projeter en considérant le site et la notion du « ici et maintenant », en contextualisant les problématiques liées aux productions et aux usages des artefacts.

En second cycle, l'étudiant en 5^e année poursuit et prépare son mémoire de recherche et son projet de designer. Les réflexions sont multiples et protéiformes; du design d'objet, au design domestique, au design d'espace, au design de service, les propositions envisagent la place privilégiée que le politique doit trouver dans le design.

Un accompagnement professionnel

Le département Design de la HEAR vise notamment à optimiser l'articulation des formations dispensées par l'école avec celles qui sont proposées par d'autres établissements d'enseignement supérieur de la région.

Les collaborations tissées avec les ingénieurs de l'INSA-Strasbourg permettent aux étudiants de comprendre les enjeux de chacun et de se positionner comme un acteur concepteur au sein de tous types de projets. Suite au partenariat entretenu avec l'INSA, les étudiants peuvent développer des projets transdisciplinaires pour leur diplôme et profitent ainsi tant des ateliers que des compétences des étudiants ingénieurs. Les étudiants en bachelor ont l'obligation de travailler avec un étudiant ingénieur au cours de leur parcours de programme.

Les designers travaillent en groupe et de manière pluridisciplinaire quelle que soit leur ambition ultérieure : graphique designer, textile designer, designer industriel, designer ergonomiste, design de mobilier, scénographe...

Les collaborations entre le monde professionnel et l'école sont ici créées pour générer auprès des futurs designers des réseaux et tissus collaboratifs.

France — Allemagne — Suisse

Les étudiants de 4^e et 5^e années participent à une session annuelle de rencontres d'écoles de design frontalières (Suisse et Allemagne) et du Grand Est. L'objectif est de créer des synergies entre les étudiants ayant des sujets de recherches et des diplômes pour initier des projets communs.

Communication 67 – 68

•
Alain Bartmann, Mohamed Bentotoch, André Bihler, Laurent Castelot, Sandra Chamaret, Alexandra David, Guillaume Dégé, Philippe Delangle, Olivier Deloignon, Charlet Denner, Yvan Freund, Marianne Gayko-Roth, Claude Grétilat, Joseph Griesmar dit Béhé, Loïc Horellou, Franck Knoery, Oh Eun Lee, Stanislas Martin dit Finzo, Olivier-Marc Nadel, Yohanna My Nguyen, Olivier Poncer, Salomé Risler, Jérôme Saint-Loubert-Bié, Stéphanie Simon et Jérôme Thomas.
•

L'option Communication de la Haute école des arts du Rhin est constituée de trois ateliers/mentions :

- l'atelier Communication graphique ;
- l'atelier Didactique visuelle ;
- l'atelier Illustration.

Cette organisation pédagogique originale fonde sa logique sur la typologie et l'identité des métiers auxquels se destinent nos étudiants. L'attractivité et la vitalité de notre option tiennent à l'attention qu'elle porte à l'actualité et aux évolutions de la création contemporaine.

Chaque atelier envisage ses formations spécifiques en pleine autonomie, mais ils partagent tous de mêmes ambitions :

- lire avec vigilance le monde des signes visuels qui nous entourent et des processus rhétoriques qui le sous-tendent ;
- donner à voir et à entendre ce qui fait la force des images et des textes, de leurs interactions ;
- développer des paroles d'auteurs engagés dans des pratiques et graphiques inscrites de plain-pied dans le réel ;
- répondre graphiquement à des questionnements politiques et sociologiques contemporains.

La communication visuelle induit la prise en compte d'une commande autant que d'un destinataire, c'est à cette maîtrise méthodologique que nous exerçons pas à pas nos étudiants.

La communication visuelle interroge toute la gamme des médias : du papier au numérique, du livre à l'audiovisuel... Ces formations valorisent les enjeux éthiques, esthétiques de ces outils, leur impact sur le propos autant que la maîtrise des savoir-faire qu'ils requièrent.

La recherche en option Communication

Voir chapitre Recherche page 66.

Une année 2 commune

En deuxième année, l'option Communication propose un enseignement commun animé par des représentants des trois ateliers (Communication graphique, Didactique visuelle, Illustration). Avant toute spécialisation, l'objectif est de donner à l'étudiant des éléments d'appréciation comme d'usage des pratiques mises en place dans ces domaines.

Cela signifie aussi une immersion totale et un travail d'apprentissage qui prend en compte les spécificités des trois disciplines. L'ouverture que représente cette transversalité au sein de l'option est à considérer dans sa richesse et dans sa complémentarité : chaque apprentissage nourrit l'autre, chaque atelier, en développant des logiques propres à ses domaines, ouvre des perspectives, des façons de traiter un problème posé et par là améliore le point de vue de l'étudiant, augmente son périmètre prospectif et créatif.

Après le semestre 3, où l'ensemble des cours est obligatoire, car complémentaire, au semestre 4, l'étudiant devra suivre obligatoirement 1 des 2 cours proposés par chaque atelier et 1 autre cours au minimum.

C'est pourquoi, quel que soit le choix final d'atelier, il semble bon d'insister sur la complémentarité des cours dispensés comme de leur caractère obligatoire.

À l'issue de cette année, au vu des travaux présentés et après un dialogue avec les responsables des formations, les étudiants sont orientés vers l'un des trois ateliers.

Un nombre de places est fixé en fonction des trois mentions, ce de la manière suivante :

- Communication graphique : 8 places maximum ;
- Didactique visuelle : 8 places maximum ;
- Illustration : 10 places maximum.

Communication graphique 69 – 71

Au sein de l'option, l'atelier Communication graphique vise la formation de personnalités singulières et responsables dans le domaine du graphisme pris au sens large du terme. Il mène aux différentes professions des disciplines liées au graphisme contemporain et encourage à ce titre la pratique de la photographie, de la vidéo et des univers multimédias.

Les différents enseignements permettent à l'étudiant de se situer progressivement, suivant ses désirs et ses aptitudes, par rapport aux métiers, sans cesse en évolution, auxquels il sera confronté à la sortie de l'école. L'enseignement envisage ainsi tout le spectre des postures qui vont de celle d'auteur à celle de passeur. Comme « auteur », ce sont ses capacités d'expression et ses facultés à répondre de manière innovante à ses commanditaires. Comme « passeur », ce sont ses qualités d'investigation, d'analyse des domaines traités et de médiation qui seront mises en œuvre.

Si le graphisme est bien revendiqué comme discipline des arts appliqués, une pratique expérimentale et créative est également encouragée ; le lieu pédagogique est aussi laboratoire grand ouvert sur la société contemporaine et conscient de ses enjeux sociaux culturels politiques et artistiques. Pleinement intégré à une école d'art, il est ouvert sur les autres ateliers de l'école et aux pratiques transversales.

L'atelier propose à l'étudiant, au travers de son projet pédagogique, de développer une démarche de recherches, une aptitude à l'analyse des questions posées et de leurs contextes tout en maintenant une attitude critique et engagée. La question de la place du signe, de son statut, de

la nature de ses supports (imprimés, numériques ou hybrides...) et de sa prégnance y occupe une place singulière.

Année 3

Cette année, constituée d'étudiants issus de l'année 2 de Communication de l'école comme d'étudiants issus d'autres formations, est la dernière de la « phase Programme ». Elle pose les bases de la communication graphique sous forme de cours théoriques et pratiques, voire techniques ; elle est commune à tous les étudiants et propose des thématiques de travail dans des échéances régulières (hebdomadaires ou par quinzaines) afin de découvrir les protocoles d'élaboration (de l'idée à sa mise en forme la plus juste possible) les enjeux, méthodes et contextes des champs du graphisme ; les travaux y sont estimés et commentés de manière collective afin de travailler les énoncés qui concernent le monde du graphisme et d'exercer le regard critique de chacun.

En fin d'année 3 les étudiants présentent un DNA Communication, mention « Graphisme ». L'obtention du DNA est indispensable pour l'admission en année 4, mais ne la garantit pas ; cette admission dépend de l'avis d'une commission qui se réunira début juin indépendamment des bilans semestriels, afin d'évaluer le dossier et le projet d'études de chaque étudiant. Le dossier devra montrer et définir ce qui fait lien pour l'étudiant en la diversité des expérimentations de la phase Programme et montrer également la cohérence entre pratique et théorie et indiquer les souhaits de mobilité et de stages appropriés.

Chaque étudiant admis en année 4 est tenu d'effectuer un stage entre l'année 3 et l'année 4 ; un rapport écrit et illustré décrivant de façon cri-

tique la structure d'accueil, les travaux réalisés est demandé en début d'année 4; l'étudiant témoigne de son expérience sous la forme d'un exposé oral à l'ensemble des étudiants de son année, partageant ainsi la réalité professionnelle rencontrée.

Année 4

C'est la première des deux années constituant le second cycle, équivalente à un Master 1, et débouchant sur le DNSEP, diplôme de grade européen Master. Elle est celle du développement d'une réflexion et d'une pratique de conception et de réalisations aussi bien dans les champs de l'édition imprimée que dans ceux du numérique pour des sujets aux données complexes. Il s'agit également de savoir analyser convenablement les demandes (maîtriser l'énoncé de ses sujets par l'écrit) et d'aller rechercher des sources documentaires conséquentes. Il est aussi nécessaire de s'approprier les thèmes et de conserver l'exigence du sens des propositions quant aux composantes visuelles mises en œuvre, tout en y apportant des réponses pertinentes et originales.

Savoir maîtriser le design graphique dans des systèmes complexes quand il s'agit de s'inscrire dans l'espace public (de façon pérenne ou temporaire) ou lorsqu'il devient interactif et implique le lecteur de manière active. Les sujets abordés avec des cahiers des charges professionnels sont également envisagés dans leurs aspects économiques (et si nécessaire juridiques, notamment la propriété intellectuelle).

Les projets sont réalisables ou réalisés à l'échelle 1. Certains sujets ou thèmes sont menés en binômes ou en trios, voire en groupes plus larges, y compris avec des étudiants d'autres options de la HEAR, afin de stimuler les échanges, d'aiguiser l'esprit critique et de partager des approches techniques du projet abordé, mais aussi de familiariser les étudiants avec le travail en équipe. Cette année est également celle qui privilégie les échanges internationaux surtout dans le cadre du programme Erasmus.

Au semestre 8 l'étudiant est invité à développer un projet de manière autonome qui peut éventuellement être poursuivi l'année suivante en vue du diplôme, l'un des buts étant de mieux maîtriser les éléments méthodologiques menant à l'élaboration du projet de DNSEP.

Le travail de recherche et de rédaction lié au mémoire de diplôme débute dès le semestre 7; le plan, accompagné d'une bibliographie et de références, ainsi que l'introduction devront être rendus à la fin de ce semestre; une partie sera rédigée pour le mois de mars de l'année 4 (semestre 8). Soutenances blanches : début décembre 2016 (année 5).

Chaque étudiant est tenu d'effectuer également un stage entre l'année 4 et l'année 5 avec les mêmes protocoles de rendus que l'année précédente.

Année 5

Cette dernière année sanctionne la fin des études en école d'art pour déboucher sur le monde professionnel. Les étudiants présentent un DNSEP Communication mention Graphisme (homologué au grade européen de Master). Ce diplôme réclame de l'étudiant de s'inscrire dans une culture graphique et générale contemporaine, de mettre en œuvre un projet utilisant signe et typographie et éventuellement images fixes ou en mouvement.

La justesse des propositions est évaluée par un jury de 5 membres (professionnels et enseignant) suivant la grille d'évaluation du DNSEP en fonction des notions telles que l'impact social ou environnemental du travail, ses formes et ses fonctions. L'étudiant définit lui-même son sujet de diplôme qui peut être de type « vraisemblable » (contexte, publics, diffusion) ou de l'ordre de l'expérimental; ce sujet est le fruit de recherches et d'expérimentations qui prennent leur place dans un travail de mémoire. Chaque projet doit obligatoirement comporter une partie numérique, vidéo ou animation. Un workshop, avec les différents enseignants qui interviennent en année 5, d'une durée d'une semaine pour favoriser la mise en œuvre des projets se tiendra la troisième semaine d'octobre; elle donnera lieu à une présentation des projets où figureront ces différents éléments : note d'intention, cahier des charges, références et premières propositions visuelles.

Définition du cadre de présentation :

- un mémoire de recherche;
- un projet (qui doit obligatoirement comporter un volet numérique, vidéo ou animation);
- un dossier de travaux.

Le mémoire de recherche

C'est un document écrit dans lequel l'étudiant développe des problématiques et des questionnements liés à son propre travail. Il constitue ainsi un complément au travail de production de l'étudiant; il l'accompagne, l'étaye, l'interroge. C'est un ensemble organisé de commentaires de documents dans la perspective de structurer et d'articuler les projets et le propos. Il peut également constituer une « formulation de projet » ou un « dossier de projet », bases de l'argumentaire.

Il fait l'objet d'un suivi particulier et régulier de la part d'au moins un enseignant qui est son tuteur; un autre enseignant ou une personne extérieure choisie pour son expertise dans un domaine précis peut être ajoutée comme personne référente. Le plan du mémoire, la bibliographie, les références et l'introduction sont achevés en fin de semestre 8, la suite sera rédigée d'octobre à décembre (semestre 9). Les soutenances blanches auront lieu les 26 et 27 janvier 2017. Pour cette date l'ensemble du mémoire (non mis en page) est écrit; il est remis au tuteur pour une lecture de l'ensemble qui le retourne afin que l'étudiant effectue les corrections nécessaires. Avant fin février : le mémoire est à finaliser avec sa mise en page. L'envoi des mémoires (reliés) se fait fin février et les soutenances mi-avril (date exacte précisée en octobre).

Le projet

Ce sujet interroge sous l'angle de la recherche et de l'expérimentation le design graphique dans son vaste champ d'applications : le design éditorial (presse, édition), la photographie (édition, exposition...), la création de caractères typographiques/signes, le design d'identité visuelle (institutionnel ou culturel), les campagnes de communication (affiches et ensemble de supports adéquats), les systèmes signalétiques, les expographies, les interventions graphiques dans l'espace public.

Chaque projet doit obligatoirement comporter une partie numérique, vidéo ou animation, qui questionne la problématique de l'image-mouvement, l'image-temps et du son en rapport à l'image : qu'elle soit une succession d'images fixes, ou flux d'images (vidéo), sur écran ou vidéo projetée, avec ou sans prise en compte d'un espace. Cette partie du projet questionne le spectateur soit dans une lecture interactive, soit dans une lecture passive où l'auteur garde la maîtrise du déroulement de son sujet; elle peut prendre les formes suivantes : projets multimédias, films en animation graphique ou documentaire (les médiums pouvant se mixer). Ce projet fera l'objet de diplômes blancs avec un jury d'invités et d'enseignants; la date précise est annoncée à la rentrée d'octobre.

Le dossier de travaux

Il est constitué de travaux réalisés les années précédentes ainsi que ceux qui ont été réalisés lors de stages ou en réponse à des demandes extérieures ou à des concours. Ce dossier aide les membres du jury à comprendre le travail de l'étudiant en complétant les sujets de diplôme présentés.

Didactique visuelle 72 – 74

didactiquevisuelle.hear.fr
didactiquetangible.hear.fr

L'atelier de Didactique visuelle de la Haute école des arts du Rhin est unique en France. Il forme des étudiants à la pédagogie par l'image, à la transmission des sciences et des savoirs, à la médiation culturelle. L'enseignement accorde une place centrale au dessin, à l'identité de sa facture graphique et à ses usages, autant qu'aux évolutions technologiques (production et diffusion). Il met en œuvre les approches théoriques des sciences cognitives comme des sciences de l'éducation. C'est pourquoi l'atelier n'a pas de pratique exclusive, il favorise, selon les contextes, les approches croisées des différents médias, les langages de médiation et d'expression... Les étudiants sont amenés à devenir des auteurs à part entière partageant et participant à une lecture sensible et critique du monde ; des créateurs qui communiquent par le visuel un point de vue, un témoignage, une analyse, une mise en scène du réel.

Arts et sciences

Les étudiants qui le souhaitent peuvent suivre des cours en Didactique médicale. Cette approche requiert une connaissance de l'anatomie humaine (topographique et fonctionnelle), ainsi que la maîtrise d'un vocabulaire spécifique. En collaboration avec la Faculté de Médecine et l'Institut d'anatomie de Strasbourg, les apprenants pratiquent le dessin anatomique d'après des préparations, s'engageant sur des sujets proprement médicaux, ils suivent également des stages en chirurgie. D'autres domaines scientifiques sont explorés (économie, botanique, paléontologie, etc.) afin de préparer les étudiants à se documenter efficacement et à dialoguer avec des scientifiques. Les dimensions psychologiques, éthiques, comme l'expression artistique sont interrogées et investies.

La formation en Didactique visuelle éclaire l'histoire, les exigences et la diversité des champs d'application de ces différentes formes de communication, tout en préparant les étudiants à leurs développements futurs. Elle s'inscrit aujourd'hui dans un questionnement plus vaste autour des rapports entre arts et sciences, porté par le programme de recherche Didactique tangible.

Cursus

L'atelier de Didactique visuelle accueille des étudiants issus de l'année 2 et des candidats sélectionnés par équivalence (BTS, DMA, ou au minimum deux années d'études artistiques) pour un cursus de formation spécialisée sur trois années.

Année 3 : les fondamentaux

L'année 3 pose les bases des apprentissages propres à la Didactique visuelle. C'est une année de découverte et d'acquisition des outils, de prise de conscience des enjeux et des méthodologies de notre champ de spécialisation. Durant le dernier trimestre, il est demandé aux étudiants de préparer un dossier, adossé au cours Épitomé d'Olivier Deloignon, pour la « commission de passage » de l'année 3 à l'année 4. Dans cette synthèse écrite, les étudiants doivent mettre en perspective quelques-uns de leurs projets, en argumentant leurs souhaits d'orientation artistique et professionnelle.

Il s'agit aussi, en quelques lignes, d'exposer la thématique de recherche et le fonds documentaire qui seront étudiés dans le cadre du mémoire.

Ce document est évalué en commission par deux enseignants de l'atelier et un Docteur des universités qui décident de la poursuite ou non du cursus de l'étudiant au sein de l'atelier.

À l'issue de l'année 3, les étudiants présentent un DNA Communication mention Didactique visuelle. Durant l'été, ils sont tenus de suivre, au minimum, un stage dans les domaines de la création numérique, de l'édition, du design web ou print. À la rentrée d'octobre suivante, chaque étudiant est appelé à soutenir devant l'ensemble de sa promotion un exposé oral témoignant de son expérience, de la réalité professionnelle rencontrée.

Année 4 : la prise de parole

L'année 4 propose des parcours plus individualisés. Chaque étudiant approfondit sa formation sur les médiums de son choix et s'engage dans un travail de création et de recherche à partir de différentes propositions pédagogiques. Le plus souvent il s'agit de projets de terrain à l'échelle 1 inscrits dans le versant appliqué du programme de recherche Didactique tangible (en partenariat avec d'autres formations, avec des musées, des bibliothèques, des centres de sciences, des associations, des entreprises, etc.) qui favorisent l'apprentissage du travail en équipe, une démarche collaborative où les différents rôles et métiers propres à la didactique sont envisagés et investis. Cette année est consacrée à la maturation d'une écriture graphique personnelle et à l'affirmation d'une parole d'auteur.

Durant le second semestre, chaque étudiant travaille, accompagné par son tuteur, à l'élaboration du mémoire de Master. Dans la grande majorité des cas, ce dernier anticipe, documente, étaye, interroge la problématique du projet didactique qui sera développé durant l'année 5. Divers séminaires d'initiation à la recherche et à ses méthodologies sont organisés. Un tutorat individuel et un suivi en groupe restreint permettent d'accompagner les phases de réflexion et d'écriture.

Le second semestre de l'année 4 est également dédié à la mobilité et à l'insertion professionnelle. Les étudiants peuvent candidater pour des échanges internationaux majoritairement dans le cadre du programme Erasmus. Ces échanges sont aussi importants pour que l'atelier de Didactique visuelle soit « visible » au plan international et renforce ses liens avec les formations étrangères ayant des approches similaires, en particulier les spécialisations autour de la médiation médicale et scientifique. Les étudiants peuvent également s'inscrire pour un stage à l'étranger ou en France, dans un champ d'activité connecté à leur souhait d'orientation professionnelle (agence de design graphique, audiovisuelle, numérique, service éducatif d'une institution culturelle, maison d'édition, etc.). Enfin les étudiants peuvent s'engager sur un projet réel proposé par l'atelier impliquant des équipes pluridisciplinaires.

Année 5 : la préparation à la vie professionnelle

L'année de diplôme est le temps l'acquisition de l'autonomie, elle prépare l'intégration dans la vie professionnelle. L'étudiant est suivi régulièrement lors de tables rondes et de rendez-vous individuels.

Chaque étudiant doit développer deux projets de recherche et d'expérimentation :

- Le premier clairement porté par une problématique didactique, attaché à un terrain, en relation avec un ou des interlocuteurs extérieurs, des experts garants de la conformité des informations traitées, susceptibles de mettre en pratique et d'évaluer les propositions des étudiants ;
- Le second, plus expérimental et personnel, envisage la même thématique sous un nouvel angle de vue, ou traite d'un tout autre sujet. Ce projet personnel constitue un territoire d'évaluation de l'identité et de la singularité artistique de l'étudiant à l'instar du premier projet didactique qui démontre ses capacités d'assimilation et de maîtrise des dimensions professionnelles de la spécialisation.

Le choix des thèmes de travail est à l'initiative de l'étudiant. Aucun média n'est imposé, les médias numériques ont naturellement toute leur place, et la vidéo s'affirme aujourd'hui dans l'atelier en particulier par la pratique du documentaire. En début d'année, chaque étudiant finalise son mémoire travaillé au second semestre de l'année 4. En janvier, ce dernier est soutenu devant un jury présidé par un Docteur des universités associé au tuteur de mémoire.

En fin d'année 5, les étudiants présentent un DNSEP Communication mention Didactique visuelle. Ils doivent intégrer les enjeux de la formation (indépendance conceptuelle et démarche de recherche) tant dans leur production visuelle que dans leur approche d'une problématique par l'écriture et la réflexion intellectuelle. Les critères d'évaluation en tiennent largement compte.

Illustration

L'atelier d'illustration occupe depuis de nombreuses années une place à part parmi les écoles d'art françaises possédant un département de communication visuelle. C'est en effet le seul atelier qui enseigne le langage de l'image narrative et son rapport au texte (depuis le récit sous-entendu dans une image muette jusqu'à la complémentarité de l'image et du texte dans une mise en page). Ce langage, s'il est complexe dans son apprentissage, produit paradoxalement une lecture accessible au plus grand nombre. C'est là aussi un aspect important de la formation : la prise en compte du lecteur, ce qui demande de la part des auteurs d'images une forme d'humilité, et l'élimination de toute forme de complaisance.

La spécificité de l'atelier d'illustration est donc d'encourager les étudiants à s'atteler à ce travail d'auteur, autonome et singulier, quand bien même d'aucuns diront qu'être auteur ne s'apprend pas. Mais développer un univers, le nourrir et lui permettre de s'épanouir, d'exister au sein de supports multiples (le livre « papier » bien entendu, mais aussi l'édition numérique et par extension toute forme de projet liée à Internet et au médias interactifs), c'est bien là le défi perpétuel que se propose de relever l'équipe pédagogique de l'atelier d'illustration : faire éclore la personnalité de chacun sans l'altérer. C'est pour cela qu'une bonne maîtrise des outils propres au domaine est de rigueur pour étayer solidement des matériaux aussi fragiles que la sensibilité et l'imagination. Expérimentations graphiques, recherche du style graphique, mise en scène, scénario, récit, personnage, couleur... sont quelques-uns des éléments clé constitutifs de la pédagogie mise en place. Il est également à noter que l'existence d'un réseau d'anciens favorise l'insertion des jeunes diplômés dans le monde professionnel leur garantissant la pérennité de leur travail artistique.

Premier cycle

Le grand enjeu de la 3^e année (la première au sein de l'atelier d'illustration) est le débroussaillage. Dans la jungle des possibles et des envies, comment arriver à trouver sa route, et pour cela comment utiliser ses références, ses influences, avec recul et discernement, afin de forger ses outils et ainsi trouver son écriture propre. Ces années programmes sont donc riches en expérimentations graphiques, narratives, conceptuelles, dans le but de produire des images évidentes et claires dans leurs intentions, ce qui ne veut pas forcément dire simples dans leur mise en scène, leur mise en œuvre. Les multiples exercices et les travaux sous contrainte, loin de vouloir entretenir une pédagogie sous tutelle, et par certains jugés à tort trop scolaires, sont élaborés pour amorcer et entretenir cette démarche, avec, dès le début, l'exigence de la finalisation, et surtout pour faire prendre conscience des difficultés du monde professionnel dont ils forment en quelque sorte les prémises.

Second cycle

Les deux années du second cycle tendent à autonomiser les étudiants. Après avoir répondu à des sujets basés sur des commandes éditoriales pour la plupart, et s'étant nourris d'expériences en partenariat et en échanges ou stages, ceux-ci vont développer des projets personnels situés dans un champ large par rapport au domaine, depuis l'album illustré, en passant par le film d'animation, jusqu'à la conception d'œuvres numérique ou d'installations. L'élaboration d'un mémoire est demandée dès l'année 4. Pour la plupart, les mémoires traitent de problématiques liées directement aux pratiques des étudiants et, en complémentarité, nourrissant leurs recherches plastiques, les aidant ainsi à affiner leur démarche et à situer culturellement leur travail. Le but de toute cette stratégie pédagogique étant de favoriser l'insertion des étudiants dans le ou les milieux professionnels, le paradigme de l'illustration s'étant aujourd'hui élargi, voire déplacé.

Workshops 76 – 77

Hors limites

La semaine Hors limites bouleverse le quotidien de l'école. Pendant cette semaine, l'emploi du temps habituel n'a plus cours et laisse place à un programme de workshops de deux, trois, quatre ou cinq jours qui permettent aux étudiants des trois sites de la Haute école des arts du Rhin, toutes années et toutes options confondues, de se confronter en continu aux problématiques qu'ils ont choisies. Le principe est de développer, en priorité, des projets qui ne pourraient être envisa-

gés dans l'organisation habituelle des enseignements dispensés. Les workshops programmés dans le cadre de Hors Limites peuvent se dérouler sur les sites d'arts plastiques de Mulhouse et de Strasbourg, mais aussi sur des lieux extérieurs. L'ensemble des descriptifs des workshops est affiché sur le site de la HEAR ainsi que toutes les précisions nécessaires pour les inscriptions qui se dérouleront aux services Scolarité des sites respectifs.

Workshops intersites

Il est proposé régulièrement des workshops ouverts aux étudiants des deux sites de manière à construire des projets communs autour de problématiques spécifiques. En particulier, les problématiques liées au son, à l'impression, à des collaborations design et atelier verre ou terre/céramique permettent aux étudiants de participer et de travailler à des projets collectifs, lesquels

font souvent l'objet de présentations publiques et d'expositions. Par ailleurs, au moment des sessions planifiées de workshops sur le site de Mulhouse qui ont lieu en janvier et en avril, il est possible, en fonction des places disponibles de participer à ces temps pédagogiques.

Workshops Mulhouse

Les soirées Tranches de Quai, point d'orgue incontournable des sessions de workshops mulhousiennes. Pendant les workshops, sessions exceptionnelles d'expérimentation et d'apprentissage, des artistes animent des ateliers qui amènent les étudiants, de tous niveaux et de toutes options, à aménager une réflexion collective à travers une vaste palette de supports, expérimentant ainsi un autre rythme de travail et des échanges fructueux. La Haute école des arts du Rhin à Mulhouse perpétue la tradition des soirées Tranches de Quai

qui viennent ponctuer ces semaines de travail en présentant publiquement les réalisations des étudiants sous forme d'expositions et de performances. Musique, danse, théâtre et toutes sortes d'expressions viennent agrémenter ces soirées ouvertes à tous les amateurs de création artistique. Aux côtés des travaux des artistes intervenants, enseignants et étudiants, des dégustations orchestrées par l'association des étudiants mulhousiens de la HEAR, Lalala, et bien d'autres surprises ponctuent la soirée.

Workshops Strasbourg

En fonction des projets pédagogiques de chaque section, des workshops soit d'initiation à certaines techniques soit autour de problématiques précises sont organisés au cours des deux semestres de manière à enrichir le parcours des étudiants.

Ces temps pédagogiques de plusieurs jours permettent de conduire un projet sur une autre durée et nourrissent la réflexion.

Ateliers 78 – 85

Mulhouse

Les ateliers sont accessibles dans les horaires proposés et sous la responsabilité d'un technicien ou d'un enseignant. Ils sont le lieu d'apprentissage technique et d'adéquation entre un projet et des moyens. À la fin de chaque journée il est demandé aux étudiants de remettre les outils à leur place, de nettoyer les espaces de travail, de ranger et

stocker les matériaux. Outre du petit matériel tel des clous, de la colle, des vis, de l'adhésif, etc., les étudiants doivent apporter un minimum de matériel. Ce matériel se montre très utile pour les cours ou lors des périodes de production ou d'examen.

Découpe et gravure laser

Florian Sabatier
Graver et/ou découper le bois, l'acrylique, la

matière plastique, le verre, le marbre, le métal revêtu...

IMPRESSION(s)

Didier Kiefer
L'atelier transversal IMPRESSION(s) s'adresse, en premier comme en second cycle à des étudiants artistes, sensibles aux enjeux du domaine élargi des arts imprimés, issus de toutes les options de l'école. Ils auront le désir et l'ambition d'explorer plus en avant le remarquable potentiel qu'offre cet univers, aussi bien dans les formes qu'il engendre, que les contenus qu'il peut véhiculer. L'axe principal de cette pratique ayant pour objet la création de formes nouvelles liées à cette discipline. L'atelier est un lieu de transmission, d'échange, de diversité. Il favorise les rencontres, mais aussi la confrontation des approches et des savoir-faire. C'est l'endroit où les étudiants se familiarisent avec les concepts du domaine, sans limites formelles ou conceptuelles. L'empreinte à la fois processus et paradigme est au centre des

réflexions. Sont expérimentées les notions de trace, d'empreinte, de marquage, d'impression, la question de l'original, du multiple, du sériel, etc. Toutes les formes de l'édition sont possibles : estampes, livres, flip book, marquages de sites, installations, etc. Le premier cycle sera le temps de l'expérimentation plastique, de l'acquisition des moyens techniques nécessaires à la mise en place des fondations du projet artistique. Durant le second cycle, la mise en forme du projet artistique se fera avec exigence et un sens aigu des enjeux contemporain et du contexte de la diffusion.

Un lien étroit lie les ateliers IMPRESSION(s) de Strasbourg et Mulhouse qui proposent des workshops intersites, voyages pédagogiques et des visites d'expositions, de musées et d'ateliers.

Infographie

Florian Sabatier

L'atelier infographie se compose de deux salles où les étudiants pourront suivre différents enseignements nécessitant l'utilisation de l'outil informatique (cours d'infographie, cours de photographie numérique, cours de 3D...)

Situation : Salles 37A et 37B

Conditions d'accès : L'utilisation des ordinateurs, d'internet, ainsi que des différentes imprimantes est en libre accès en dehors des horaires de cours. Chaque étudiant dispose de sa session individuelle accessible sur tous les postes (stockage des documents en réseau).

Menuiserie

Fabien Lerdung et Olivier Létang

Situation : Salle 18

Condition d'accès : Accès réservé prioritairement aux étudiants en années 3 à 5, en présence des

responsables et sur demande préalable avec présentation de leur projet.

Fonctionnement : Pas d'emprunt de matériel possible.

Photographie

Anne Immélé et Pascal Bichain

L'enseignement propose une approche ouverte de la photographie dans le contexte des pratiques artistiques contemporaines. L'étudiant découvre différentes techniques de productions (numériques, argentiques, techniques anciennes) et modes de diffusion (projection, édition, web) et réalise des images dans différents contextes et registres comme le documentaire, la fiction, la mise en scène, etc. L'apprentissage comprend les techniques de prise de vue, de traitement de l'image, de tirage en chambre noire. Il se poursuit avec un travail de sélection des images, d'editing ou de mise en séquence. Les cours sont complétés par des workshop et conférences.

Photographie numérique, Pascal Bichain

Prise en main du reflex numérique et apprentissage technique de base, complété par des workshop photographiques de studio avec Christian Kempf.

Conditions d'accès : Pour bénéficier en libre-service de l'accès du studio de prise de vues, il faut impérativement avoir suivi les cours de prise de vues studio.

Fonctionnement : Sur rendez-vous pour tous les étudiants de l'école pour une assistance technique en prise de vue et sur les logiciels d'images. Tout retard abusif dans le rendu du matériel sera sanctionné par un interdit de prêt.

Photographie argentique et techniques hybrides, Anne Immélé

Articulant théorie et pratique, ce cours a pour but de permettre aux étudiants d'expérimenter la photographie sous différentes formes. En introduction, la photographie argentique sera considérée dans sa dimension auratique, en tant que captation de traces, d'empreintes lumineuses. Les cours permettront découvrir la chambre noire et de s'interroger sur un médium en constante mutation. La technique argentique n'est pas une fin en soi, elle est appréhendée comme point de départ ou comme contrepoint d'autres modes de production dans l'ère du tout numérique. Ouverture du laboratoire argentique les jeudis, sur inscription pour les étudiants ayant déjà suivi le cours de techniques argentiques.

Sérigraphie et édition

Christian Savioz et Claire Morel

Lieu de réflexion et de production, l'atelier de sérigraphie permet l'expérimentation de supports variés et une prise en charge des projets individuels, ou de groupe, dans le cadre d'une mise en forme graphique, où priment le visuel et la cohérence entre l'objectif recherché et son rendu

final. La production est centralisée dans l'espace sérigraphie, qui regroupe un large éventail d'outils (informatique, impression, finition).

Condition d'accès : L'utilisation du matériel reprographique se fait sur rendez-vous avec l'aval des enseignants concernés.

Son

Brice Jeannin

L'atelier son offre aux étudiants qui le souhaitent de pratiquer, s'initier ou se perfectionner au travail du son, avec des outils simples ou plus complexes selon leurs besoins, leurs projets et leur niveau de compétence technique. Ce lieu permet tout autant de concevoir une bande-son pour une vidéo, une installation sonore, électronique et/ou interactive, d'imaginer une performance ou un concert avec des instruments et un système de sonorisation adapté, d'aborder les techniques de prise de son, de mixage, de synthèse... Un studio équipé d'une station de mixage/montage professionnelle et d'un système d'écoute performant est à la disposition des étudiants qui souhaitent élaborer ou finaliser un projet sonore dans des conditions optimales.

Conditions d'accès : En absence de personnel enseignant ou technique dans l'atelier, il est possible pour les étudiants des années 3 à 5 de venir y travailler en demandant une clé à l'accueil. Dans ce cas l'étudiant est responsable de l'endroit et du matériel qui s'y trouve jusqu'à ce qu'il remette la clé.

Fonctionnement : Une partie du matériel de prise de son peut être empruntée pendant quelques jours pour travailler à l'extérieur. Cet emprunt se fait sous condition d'un usage soigneux et responsable du matériel ainsi que du respect de la date de retour indiquée sur la fiche de prêt, de manière à ne pénaliser personne.

Prérequis : Aucun. Il est toutefois possible de s'initier à l'électronique dans un espace de travail dédié et pourvu en composants, fers à souder, kits, cartes Arduino...

Vidéo

Louidgi Belframe et Gilles Tutevoix

L'atelier vidéo permet aux étudiants de s'initier ou de se perfectionner dans la maîtrise des outils depuis le tournage à la projection de vidéos, en passant par la capture des supports d'enregistrement et l'édition sur les postes de montage vidéo en accès libre sur les postes Mac sous Final Cut Pro. Fonctionnement : L'atelier vidéo comporte deux salles. Le bureau du prêt avec le matériel stocké et accessible aux heures d'ouverture, et la salle

de montage où les étudiants pourront visionner des films, développer une réflexion sur la pratique de la vidéo numérique, et produire des projets de réalisation individuels ou collectifs.

Condition d'accès : L'accès au matériel se fait auprès de Gilles Tutevoix. Lors de l'emprunt, une fiche de prêt doit être remplie et signée, engageant la responsabilité de l'emprunteur en cas de dommages occasionnés au matériel.

Volume et métallerie

Bertrand Lemonnier et Olivier Létang

L'enseignement du volume vise à donner aux étudiants une autonomie en matière de production de formes. Il s'articule en deux phases : une première

année d'apprentissage dédiée à la construction des formes : par la production de maquettes, le travail du métal et la mise en œuvre des matériaux plâtre et terre ; une deuxième année d'approfon-

dissement consacrée à l'étude et à la manipulation des matériaux : bois, aciers et composites. En parallèle à ces cours permettant la découverte et l'expérimentation, des plages horaires sont aménagées dès l'année 2 sous forme de modules, de rendez-vous ou d'ouvertures d'ateliers afin d'accompagner les projets des étudiants.

Conditions d'accès : Sur demande préalable avec

présentation de projet.

Fonctionnement : Des outils à mains et des machines électroportatives sont mis à la disposition des étudiants (toutes années). Le matériel emprunté devra impérativement être rangé à sa place dans l'armoire à la fin de chaque journée.

📄 **Retrouvez la grille des horaires d'accès aux ateliers sur :**

www.hear.fr/arts-plastiques/pedagogie-arts-plastiques/ateliers-a-mulhouse

Ateliers Art-Objet Strasbourg

Bijou

Sophie Hanagarth, Florence Lehmann et Daniel Koch

L'atelier bijou permet aux étudiants de s'initier aux pratiques du métal à l'aide d'outillage d'orfèvrerie et de réaliser de petits ouvrages dont la complexité sera adaptée au niveau de compétence technique.

Situation : Bâtiment principal, salle 22.

Conditions d'accès : Les étudiants des autres options ainsi que ceux des autres ateliers d'Art-Objet devront préalablement prendre rendez-vous avec les responsables de l'atelier Bijou, présentes le jeudi et le vendredi, afin de valider tout projet nécessitant l'usage de l'outillage de l'atelier.

Bois

Stéphane Lallemand et Dominique Brau-Arnauty

Situation : Bâtiment principal, rez-de-jardin. Conditions d'accès : La spécificité des équipements et la dangerosité obligent à un certain nombre de règles élémentaires. L'atelier est ouvert à l'ensemble des étudiants de l'école pour des projets spécifiques. Les projets devront être soumis à l'accord des enseignants responsables de l'atelier pour orienter le travail et l'accompagner.

Fonctionnement : L'atelier est ouvert à l'ensemble des étudiants de l'école à partir du semestre 3, sur inscriptions à l'atelier, et ce jusqu'au 13 octobre. Sur rendez-vous, et pour deux étudiants maximum par session, une initiation à la technique du tournage est proposée le mardi après midi par Dominique Brau-Arnauty.

Prérequis : Aucun

Livre

Ju Young Kim et Laura Caillaux

Situation : Bâtiment principal, salles 20 et 21. Conditions d'accès : Les personnes non-inscrites à l'atelier ne pourront y travailler avant la validation

des projets par les responsables de l'atelier. Prérequis : Le module « Initiation Livre » ou le cursus PIF est obligatoire pour accéder à un suivi de projet en atelier Livre.

Métal

Konrad Loder et Jack Ringelé

Situation : Bâtiment principal, rez-de-jardin
Conditions d'accès : La spécificité des équipements et la dangerosité obligent à un certain nombre de règles élémentaires. L'atelier est

ouvert à l'ensemble des étudiants de l'école pour des projets spécifiques. Les projets devront être soumis à l'accord des enseignants responsables de l'atelier pour orienter le travail et l'accompagner.

Terre/Céramique

Arnaud Lang et Sylvain Thirouin

Situation : Bâtiment principal, rez-de-jardin
Conditions d'accès : Sur rendez-vous les vendredis

matin pour validation des projets. Ces phases sont incontournables pour accéder à l'atelier.
Prérequis : Suivi des cours d'initiation du mardi.

Verre

Yeun Kyung Kim et Vincent Chagnon

Situation : Bâtiment principal, rez-de-jardin.
Conditions d'accès : Pour les étudiants non inscrits à l'atelier Verre, prendre rendez-vous avec la

responsable de l'atelier le jeudi et le vendredi pour valider tout projet d'étude.
Prérequis : Module d'initiation « Soufflé-Coulé ».



Retrouvez la grille des horaires d'accès aux ateliers sur :
www.hear.fr/arts-plastiques/pedagogie-arts-plastiques/ateliers-art-objet

« Les ateliers associés » Strasbourg

Prépresse

Olivier Beiger et Bernard Bleny.

Moniteur : Paul d'Orlando

Lieu de travail et de production, l'atelier Prépresse permet la réalisation de typons manuels utilisant des outils traditionnels de dessins, sur tables lumineuses. Cet atelier équipé d'un scanner et d'imprimantes grand format permet également le traitement et la production de typons numériques destinés à la réalisation d'écrans de sérigraphie.

Situation : Bâtiment principal, rez-de-jardin 01.
Conditions d'accès : Les plages de flashage des typons numériques ont lieu le lundi, mardi et jeudi matin de 9h à 12h. Le système des « étudiants référents » sera reconduit cette année. L'atelier est inaccessible lors des cours de formations et des

workshops, un planning sera affiché à la rentrée.
Fonctionnement : Les formations initiales sont les prérequis nécessaires pour accéder à l'atelier. Un espace de travail analogique est accessible aux étudiants pendant les horaires d'ouvertures, ainsi qu'un espace de numérisation et de traitement d'image.
Étudiants référents : Ces étudiants sont sélectionnés par leurs capacités à gérer le fonctionnement et les outils des ateliers « PSF » (Prépresse, Sérigraphie, Façonnage). Ils permettent, par leur présence, l'ouverture de ces ateliers sur une grande amplitude horaire en dehors de la présence de l'équipe pédagogique. En l'absence d'étudiants référents ou d'enseignants, les ateliers « PSF » sont inaccessibles.
Prérequis : Cursus Pif.

Sérigraphie

Olivier Beiger et Bernard Bleny.

Moniteur : Paul d'Orlando

Lieu de réflexion et de production, l'atelier de sérigraphie permet l'expérimentation de supports variés et une prise en charge des projets individuels, ou de groupe, dans le cadre d'une mise en forme graphique, où priment le visuel et la cohérence entre l'objectif recherché et son rendu final. La production est centralisée dans l'espace « PSF » qui regroupe un large éventail d'outils.

Situation : Bâtiment principal, rez-de-jardin 07-08.
Conditions d'accès : Un planning est affiché à la rentrée. Le système des « étudiants référents » est reconduit cette année. Des créneaux sont mis en place pour la présentation des projets et la réservation des machines. L'atelier est inaccessible lors des cours de formations et des workshops.
Fonctionnement : Les formations initiales sont les Prérequis nécessaires pour accéder à l'atelier. Chaque projet devra être argumenté par la présentation de documents.

Après présentation du projet et ayant obtenu un accord de faisabilité pédagogique et technique, le projet sera réalisé par l'étudiant, en suivi par les enseignants. Chaque réalisation donnera lieu à la remise d'un tirage pour les archives de l'école, et servira à son évaluation pour l'obtention des crédits ECTS.
Étudiants référents : Ces étudiants sont sélectionnés par leurs capacités à gérer le fonctionnement et les outils des ateliers « PSF » (Prépresse, Sérigraphie, Façonnage). Ils permettent l'ouverture de ces ateliers sur une grande amplitude horaire en dehors de la présence de l'équipe pédagogique. En l'absence d'étudiants référents ou d'enseignants, les ateliers « PSF » sont inaccessibles.
Prérequis : Cursus Pif.

Façonnage

Olivier Beiger et Bernard Bleny.

Moniteur : Paul d'Orlando

Lieu de travail et de production, l'atelier Façonnage permet de couper et de relier toute sorte d'éditions. Il est également le lieu de stockage des différents papiers destinés à l'impression sérigraphie. Un laboratoire de prises de vues se trouve aussi dans cet atelier sous forme de chambre noire ainsi qu'une clicieuse polymère.

Situation : bâtiment principal, rez-de-jardin 05.
Condition d'accès : Le système des « étudiants référents » est reconduit cette année. L'atelier est inaccessible lors des cours de formations et des workshops, un planning est affiché à la rentrée.
Fonctionnement : Les formations initiales sont

les Prérequis nécessaires pour accéder à l'atelier. L'école met à disposition 5 feuilles de papier de qualité pour chaque projet validé, les supports supplémentaires ou différents seront fournis par l'étudiant.
Étudiants référents : Ces étudiants sont sélectionnés par leurs capacités à gérer le fonctionnement et les outils des ateliers « PSF » (Prépresse, Sérigraphie, Façonnage). Ils permettent, par leur présence, l'ouverture de ces ateliers sur une grande amplitude horaire en dehors de la présence de l'équipe pédagogique. En l'absence d'étudiants référents ou d'enseignants, les ateliers « PSF » sont inaccessibles.
Prérequis : Cursus Pif.

Animation

Oh Eun Lee

Moniteur : Antoine Josset

L'atelier animation travaille avec les projets de l'animation traditionnelle 2D, volume et l'anima-

tion numérique.
Situation : Bâtiment Annexe, rez-de-chaussée.
Conditions d'accès : Cours sur inscription (années 2 à 5) au second semestre ; rendez-vous

individuels toute l'année; les étudiants peuvent tourner le projet d'animation dans la salle en prenant rendez-vous. Renseignements et inscriptions à oh-eun.lee@hear.fr
Fonctionnement : Le matériel et l'équipement

technique ne sortent pas de l'atelier sauf avec l'accord exceptionnel de l'enseignante.
Prérequis : Avoir suivi les cours de l'atelier vidéo et avoir la connaissance de logiciels de montage et d'encodage.

Atelier léger

Nasser Khélifi et Nicolas Schneider

Atelier transversal ouvert à toutes les options de la 1^{re} année à la 5^e, il permet aux étudiants d'expérimenter différents matériaux (bois, métal, plastique...), de développer et réaliser leurs travaux pour les bilans et/ou les diplômes

Situation : Bâtiment principal, rez-de-jardin.
Conditions d'accès : ouvert à tous les étudiants. Pour le suivi pédagogique et la réalisation des travaux (et des diplômes) un planning sera mis en place (rendez-vous pour faisabilité, choix des matériaux, coût, etc.). Le jeudi après-midi est réservé au cours de l'année 1.

Livre

Ju Young Kim et Laura Caillaux

Voir ateliers Art-objet page 81.

Atelier numérique

Pierre Speich et Michel Ravey.

Monitrice : Antoine Lange

L'atelier numérique est ouvert à tout étudiant à travers des enseignements prérequis sous la forme d'initiations donnant accès à son matériel, notamment aux impressions numériques en couleur. Il propose également un ensemble d'enseignements techniques en lien avec les équipes pédagogiques des différentes années et options sur les outils et la méthodologie de l'édition PAO & Webdesign, et fonctionne sur la base de suivis de projets en rendez-vous individuels ou groupés pour accompagner les étudiants dans leurs réalisations de l'année 1 au DNSEP.

Situation : Bâtiment principal, rez-de-chaussée (15, 16, 17, 19).
Fonctionnement : L'Atelier numérique est composé de 2 salles informatiques de cours et de travail (salle 19, et salle 17 équipée pour la 3D), d'une salle prépresse d'impression numérique (salle 15, scanners, imprimantes et postes de travail), et du bureau de suivis de projets (salle 16, la base numérique).
Prérequis : Les initiations « Prérequis » sont nécessaires pour accéder à l'atelier. En premier cycle (années 2 et 3), celles-ci sont ouvertes à tous en rattrapage et à destination des nouveaux étudiants, entrés en équivalence.

IMPRESSION(s)

Charles Kalt, Odile Liger et Pascale Willem

Voir atelier transversal IMPRESSION(s) page 78.

Atelier Moulage

Nicolas Schneider

Lieu de travail et de production, l'atelier des moulages permet la réalisation des différents types de moules et épreuves.

Situation : Bâtiment principal, Rez de jardin, (atelier à l'entrée de La Fabrique)

Conditions d'accès : Ouvert le jeudi pour les étudiants en Art-Objet, le vendredi pour les étudiants en Art, et sur rendez-vous pour les étudiants des autres options.
 Un planning sera mis en place (rendez-vous, faisabilité, coût...)

Photographie

Camille Bonnefoi

Monitrice : Claire Amadei

L'atelier photo comprend deux studios de prise de vue, un laboratoire argentique noir et blanc, un espace de reprographie et d'impression

numérique. Espace de production d'images et de réflexion autour du médium photographique, l'atelier est ouvert à l'ensemble des pratiques photographiques.

Atelier photo

Situation : Bâtiment Annexe, 3^e étage.

Conditions d'accès : Le studio est inaccessible lors des cours et des workshops, un planning de réservation sera affiché à la rentrée.

Conditions de prêt : Du lundi 19 octobre au vendredi 17 juin. Le lundi de 14h à 17h30 et vendredi de 9h à 12h30.

Horaires retours de prêt : lundi 14h précises et vendredi 9h précises. Pour que chacun puisse

travailler efficacement, le respect du délai et des horaires de retour est fondamental et chaque étudiant doit se sentir concerné par cet aspect. En cas de retards répétés, il ne sera plus possible d'emprunter du matériel dans cet atelier. En cas de perte ou de casse, il ne sera plus possible d'emprunter jusqu'à remplacement du matériel à l'identique.

Studio photo

Conditions d'accès : Uniquement sur rendez-vous. Un rendez-vous au studio implique le prêt d'un appareil ainsi que la présence d'un enseignant pour le suivi du projet. Les prises de vues sont réalisées par l'étudiant.

Prérequis : Les studios sont accessibles uniquement aux étudiants ayant suivi l'initiation numérique en année 1. Rattrapage possible les vendredis du mois d'octobre avec les cours destinés aux années 1. Scanners et banc de reproduction : en libre accès du lundi 14h au vendredi 12h30.

Laboratoire argentique

Le lundi après-midi, mardi et jeudi toute la journée et vendredi matin. Nocturne un mardi sur deux sur

inscription. Le mercredi est réservé aux années 5 en autonomie.

Vidéo et son

Jérôme Thomas, Charlie Chabrier, Fabrice Chavanne

Moniteurs : Sylvain Leal et Martin Levy

Situation : Bâtiment annexe, rez-de-chaussée.

Conditions d'accès : Les formations aux bases techniques sont les prérequis nécessaires pour avoir accès au matériel de diffusion. Validation du projet de l'étudiant par un enseignant.

 Retrouvez la grille des horaires d'accès aux ateliers sur :

www.hear.fr/arts-plastiques/pedagogie-arts-plastiques/ateliers-associes

Vie étudiante

86 – 90

Les services de la scolarité des sites de Mulhouse et Strasbourg accueillent et informent les étudiants et les accompagnent dans leurs démarches administratives (diplômes, organisation des études, conventions de stage, bourses et Sécurité sociale...).

Statuts et droits d'inscription

Pour bénéficier du statut d'étudiant, il convient de s'acquitter des droits de scolarité selon les tarifs en vigueur.

Les frais de scolarité pour l'année scolaire 2017/2018 sont les suivants (hors contribution à la sécurité sociale, à la médecine préventive et à la carte culture) :

— Tarif plein : 850 €

— Tarif réduit : (selon le niveau de bourse CROUS) :

- Éch. 0 : 350 €
- Éch. 0 bis — 1 : 500 €
- Éch. 2 — 3 : 450 €
- Éch. 4 — 5 : 400 €
- Éch. 6 — 7 : 350 €

Les tarifs ci-dessus sont perçus lors de l'inscription et restent acquis à l'établissement public. Ils ne sont susceptibles d'être remboursés, intégralement ou partiellement, sur demande écrite, que dans le cas où une notification de bourse viendrait remettre en cause le tarif perçu.

En cas de défaut de paiement, la non-admission aux évaluations ou diplômes peut être prononcée, après mise en demeure adressée à l'étudiant.

Sécurité sociale étudiante

L'affiliation au régime étudiant de Sécurité sociale est obligatoire (sauf situation particulière).

La cotisation annuelle a été fixée à 217 € pour l'année universitaire 2017/2018 par le ministère du Budget.

La Sécurité sociale étudiante est l'organisme qui rembourse les dépenses de santé.

Au moment de l'inscription, l'étudiant choisit un centre payeur :

MGEL — www.mgel.fr

45 avenue du Président Kennedy à Mulhouse

T. +33 (0)3 89 32 04 67

4 rue de Londres à Strasbourg

T. +33 (0)3 88 60 26 26

LMDE — www.lmde.com

16 boulevard de l'Europe à Mulhouse

T. +33 (0)9 69 36 96 01

6D Place d'Austerlitz à Strasbourg

T. +33 (0)8 11 50 56 33

Assurance et responsabilité

L'étudiant doit obligatoirement fournir en début d'année scolaire une attestation d'assurance responsabilité civile et dommage aux biens qui couvre les dommages éventuels causés au matériel emprunté à la HEAR. L'attestation d'assurance à fournir devra indiquer un montant de garantie

supérieur ou égal à 5 000 € TTC. À défaut, le prêt de matériel et la participation à certaines activités lui seront refusés. L'étudiant est seul responsable de la perte de ses biens personnels à l'intérieur de l'établissement.

Bourses

La demande de bourse de l'enseignement supérieur sur critères sociaux se fait sur le site internet du CROUS. Les bourses spécifiques (ERASMUS +, Boussole, etc.) peuvent être sollicitées dans le cadre des échanges internationaux (cf. guide de l'étudiant Mobilité internationale).

Les étudiants non boursiers rencontrant des difficultés financières importantes peuvent solliciter une exonération partielle de leur frais d'inscription à la HEAR en déposant un dossier avant le 2 octobre de l'année scolaire.

CROUS

Les étudiants peuvent bénéficier des services du CROUS pour le logement, la restauration (accès au Restaurant Universitaire), le service médical, l'emploi et les aides sociales.

Maison de l'Étudiant,
1 rue Alfred Werner à Mulhouse

T. +33 (0)3 89 33 64 64

www.crous-strasbourg.fr/fr/clous-de-mulhouse

1 quai du Maire Dietrich à Strasbourg

T. +33 (0)3 88 21 28 00

www.crous-strasbourg.fr

Service social

Les assistantes sociales reçoivent en entretien individuel les étudiants confrontés à des difficultés personnelles.

Maison de l'étudiant et Campus de la Fonderie à Mulhouse

T. +33 (0)3 89 33 64 71

CROUS à Strasbourg

T. +33 (0)3 88 21 28 45

Carte culture

Cette carte (7 €) offre de nombreux avantages tarifaires pour les spectacles, cinémas et musées.

Son paiement s'effectue auprès du service Scolarité.

www.carte-culture.org

SUAPS

L'inscription au SUAPS et le paiement de la cotisation se font directement sur le site internet : sport.unistra.fr

Il permet l'accès à la pratique de cinquante activités physiques sur le campus universitaire.

Services

Mulhouse

Photocopies

Une imprimante laser couleur peut-être mise à la disposition des étudiants. Renseignements auprès du service Scolarité.

Vestiaires

Des casiers-vestiaires sont mis à disposition des étudiants. Ces casiers doivent être équipés d'un cadenas personnel et être identifiés nominativement.

Cafeteria

La cafétéria propose des distributeurs de boissons, un réfrigérateur, un four à micro-ondes. Chacun peut y manger à condition de ne pas y laisser de déchets. Le réfrigérateur sera vidé inté-

gralement chaque vendredi soir. Il est demandé de ne pas déplacer les distributeurs.

Strasbourg

Photocopies

Deux photocopieurs (à la médiathèque et à l'Annexe) sont accessibles aux étudiants grâce à une carte de photocopie à acheter auprès du service Finances et Commande publique. Tarifs : 250 unités = 10,50 € ; 500 unités = 20,50 €.

Cafeteria

La Mine, dans le bâtiment Annexe, est accessible à tous en semaine. Des distributeurs de boissons sont mis à disposition dans le Patio en face de l'auditorium (Bâtiment principal).

Pass Campus

Le pass campus est une carte qui vous servira pour vous identifier, mais aussi pour bénéficier d'un large éventail de services présentés ci-dessous.

Muni d'une solution de paiement sécurisée et 100% connectée nommée izly, le pass campus intègre le paiement sans contact et permet un rechargement en ligne de votre compte depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Les services

Restauration

Après activation de votre compte izly, le pass campus vous donne accès à tous les restaurants universitaires et les cafétérias gérés par les Centres régionaux des oeuvres universitaires et scolaires (Crous). Vous bénéficiez automatiquement du tarif adapté à votre statut et payez directement avec votre pass campus.

Médiathèques/Bibliothèques

Le pass campus est le support pour l'inscription à la médiathèque de la HEAR et dans les bibliothèques des services communs de documentation des universités de Haute-Alsace et de Strasbourg et la Bibliothèque Nationale Universitaire (BNU) de Strasbourg. Il est exigé pour toute transaction de prêt d'ouvrages et de documents. Avant votre premier emprunt, pensez à faire vali-

der votre compte lecteur en passant à l'accueil de la bibliothèque. À cette occasion, une information sur les conditions de prêt, les horaires d'ouverture et les services offerts en bibliothèque vous sera délivrée.

Impression et copie

Le pass campus vous donne accès à plus de 50 copieurs multifonctions et imprimantes sur les différents campus de l'Université de Strasbourg et sur le campus Fonderie à l'Université de Haute-Alsace. Ils vous permettent de photocopier, scanner ou imprimer vos documents. La généralisation de cette fonctionnalité aux copieurs de la HEAR est en cours d'étude.

Transport

Le pass campus vous permet d'emprunter les bus et tram de l'agglomération strasbourgeoise après activation des droits de transport par la Compagnie des transports strasbourgeois (CTS).

Sport

Les services des sports des universités d'Alsace proposent une grande variété de pratiques sportives sous forme de cours, stages et sorties. Une contribution à la pratique sportive vous est demandée en début d'année universitaire. Un autocollant avec la mention «sport» faisant office de justificatif est alors apposé à votre pass campus.

Laveries

Le pass campus permet d'accéder aux laveries des cités universitaires. Le paiement peut s'effec-

tuer par l'intermédiaire de la solution de paiement isly intégrée.

Associations étudiantes

Mulhouse

L'association Lalala est née du désir de favoriser davantage de liens entre les étudiants et l'école, mais aussi avec les étudiants entre eux. Très impliquée dans la vie de l'école, notamment lors des soirées Tranches de Quai, elle est une ressource indispensable aux étudiants. Lalala tient également le magasin permettant aux étudiants de bénéficier de tarifs préférentiels pour l'achat de matériel. L'adhésion, non obligatoire, s'élève à 7 € pour l'année.

Contact : ✉ lalala.mulhouse@hear.fr

Strasbourg

Lieu de rencontre interannées/options et de bonne humeur, la Mine est une association créée par et pour les étudiants. En parallèle à l'organisation régulière de rendez-vous conviviaux, l'association peut apporter un soutien financier ou matériel à des projets collectifs ou individuels. Tous les étudiants sont invités à y adhérer et à s'y investir. L'adhésion, non obligatoire, à La Mine s'élève à 6 € pour l'année.

Contact : ✉ lamine.strasbourg@hear.fr

Dans le cadre d'un partenariat entre l'association Lalala et La Mine, les étudiants adhérents peuvent bénéficier des avantages des deux associations lors de leurs déplacements à Mulhouse ou à Strasbourg.

Délégués étudiants

Ils sont élus, en début d'année, au sein des options de chaque site. L'ensemble des délégués compose la commission de la vie étudiante qui se réunit trois fois par an. (Voir paragraphe instance commission de la vie étudiante) Au sein de cette commission, 2 représentants sont désignés pour assister aux conseils pédagogiques de site.

Mulhouse : 7 étudiants

2 étudiants représentants de l'année 1 ; 1 étudiant représentant des années 2 et 3 Art ; 1 étudiant représentant des années 4 et 5 Art ; 1 étudiant représentant des années 2 et 3 Design textile ; 1 étudiant représentant des années 2 et 3 Design graphique ; 1 étudiant représentant des années 4 et 5 Design.

Strasbourg : 12 étudiants

2 étudiants représentants de l'année 1 ; 1 étudiant représentant des années 2 Communication ; 1 étudiant représentant des années 2 et 3 Art et Art-Objet ; 1 étudiant représentant des années 2 et 3 Design et Scénographie ; 1 étudiant représentant des années 4 et 5 Art ; 1 étudiant représentant des années 4 et 5 Art-Objet ; 1 étudiant représentant des années 4 et 5 Communication graphique ;

1 étudiant représentant des années 4 et 5 Didactique visuelle ; 1 étudiant représentant des années 4 à 5 Illustration ; 1 étudiant représentant des années 4 et 5 Design ; 1 étudiant représentant des années 4 et 5 Scénographie

Les délégués contribuent à diffuser l'information, notamment les nouveautés et les changements éventuels, à l'ensemble des étudiants, en parallèle aux informations dispensées par les enseignants et par la direction. Ils communiquent avec leurs pairs par voie de mail ou d'affichage. Ils font également part des questions, des avis et des requêtes diverses auprès des personnes et des instances de la HEAR (coordinateurs d'options, conseil pédagogique de site, commission de la vie étudiante, direction).

Élections des délégués des étudiants au sein du Conseil d'administration de la Haute école des arts du Rhin.

Les représentants des étudiants au sein du conseil d'administration sont désignés par une élection spécifique, dont la date sera communiquée en début d'année par voie d'affichage et email.

Cette élection donne aux étudiants la possibilité de prendre part de façon active à la vie de l'établissement, notamment sur les orientations générales de la politique de la HEAR, l'organisation de l'établissement, son règlement des études et l'organisation de la scolarité, le budget, la créa-

tion/modification de postes, les contrats... Prenez part à la vie de votre école, soit en votant pour vos représentants, soit en candidatant !
Renseignements : ✉ scolarite.mulhouse@hear.fr et ✉ scolarite.strasbourg@hear.fr

Wifi

Strasbourg

Le réseau wifi pédagogique à utiliser, accessible depuis le bâtiment principal et le bâtiment annexe, est le réseau nommé « HEAR », le mot de passe en est « Hear@2016 » (minuscules/majuscules à respecter). Une fois connecté au wifi, il est nécessaire de s'identifier pour l'accès à internet avec vos identifiants personnels (première lettre du prénom et le nom complet + le mot de passe est votre date de naissance sur 6 caractères au format jjmmAA [exemple : 281114]).

Mulhouse

Le réseau pédagogique à utiliser est le réseau nommé « wifilequai », le mot de passe en est « Hear@2016 ».

Contact :

Cédric Faivre

✉ informatique@hear.fr

Règlement et sécurité 91 – 94

À Mulhouse et à Strasbourg, la Haute école des arts du Rhin est un lieu privilégié de liberté d'expression, dans les limites de la loi, du respect des personnes, du travail et du matériel de cha-

cun, de la sécurité des personnes et des locaux, comme de leur conservation. Tout étudiant inscrit à la HEAR est supposé avoir pris connaissance des dispositions qui suivent.

Ouverture exceptionnelle

Chaque site peut exceptionnellement être accessible en dehors des horaires d'ouverture (préparation des évaluations, des diplômes, accrochages) précisés dans le règlement des études page 15 avec un accord écrit et signé de la directrice des études en arts plastiques et, le cas échéant, la présence d'un enseignant référent. L'ouverture des différents ateliers fait l'objet de dispositions particulières.

Des modalités d'accès particulières et dérogatoires sont prévues en période d'examens, de congés scolaires et pour certaines manifestations exceptionnelles ou expositions. Les étudiants en sont informés par voie d'affichage et sur le site internet de l'école.

Accès

L'accès à l'école se fait obligatoirement par les entrées principales des bâtiments. Il est interdit d'aller et venir par les portes de secours,

réservées aux dispositifs de sécurité. L'accès aux toitures, et aux locaux techniques est interdit. Les animaux ne sont pas tolérés dans l'école.

Ouverture au public

Hormis les événements ouverts au public (conférences, expositions, ateliers publics, etc.), l'accès de l'école est interdit à toute personne étrangère

à l'enseignement ou aux services. Si des amis ou des parents souhaitent se rendre dans les ateliers, ils doivent se signaler à l'accueil.

Stationnement

Le stationnement momentané est autorisé devant le bâtiment principal de l'école pour le chargement et le déchargement de matériel uniquement.

Mulhouse

Un parking pour les voitures et les vélos est réservé aux étudiants en bout de bâtiment, aux horaires d'ouverture de l'école. Il est recommandé de ne pas y laisser d'objets précieux. L'école ne peut être tenue pour responsable des vols qui pourraient survenir.

Strasbourg

Le parking situé 2 rue de l'Académie est strictement limité à certains agents de l'établissement, dont la liste est établie par la direction. Les cycles doivent être stationnés sur le parking réservé à cet effet 1 rue de l'Académie. En aucun cas, il n'est autorisé de stationner dans le jardin devant le bâtiment principal, qui est un jardin public municipal et dont l'accès permanent doit être garanti aux pompiers.

Sécurité dans les ateliers

Une école d'art est un lieu de production et d'expérimentation. Même s'ils sont difficiles à prévoir, les risques y sont bien réels :

- Blessures, contusions : outils, machines;
- Blessures aux yeux : projections de poussières, de produits (notamment chimiques); éclairage inapproprié, arc de soudure;
- Coupures : vitres, sous-verre; outils coupants : cutter (le cas le plus fréquent), burin de gravure;
- Électrisation : machine branchée, rallonges;
- Brûlure : chalumeau, décapeur, ampoules, plaque chauffante;
- Feu : déchets, solvants, fixatifs ou aérosols;
- Chute : les échelles et tout ce qui peut les remplacer, désordre;
- Dos : manutention d'objets lourds, efforts intenses;
- Explosion : chalumeau + briquet, produits explosifs;
- Intoxications : produits (photo, peinture, acides, solvants); voir codes des solvants;
- Empoisonnement, maladies graves : produits chimiques; voir étiquette des produits;
- Autres dangers : travailler seul dans des lieux isolés, malaises...

Organes à protéger et équipements de sécurité à porter de manière impérative en fonction des risques encourus par l'activité :

- Les yeux : porter des lunettes;
- Les mains : porter des gants;
- Les pieds : porter des chaussures de sécurité;
- Le corps et les vêtements : blouse de travail, tablier;
- La tête : porter un casque;
- Les oreilles : porter un casque antibruit;
- Les voies respiratoires : porter un masque adapté au risque;
- Le dos : utiliser des outils de manutention (chariot, levier).

La liste n'est pas exhaustive et nous attirons l'attention de tous — étudiants et enseignants — sur la responsabilité individuelle dans la prévention des risques.

En cas d'accident, se reporter aux consignes affichées dans le hall d'entrée de l'école.

Entretien et usage des locaux

📄 Retrouvez le règlement des études sur :

www.hear.fr/arts-plastiques/pedagogie-arts-plastiques/reglement_des_etudes

Mobilier

Chaque salle est équipée d'un mobilier le plus adapté possible à l'activité qui y est pratiquée.

Il est demandé de ne pas le déplacer ou en cas de nécessité de le remettre à sa place après usage.

Rangement, stockage, nettoyage et entretien

Il vous appartient d'assurer l'évacuation régulière de vos travaux, ainsi qu'un stockage satisfaisant des pièces nécessaires à la présentation des bilans, évaluations et diplômes. Les ateliers doivent être systématiquement vidés à l'issue du semestre de printemps, avant l'été. Des bennes sont mises à disposition.

Les déchets toxiques doivent faire l'objet d'une attention particulière; leur évacuation s'effectue en lien avec les responsables des ateliers. Du matériel de nettoyage et des conteneurs sont à votre disposition auprès des services techniques en cas de besoin.

Obligations et consignes de sécurité et de prévention incendie

Les étudiants veilleront au respect des règles élémentaires de sécurité attachées à l'utilisation des produits, outils et tout autre matériel mis à leur disposition. Des incidents, et quelquefois, des accidents sont liés pour la plupart au non-respect des règles de sécurité ou à une mauvaise utilisation des produits et matériels. Il est impératif de bien respecter toutes les consignes de sécurité propres à chaque atelier.

Il est également impératif de :

- Respecter l'interdiction de fumer dans tous les locaux de l'école, y compris les patios à Mulhouse, conformément au décret du 15 novembre 2006 du Code de la santé publique;
- Ne pas installer dans les ateliers du matériel ou des équipements autres que ceux prévus;
- Avant l'introduction de substances chimiques, de quelque ordre que ce soit, il vous incombe de vous faire remettre par le revendeur des fiches de données de sécurité (FDS) que vous transmettez à Alain à Strasbourg ou à Fabien à Mulhouse. L'analyse de ces FDS déterminera le mode d'usage de ces produits dans vos ateliers, impliquera éventuellement l'usage d'équipements de protection individuelle (gants, lunettes, masques), ainsi que les modalités de stockage et d'élimination;

- Utiliser des flacons appropriés et étiquetés pour conserver les produits dangereux, les reboucher après utilisation, limiter leur stockage dans les armoires et locaux appropriés, les utiliser et les manipuler loin des sources de chaleur ou des appareils électriques;
- Soumettre à l'avis des enseignants les composants utilisés pour la réalisation de certains projets, afin d'éviter les interactions chimiques éventuelles;
- Ne pas jeter dans les poubelles des chiffons ou des papiers imprégnés de produits inflammables, des fûts sont à votre disposition dans les ateliers gravure et sérigraphie;
- Ne rien poser sur ou contre les radiateurs et les bouches d'aération (chiffons, gobelets, bois, sacs plastiques, feuilles de papier, toiles, etc.);
- Ne pas se servir des dispositifs d'éclairage ou toute autre installation technique comme matériel d'accrochage ou de suspension;
- Ne pas encombrer les passages et les issues (notamment les portes, en veillant à ce que tous les battants puissent s'ouvrir et se fermer correctement); signaler les encombrements mettant en défaut la sécurité des personnes;
- Ne rien stocker dans les cages d'escalier ni sur les vestiaires dans les circulations;
- Ne pas se servir des équipements présentant un risque, en dehors de la présence du personnel responsable;

- À Mulhouse, ne pas manipuler les cimaises sans avoir pris connaissance des instructions des techniciens responsables. Risque de basculement et d'écrasement;
- Respecter le matériel de lutte contre l'incendie : (détecteurs, extincteurs...);
- Conserver lisibles, accessibles et en état de fonctionnement, les dispositifs de sécurité : plans d'évacuation, blocs de secours, commande de désenfumage, déclencheurs manuels, sirènes...
- Ne pas ouvrir, modifier, rendre inaccessibles ou peindre les armoires électriques;
- Ne pas obturer ou peindre les installations techniques telles qu'interrupteurs, détecteurs, sondes, thermostats, câbles;
- Repérer en début d'année les issues, les moyens d'extinction d'incendie et les déclencheurs manuels permettant de donner l'alerte en cas de nécessité;
- Participer aux exercices d'évacuation;
- Signaler les odeurs suspectes;
- Prévenir la direction en cas d'atteinte d'une maladie contagieuse;
- L'introduction et l'usage d'alcool ou de produits stupéfiants sont formellement interdits.

Consignes générales de sécurité en cas d'incendie

En cas d'incendie, l'évacuation de l'école se fait immédiatement et obligatoirement par tous, en tenant compte de la localisation du feu et des issues de secours. Chaque enseignant assure l'évacuation du groupe d'étudiants dont il a la charge.

Les enseignants présents à chaque étage ou à défaut, le personnel administratif et technique, se coordonnent pour veiller à l'évacuation de l'ensemble des personnes présentes et vérifient si les locaux ont bien été évacués.

Le personnel de l'administration assure l'évacuation des différents locaux de l'administration. Les salles de cours ne doivent jamais être fermées à clé en présence d'étudiants. Auditorium et amphithéâtre : lors de l'utilisation, les deux portes doivent être déverrouillées et accessibles.

Le non-respect de l'ensemble des règles énoncées ci-dessus pourra donner lieu à l'exclusion des étudiants, du cours ou de l'établissement, de manière provisoire ou définitive.

En cas d'urgence, contactez :

Mulhouse :

- Accueil/concierge : 03 69 77 77 20 – 06 16 31 03 28
- Régisseur : 03 69 77 77 24
- Administratrice : 03 69 77 77 23 – 06 11 23 45 96

Strasbourg :

- Accueil/concierge : 03 69 06 37 77 – 06 23 88 64 36
- Régisseur : 03 69 06 37 69
- Administrateur : 03 69 06 37 63

Guide d'utilisation de Taïga 95 – 97

Connexion sur etudiants.hear.fr

L'adresse de connexion sur le portail étudiant est la suivante : etudiants.hear.fr. L'établissement est normalement préenregistré. S'il ne l'est pas, il faut choisir l'établissement « HEAR » dans la liste déroulante.

Entrer son identifiant et son mot de passe

Utilisateur : prenom.nom

Mot de passe : Pour une première connexion, il faut tout d'abord créer son mot de passe en cliquant sur « mot de passe oublié ? ».

Puis, il faut entrer le nom dans le champ utilisateur, recopier le code et cliquer sur envoyer. Un mail sera envoyé sur l'adresse mail @hear avec un lien à cliquer (pour valider le fait que c'est la même personne qui a demandé la réinitialisation). Enfin, il faut cliquer sur le lien et saisir le mot de passe provisoire transmis.

Rappel : il est particulièrement important de rempalcer le mot de passe transmis par un mot de passe personnel assez complexe. Pour des questions de sécurité et d'accès aux données étudiants/enseignants. Il est possible d'utiliser le même mot de passe que celui de la messagerie HEAR.

Recommandé : entre 8 et 16 caractères en combinant des lettres majuscules/minuscules ou des chiffres ou des symboles (exemples : ! @ # \$ % ^ & * - _ + = [] { } ...).

Interface générale

L'interface générale du portail étudiant se compose de deux menus différents : « année... » (année scolaire en cours), et « personnel ». En bas à gauche se trouve l'année scolaire actuelle. Pour consulter ou utiliser le logiciel pour une autre année, il faut choisir l'année souhaitée à cet endroit.

L'étudiant conserve un accès au portail à vie, mais uniquement pour les années pendant lesquelles il était inscrit. Il peut cependant continuer à voir l'offre pédagogique et la fiche de réinscription des autres années.

NB : Si le logiciel n'est pas utilisé pendant 1h, l'application se ferme et il n'y a pas d'enregistrement automatique.

Présentation de l'arborescence utilisée dans Taïga

Le contenu pédagogique se présente sous cette forme :

Formations > Cycles > Unités d'enseignements UE > Enseignements > Groupes

Les formations de la HEAR:

- Académie supérieure de musique
- Année 1

- Art
- Communication

Exemple

Formation	Cycle	UE	Enseignements	Groupe		
Art	Art Strasbourg DNA	S3 – UE 1 Méthodologie, techniques et mise en œuvre	Groupe pédagogique ou Atelier	Peinture, No name Hors Format, La Fabrique Storytellers, Empreindre Bois, Verre, Bijou Terre, Métal, Livre		
	Art Strasbourg DNSEP			Ateliers associés *	Gravure, Sérigraphie Vidéo et son, Photo, Animation Atelier numérique, Atelier léger	
	Art Mulhouse DNA				Plateformes *	Cours de plateformes
	Art Mulhouse DNSEP		S3 – UE 2 Histoire, théorie des arts et langues			Théorie *
	Objet DNA			Langues *		Anglais FLE
	Objet DNSEP				S3 – UE 3 Recherche et expérimenta- tion personnelle	
	Scénographie DNA	S3 – UE 4 Bilan				
	Scénographie DNSEP					

* Enseignements transversaux à toute la formation
ou aux autres formations (communication et design)

Menu > onglet > Année 2017-18

Certificats et attestations

L'onglet « certificats et attestations » permet à l'étudiant d'imprimer : le certificat de scolarité, l'attestation d'affiliation au régime de sécurité sociale des étudiants et la quittance de paiement des frais d'inscription. L'étudiant n'y a accès que si son inscription administrative a été effectuée.

Fiche d'inscription

L'onglet « fiche d'inscription » permet d'imprimer une fiche de réinscription pour l'année suivante. Ce document n'est pas demandé par l'administration pour l'instant. Ce document n'est pas demandé par l'administration pour l'instant.

Fiche d'enseignement

L'onglet « fiches d'enseignement » permet de consulter les fiches descriptives de tous les cours enseignés à la HEAR (sur les sites d'arts plastiques de Mulhouse et de Strasbourg, et l'Académie supérieure de musique de Strasbourg - HEAR). Les fiches descriptives reprennent globalement les horaires du cours, les objectifs pédagogiques, le contenu du cours et l'évaluation.

Fichiers en ligne

L'onglet « fichiers en ligne » permet de consulter les fichiers à destination des étudiants déposés par l'administration sur le logiciel Taïga. Les étudiants ne peuvent pas créer de répertoire, mais peuvent déposer des fichiers. Il n'y a pas de limite de stockage.

Relevés de notes

L'onglet « relevé de notes » permet à l'étudiant

de visualiser et imprimer son relevé de notes par année scolaire, par année de cursus, par semestre et par cycle, en français ou en anglais. Les notes apparaissent uniquement lorsque l'administration les a publiées. Pour information, un petit tiret « - » signifie qu'aucune note n'a été attribuée ; « non publiée » signifie qu'une note a été attribuée, mais que l'administration ne l'a pas encore publiée.

Inscriptions pédagogiques

L'onglet « inscriptions pédagogiques » permet à l'étudiant de créer son parcours pédagogique c'est à dire de sélectionner les cours définis comme obligatoires et de choisir ses cours lorsqu'un choix est demandé, en suivant les indications. En cas de doute, il est recommandé de s'adresser à son enseignant coordinateur.

Important : il est impératif de faire son inscription pédagogique dans le délai imparti. Cette inscription détermine l'inscription aux cours, la notation des cours et donc l'évaluation du semestre et de l'année.

Calendrier

L'onglet « calendrier » permet à l'étudiant de visualiser son calendrier quotidien et son calendrier par semestre.

Écrire à un enseignant

L'onglet « écrire à un enseignant » permet à l'étudiant d'écrire à ses enseignants. Sur cette page, il visualise les enseignements dans lesquels il est inscrit et les enseignants qui y sont affectés. L'étudiant ne peut envoyer un mail qu'à un enseignant à la fois et un seul mail par heure.

Menu > onglet > Personnel

Courriel

L'onglet « courriel » permet de modifier l'adresse mail personnelle.

Fichiers personnels

L'onglet « fichiers personnels » permet de déposer des fichiers pour un échange entre les enseignants, les étudiants et l'administration. La taille maximale d'un fichier est de 100 Mo.

Mot de passe

L'onglet « mot de passe » permet de modifier le mot de passe utilisé pour Taïga.

N° de téléphone et adresse

L'onglet « n° de téléphone et adresse » permet de modifier les numéros de téléphone et éventuellement les adresses de l'étudiant et du représentant légal.

Messagerie @hear.fr 98 – 101

Une adresse email @hear.fr vous est accessible afin de faciliter la communication avec le personnel administratif et pédagogique, de vous faire suivre des documents de travail et de vous permettre d'accéder à des ressources partagées (calendriers, annuaire, stockage en ligne...).
La communication sur votre adresse email personnelle ne se fera pas.

Accès à la messagerie

Informations de connexion

- URL de la messagerie* : webmail.hear.fr
- Identifiant de connexion : prenom-composé.nom-composé@hear.fr
- Mot de passe provisoire : fourni au préalable par la scolarité et/ou sur votre email personnel.
* se connecter avec une version récente d'un navigateur internet tel qu'Internet Explorer, Firefox ou Chrome.
- À la première connexion, le mot de passe provisoire sera à modifier.
- Un mot de passe fort est nécessaire : entre **8 et 16** caractères en combinant des lettres majuscules/minuscules **ou** des chiffres **ou** des symboles (exemples : ! @ # \$ % ^ & * - _ + = [] { } ..).

Configuration de base

- À la première connexion, il vous est demandé d'ajouter des informations de secours pour vous permettre de récupérer automatiquement votre mot de passe en cas de perte/oubli.
- Cliquez sur : Le configurer maintenant
- Vous pouvez enregistrer votre email personnel et/ou votre numéro de téléphone (mobile si possible), ces moyens seront utilisés pour renvoyer un mot de passe.
- Renseigner ensuite la langue et le fuseau horaire (très important pour les heures de réception de vos emails et pour avoir les noms de dossiers dans la langue choisie).
Sélectionnez :
- Français (France) comme langue,
- UTC+ 01:00 Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris pour le fuseau horaire.

Page d'accueil

La page d'accueil retrace toutes les fonctionnalités d'OFFICE365 et notamment :

- Outlook : accès à sa messagerie (espace disque : 50 Go)
- Calendrier : gestion de son calendrier et accès possible à des calendriers partagés
- Contacts : annuaire centralisé de l'établissement (étudiants, enseignants, personnel administratif) et aux listes de diffusion
- OneDrive : accès à un espace de stockage en ligne pour sauvegarder ou partager des documents avec d'autres utilisateurs
- OFFICE Online : suite Office en ligne permettant de modifier des documents directement depuis la messagerie ou l'espace de stockage en ligne.

Changement du mot de passe

Vous pourrez à tout moment modifier votre mot de passe depuis le webmail :

- Cliquez sur Paramètres > Mot de passe,

- Une nouvelle fenêtre apparaît : saisissez votre ancien mot de passe, puis saisissez un nouveau mot de passe et confirmez-le une seconde fois,
- Cliquez sur envoyer.

Mise en place/changement des informations de secours

Pour vous permettre de saisir ou mettre à jour des informations de secours, vous pouvez vous rendre à l'URL : motdepasse-messagerie.hear.fr

et y inscrire votre email et/ou votre téléphone afin de pouvoir réinitialiser votre mot de passe en cas de perte/oubli.

Logiciels Microsoft

Nous bénéficions d'un abonnement éducation qui vous permet d'installer gratuitement le pack Office sur vos ordinateurs (jusqu'à 5 licences, compatible Mac et Pc). Vous pourrez notamment installer Outlook qui permettra de configurer votre messagerie HEAR.

Une fois les logiciels installés, vous pourrez activer votre licence en cliquant sur : « se connecter à un abonnement Office 365 existant » et en utilisant votre identifiant de messagerie.

Pour tout problème de connexion ou relatif à la messagerie, contactez [✉ informatique@hear.fr](mailto:informatique@hear.fr)

Vous pouvez télécharger les logiciels :

- Au démarrage depuis la fenêtre principale,
- Depuis les Paramètres > Office 365 > Etat de l'installation > Installer les applications de bureau

Configuration

Les informations suivantes sont normalement mises en place automatiquement, mais seront peut-être à saisir dans certains cas :

- Serveur entrant EXCHANGE ou **IMAP** (port 993) : **outlook.office365.com**
- Serveur sortant EXCHANGE ou **SMTP** (port 587) : **smtp.office365.com**

Ne surtout pas utiliser un serveur entrant POP.

Rappel : par défaut, la messagerie et toutes ses fonctionnalités sont accessibles facilement depuis n'importe quel ordinateur avec un navigateur internet récent via l'URL suivante : webmail.hear.fr

Logiciel Outlook pour Mac et Windows

Vous pourrez installer Outlook qui permettra de configurer votre messagerie HEAR. Pour télécharger le pack, il suffit de vous connecter sur webmail.hear.fr et d'activer, si ce n'est pas déjà fait, votre compte pour la version Education.

- Cliquez sur l'icône des notifications : un message apparaît (Bénéficiez de Microsoft Office gratuitement...), vous pouvez cliquer sur **Installer maintenant**.
- Cliquez sur Continuer
- Il se peut qu'une reconnexion soit nécessaire.
- Votre compte est configuré pour installer 5 licences sur vos ordinateurs.
- Vous pourrez par la suite télécharger et installer le pack depuis le menu > Paramètres Office 365 > Logiciels > Office.
- Une fois installé, démarrez Outlook et cliquez sur Outils > Comptes...

Les identifiants de connexion, fournis au préalable, sont à retenir :

- Adresse email : au format **prenom-compose.nom-compose@hear.fr**
- Mot de passe : à la première connexion, il est indispensable de remplacer le mot de passe provisoire par un mot de passe personnel fort (8 caractères avec majuscule(s)/minuscule(s), un caractère spécial et un chiffre).

Les fonctionnalités suivantes sont accessibles depuis le webmail

Outlook : accès à sa messagerie (espace disque : 50 Go)

- Puis ajoutez un compte **Exchange (ou Office 365)**
 - Saisissez ensuite votre adresse email dans les champs adresse e-mail et nom d'utilisateur. Indiquez la méthode nom d'utilisateur et mot de passe et saisissez votre mot de passe de messagerie.
 - Un message apparaît : cochez **Toujours utiliser ma réponse pour ce serveur** et cliquez sur **Autoriser**
 - La messagerie est configurée. Vous pouvez modifier la **description du compte** (c'est le nom qui apparaîtra en haut de la boîte de réception) et le **nom complet** (c'est le nom qui apparaîtra lors de vos échanges). Logiciel MAIL pour Mac
- Ouvrez le logiciel Mail et cliquez sur Fichier, puis Ajouter un compte...
- Selon la version de votre système d'exploitation, les fenêtres suivantes peuvent différer.

Logiciel Mail pour Mac

- Ouvrez le logiciel **Mail** et cliquez sur **Fichier**, puis **Ajouter un compte**.
- Selon la version de votre système d'exploitation, le protocole suivant peut légèrement différer.
- Saisissez votre email, votre mot de passe et cliquez sur **Continuer**.
- Dans une version plus récente, des types de messagerie sont listés, il faut sélectionner Exchange.
- Cochez contacts et calendriers pour les synchroniser et cliquez sur **Créer**.
- Dans une version plus récente, vous pourrez choisir de synchroniser des éléments supplémentaires tels que les notes, rappels :
- La messagerie est configurée.
- Pour vérifier le paramétrage, vous pouvez aller dans le menu **Mail**, puis **Préférences**.

Logiciel Thunderbird pour Mac et Windows

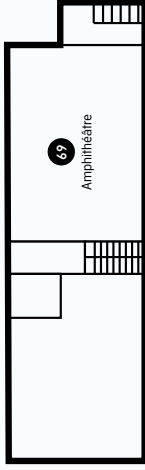
- **Si aucune messagerie n'est déjà configurée** sur le logiciel dans la fenêtre affichée, il faudra saisir :
 - votre nom complet (ce nom apparaîtra dans les emails envoyés)
 - votre adresse électronique
 - votre mot de passe
- **Si une messagerie est déjà configurée**, vous pouvez créer un nouveau compte depuis thunderbird en allant dans le menu :
 - Outils > Paramètres des comptes puis sur le menu Gestion des comptes > Ajouter un compte de messagerie...
 - Saisir les paramètres serveur entrant et sortant comme suivant :
 - Serveur entrant : IMAP | **outlook.office365.com** | 993
 - Serveur sortant : SMTP | **smtp.office.365.com** | 587
 - Vous pouvez cliquer sur Tester pour vérifier la connexion et Terminé si c'est validé.
 - Votre messagerie est configurée :

Application OWA pour mobiles/tablettes : iPhone/iPad, Windows Phone, Android

- L'application est gratuite et peut être téléchargée depuis le portail suivant la marque/modèle de votre mobile ou tablette (App Store pour iPhone, Android market).
- Une fois l'application téléchargée, appuyez sur le logo de l'application pour démarrer.
- Saisissez ensuite les identifiants de connexion à la messagerie et appuyez sur **Se connecter**.
- Une fois connecté, vous arrivez sur la fenêtre ci-dessous avec les fonctionnalités suivantes :
 - Outlook pour la messagerie,
 - Contacts pour les contacts privés et l'annuaire HEAR,
 - Calendrier.

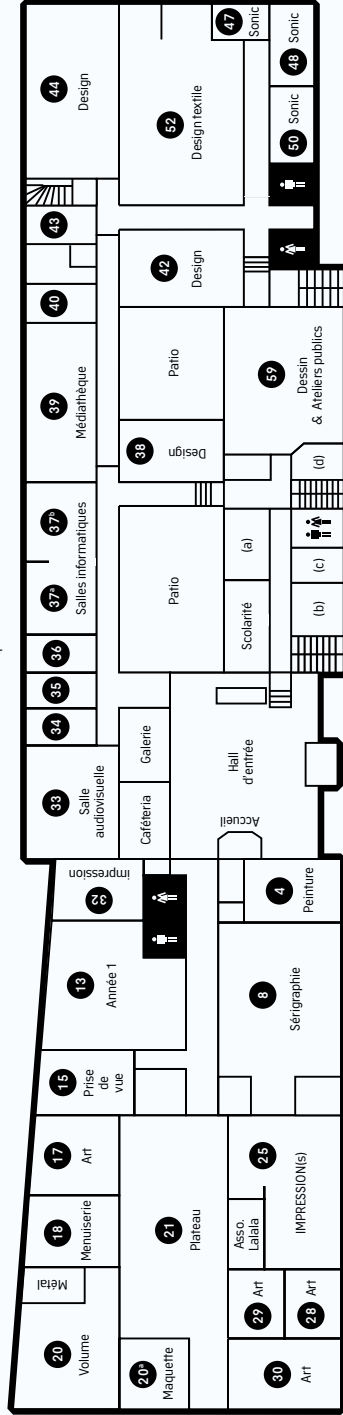
Plans et accès 153 – 164

1^{er} étage



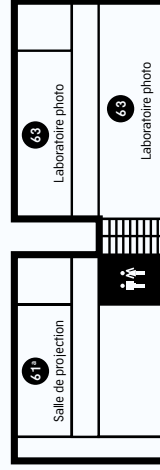
Rez-de-chaussée

- 34 — Montage vidéo
- 35 — Maintenance/audiovisuel
- 36 — Informatique
- 40 — Photographie numérique
- 43 — Salle de réunion



- (a) Coordinateur(trice) générale
- (b) Comptabilité et administration
- (c) Communication
- (d) Régie

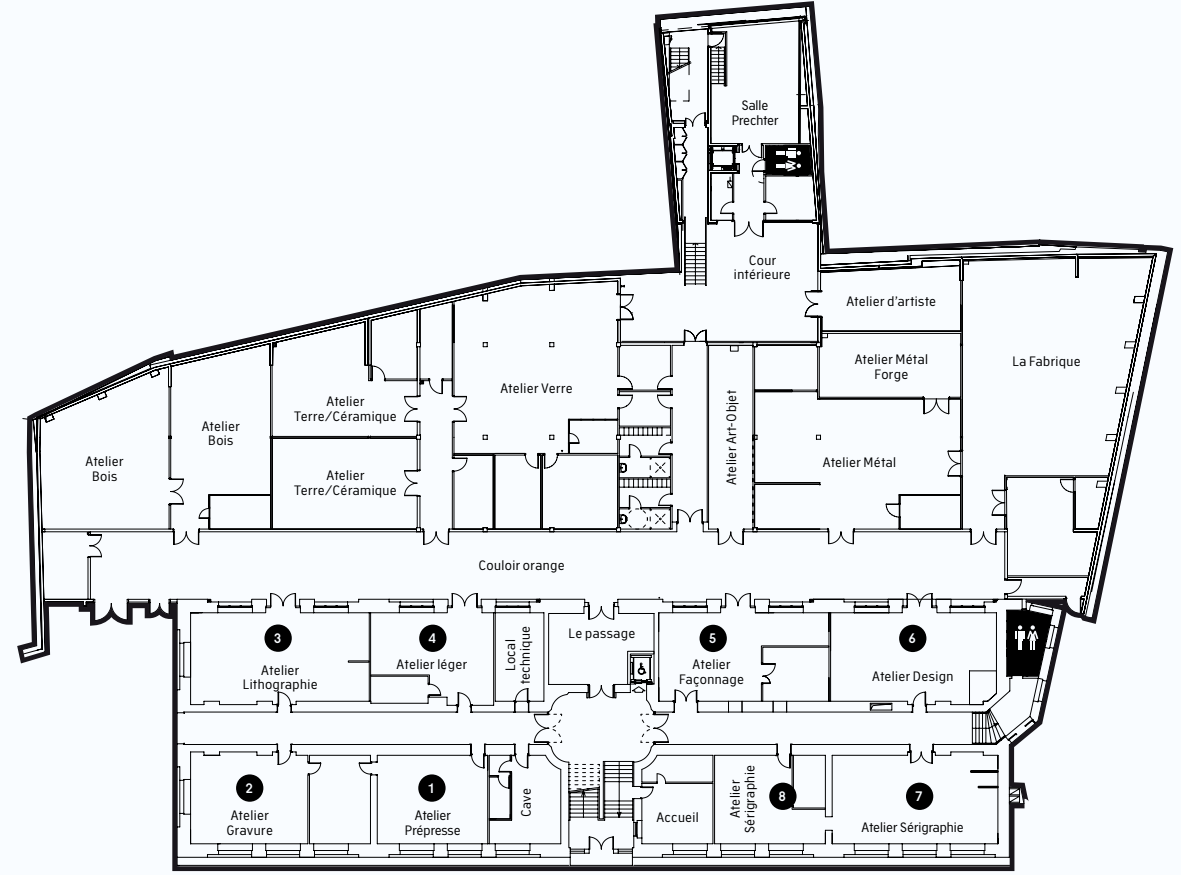
Sous-sol



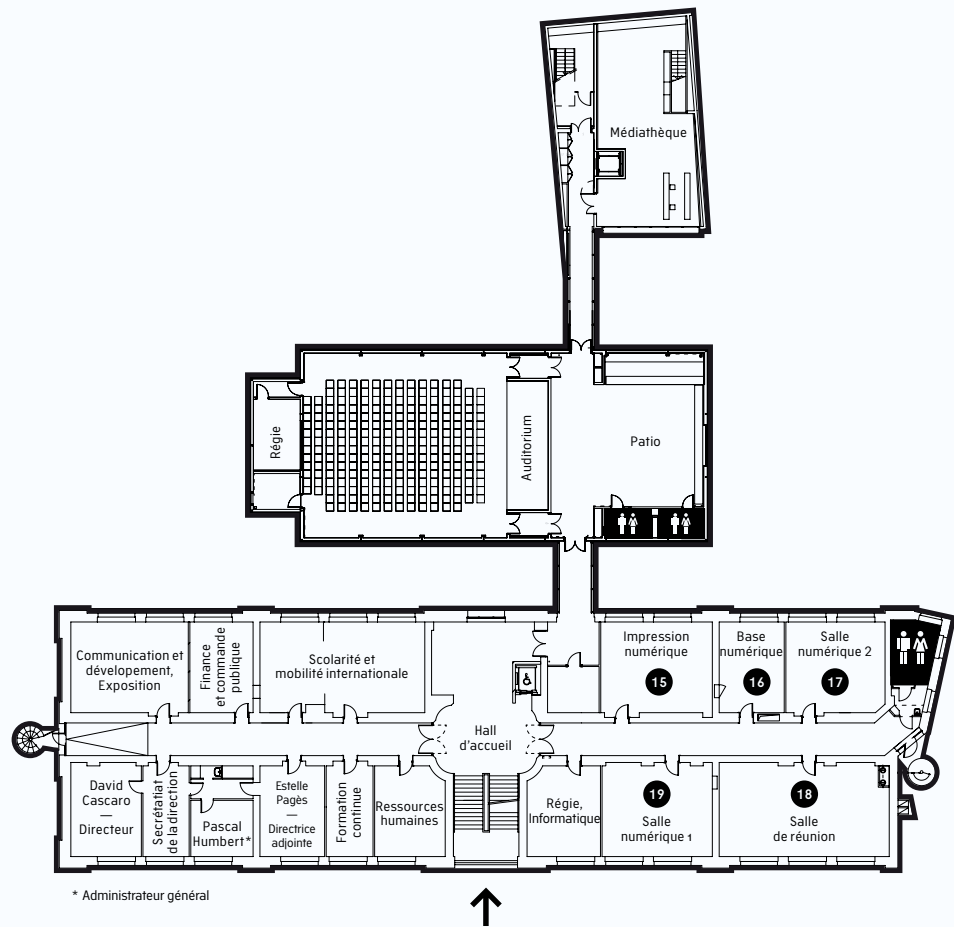
Strasbourg

Bâtiment principal

Rez-de-jardin

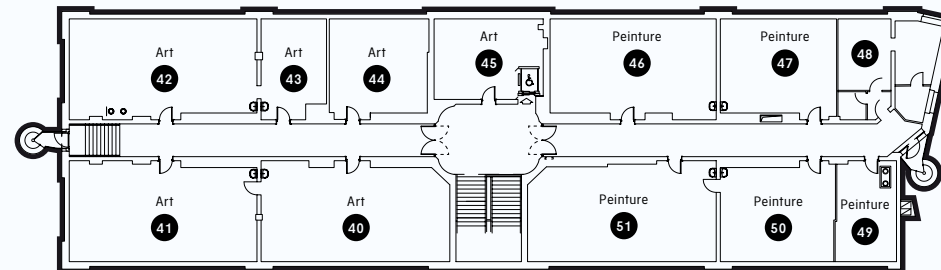


Étage 1

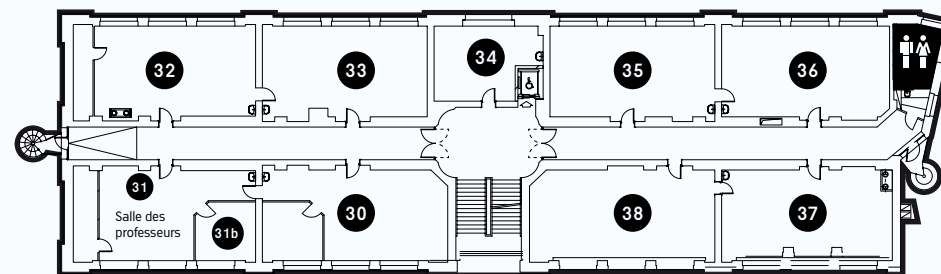


* Administrateur général

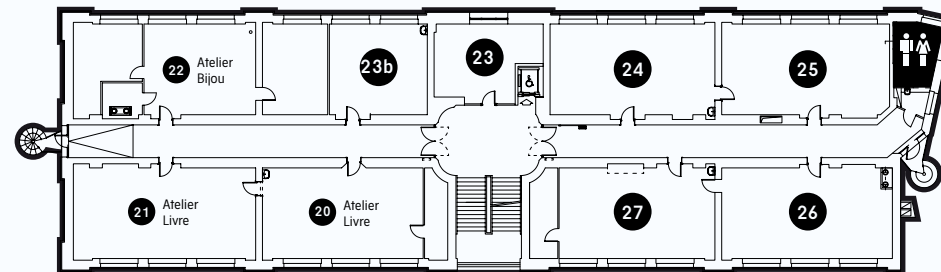
Étage 4



Étage 3

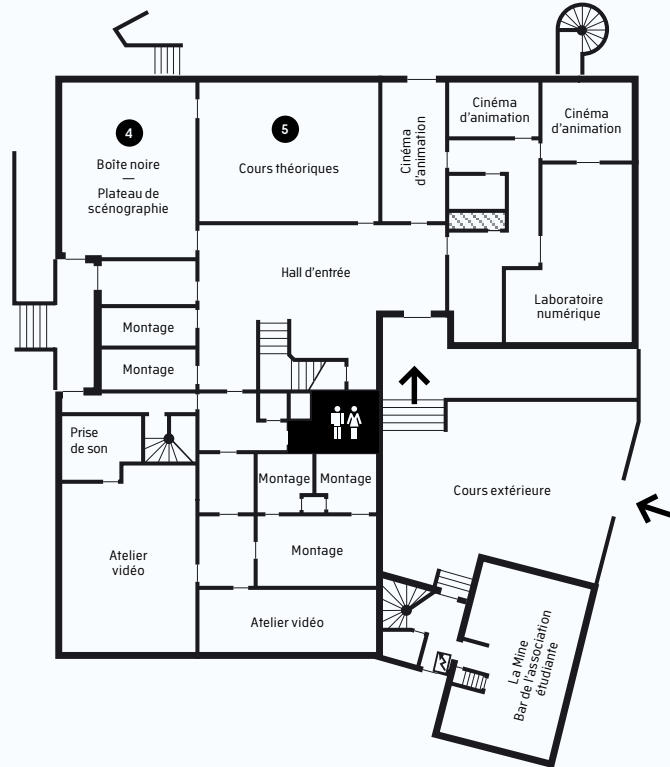


Étage 2



Strasbourg Bâtiment annexe

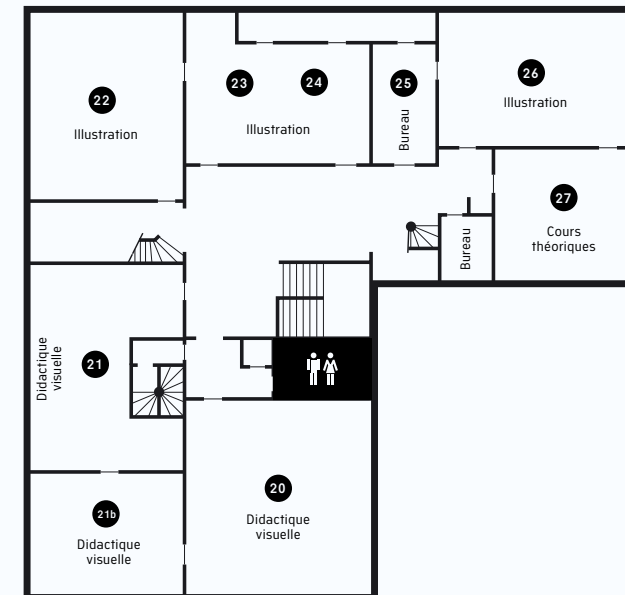
Rez-de-chaussée



1^{er} étage



2^e étage



3^e étage

